

République Algérienne Démocratique Et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Faculté des Lettres des Langues et des Arts  
Département des langues latines  
EDAF pôle ouest / Antenne D'ORAN



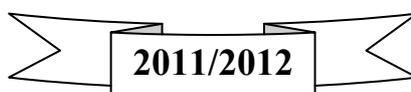
**LE DESSIN-ANIME COMME AUXILIAIRE DIDACTIQUE  
POUR DEVELOPPER LES COMPETENCES ORALES DANS  
L'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS  
LANGUE ETRANGERE A L'ECOLE ALGERIENNE.**

**Cas de la première année moyenne.**

**Présenté par : BOUABIDA Souâd**

**Membres du jury :**

Présidente : MEHADJI Rahmouna, Professeur, Université d'Oran  
Rapporteur : HAMIDOU Nabila, Maître de Conférences, Université d'Oran  
Examinatrice : MOKKADEM Khedidja, Maître de Conférences, Université de S.B.A.  
Examinatrice : BOUTALEB Djamila, Maître de Conférences, Université d'Oran



*Merci à tous ceux, qui de près ou de loin, ont permis la réalisation de ce travail.*

*Je dédie ce mémoire à vous Madame HAMIDOU, je vous suis très reconnaissante d'avoir cru en moi. Je remercie également toutes celles qui m'ont formée et qui acceptent aujourd'hui de juger et d'examiner ce travail.*

*Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à tous ceux qui me sont chers, à ma mère, à mon mari ainsi que toute ma famille pour leur soutien permanent.*

## SOMMAIRE :

<b>Introduction</b> .....	03
<b>Partie I : L'oral et l'enseignement du FLE</b> .....	07
<b>Chapitre 1 : La réalité du français en Algérie</b> .....	09
1- La place du français dans le contexte algérien .....	10
2- Le français dans les textes officiels algériens.....	11
3- Quel oral (parole) enseigner en classe de français langue étrangère ...	12
<b>Chapitre 2 : L'oral et les technologies éducatives</b> .....	17
1- L'enseignement de l'oral et les TICE.....	18
2- La fonction de l'audiovisuel dans ses rapports avec la parole .....	20
3- De l'image audiovisuelle à l'oral .....	21
<b>Chapitre 3 : Observation de classe en situation dite « écologique »</b> .....	22
1- Choix du public .....	23
2- Déroulement de la séance .....	23
3- Résultats des observations .....	25
<b>Partie II : Le dessin-animé entre représentations et réalité pédagogique dans l'école algérienne</b> .....	32
<b>Chapitre 1 : L'enquête par questionnaire</b> .....	34
1- Analyse des questionnaires adressés aux enseignants.....	35
2- Analyse des questionnaires adressés aux apprenants .....	53
<b>Chapitre 2 : Les résultats des entretiens</b> .....	61
1- Choix des entretiens.....	62
2- Analyse des résultats des entretiens .....	63

<b><i>Partie III : L'exploitation du dessin-animé en classe de français langue étrangère dans une perspective communicative</i></b> .....	75
<b><i>Chapitre 1 : Le dessin-animé dans les pratiques de classe</i></b> .....	77
1- L'apport du DA en classe de français langue étrangère .....	79
2- L'apport du dessin animé pour les apprenants .....	81
3- L'apport du dessin animé pour les enseignants.....	83
<b><i>Chapitre 2 : Exploitation du dessin animé dans des activités orales pour développer les capacités langagières des apprenants de première année moyenne</i></b> .....	84
1- Le dessin-animé, un auxiliaire didactique au service de l'enseignement des compétences orales .....	85
2- Mise en place pédagogique .....	89
<b>Conclusion</b> .....	103
<b>Bibliographie</b> .....	107
<b>Annexes</b> .....	111
<b>Résumé &amp; mots clés</b> .....	121
<b>Table des matières</b> .....	122

# ***INTRODUCTION***

Nous nous sommes souvent interrogés sur les différentes possibilités qu'avaient les professeurs de français pour l'enseignement de l'oral. Dans les démarches actuelles d'enseignement des langues, le moteur de l'apprentissage serait l'interaction en classe à partir de supports variés qui déclenchent des prises de parole. Autrement dit, l'oral tiendrait une place cruciale dans les différentes situations d'apprentissage, tout comme les outils didactiques qui le mettraient en place.

Tous les établissements scolaires et notamment les collèges sont dotés de matériel multimédia et informatique, cependant, il est regrettable de constater que l'utilisation de ce matériel reste très limité par les enseignants de langue. Au moment où à travers le monde nous assistons à une progression fulgurante des technologies de l'information et de la communication (TIC) mises au service de la didactique, l'enseignement du français, à l'école publique en Algérie, reste incapable de suivre le rythme du progrès. Entre temps, l'enseignant continue d'utiliser des méthodes obsolètes et ne semble guère habité par un sentiment d'innovation.

Parmi ces nouvelles approches innovatrices, le dessin animé constituerait une nouvelle forme documentaire dont découlerait une nouvelle transmission du Savoir, ainsi que de nouveaux rapports aux Savoirs. Il effectuerait l'appariement des signes (sonores et visuels) et des connaissances pour évoquer des faits sociaux, culturels, historiques etc. Ces faits feraient objet d'échanges et d'interactions oraux au sein de la classe de langue. Le dessin animé représenterait un produit éducatif utilisable en milieu scolaire afin de promouvoir les compétences orales chez des apprenants du collège qui seraient le plus souvent en décrochage face à un dispositif pédagogique continuellement renouvelé et souvent inaccessible.

Notre choix s'est porté sur le recours au dessin animé en classe de français langue étrangère dans une perspective communicative et interactive. Ce choix émane d'une observation empirique et de témoignages de parents et de professeurs sur le rôle qu'exerce ce produit télévisuel sur la production, en langue française, des jeunes apprenants.

Notre hypothèse de départ serait que l'exploitation du dessin animé pourrait être une occasion ad-hoc qui concourrait à la réalisation des objectifs poursuivis en matière de communication orale en milieu scolaire. Nous tenons en compte les besoins et les motivations du jeune public des classes de première année moyenne. Nous nous interrogeons sur la possibilité de mettre en exergue les échanges oraux qu'entreprendraient les apprenants entre eux, à travers la présentation d'un dessin animé en classe, pendant le cours de français langue étrangère. Cela équivaut à supposer que ce support pédagogique produirait des activités qui mettraient en pratique la langue dans son fonctionnement instructif permettant ainsi d'asseoir des compétences linguistiques.

Notre thème de recherche étant, Le dessin-animé ; un auxiliaire didactique pour développer les compétences orales dans l'enseignement / apprentissage du FLE à l'école algérienne. Notre problématique s'articule ainsi ; «Le dessin animé, favoriserait-il l'enseignement / apprentissage de l'oral en classe de français langue étrangère pour des élèves de première année moyenne ? »

Ceci induit forcément quelques questionnements, de ce fait, nos hypothèses de recherche se présentent comme suit : de quels supports dispose le professeur de français pour l'enseignement de l'oral ? Pouvons-nous considérer le dessin-animé comme document authentique susceptible d'être exploité en classe de FLE, à l'école algérienne ? Quelles sont les compétences à promouvoir en faisant recours à un tel auxiliaire didactique ? Le dessin animé, contribuerait-il véritablement au développement des compétences orales (Skills actifs) chez les apprenants de première année moyenne ? Le dessin animé, concourrait-il par la suite à l'éducation citoyenne des apprenants algériens, en classes de première année moyenne ?

Notre travail portera essentiellement sur l'emploi du dessin-animé à caractère narratif :

D'une part, parce que le programme des classes de 1AM comporte deux projets scolaires ; le premier étant celui du Conte (le récit imaginaire), il se présente sous forme d'un projet d'étude qui s'étale le long d'un semestre.

D'autre part, le dessin animé relatif au Conte développerait les fonctions d'information, de divertissement et de fictions propres à ce genre littéraire. Nous pensons qu'une lecture, qui part de repères iconiques et sonores pourrait orienter ensuite les stratégies de découverte du sens. Notre objectif serait de donner à l'élève des habitudes de lecture sélective en langue étrangère.

Par ailleurs, ce type de dessin animé est beaucoup plus disponible sur le marché. En effet, il est à la portée de tous, ainsi, enseignants et apprenants pourraient exploiter cet outil qui servirait à interpréter le contenu du programme officiel, tout en se familiarisant avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le choix des outils méthodologiques serait en fonction des objectifs poursuivis et de l'hypothèse retenue dans notre travail. Nous avons procédé à une pré-enquête par entretien avec des enseignants, des apprenants, des parents et même un inspecteur de français. Puis, une première enquête par le biais de questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants seulement. L'analyse des résultats nous permettra, dans un premier temps, de mettre en évidence les représentations qu'ont les personnes déjà citées du recours à un outil audiovisuel et notamment le dessin animé en classe de français langue étrangère.

Ensuite, à travers une deuxième enquête qui consiste à procéder à des observations des pratiques de classe, nous avons testé l'exploitation du dessin animé pendant le cours de français langue étrangère. Ainsi, nous avons pu observer les modalités responsables de la réussite ou non d'une telle pratique ; le matériel à utiliser, le choix du dessin animé adéquat (genre, durée), l'organisation du groupe classe, le type de projection etc. cette procédure vise à vérifier l'intervention du dessin animé dans l'enseignement de l'oral et de mesurer son impact sur le développement des compétences langagières des apprenants en classe de FLE.

Nous avons choisi une grande gamme de dessins animés de type narratif inspirée de la littérature universelle. D'abord, cette variété (proposée sur un CD) sera diffusée sous forme d'une bande annonce de courte durée pour chaque dessin animé (disponible sur Wikipédia ou Youtube). Cela permettrait, ensuite, aux apprenants de choisir leur support préféré qui donnerait place à la parole au sein de la classe et afin que l'activité orale puisse prendre, enfin, un sens concret elle formerait, pour ainsi dire, l'objet d'étude du cours de français à partir duquel ces collégiens apprendraient à collaborer.

Notre travail est composé de trois parties :

La première est consacrée à la place de l'oral dans l'enseignement du FLE : à la réalité du français en Algérie, au(x) lien(s) entre l'oral et le dessin-animé, aux observations de classes en situation dite écologique. Nous avons assisté ainsi, à des séances de communication orale afin d'évaluer le déroulement des cours et voir si la parole de l'apprenant est prise en considération.

La deuxième partie, elle, est consacrée à la méthodologie de recherche et aux procédés d'analyse des résultats découlant des entretiens et des questionnaires proposés aux enseignants et aux apprenants.

Quant à la dernière, nous procédons à l'intégration du dessin animé en classe de français langue étrangère afin de donner à l'apprenant les moyens d'interagir et de développer ses compétences langagières.

# ***P*REMIERE PARTIE :**

*L'oral et l'enseignement du  
français langue étrangère.*

Nous pouvons dire, sans trop de risque, que l'école s'est constituée autour de l'écrit, et qu'historiquement, elle s'est écartée des compétences langagières de l'apprenant. L'enseignement moderne des langues préconise une place probante à l'étude de l'oral et s'attache d'abord à développer l'aptitude à la compréhension et à l'expression (orale). De même pour la pédagogie du projet qui porte un grand intérêt aux moyens susceptibles de mettre en œuvre des interactions au sein du groupe classe. L'oral paraît désormais comme le lien fédérateur et l'élément clef dans l'enseignement de toutes les disciplines. A ce sujet, Robert Bouchard déclare :

*« On ne peut que constater que l'oral est le vecteur essentiel de l'ensemble des enseignements/ apprentissages. <sup>1</sup> »*

Présenté ainsi, l'oral semble être un outil voire le fondement sur lequel s'édifient tous les apprentissages. Actuellement, il y aurait urgence dans le développement de ces compétences à l'école algérienne. Vu qu'il est omniprésent, le souci serait donc de reconsidérer cet oral en particulier dans l'enseignement des langues étrangères.

L'oral est fortement valorisé dans les discours sur l'enseignement du français grâce au CECR ou à travers les textes du Référentiel Général des Programmes algériens les deux marqués par une approche communicative. Après lecture de ces documents, il semble bien qu'apprendre une langue étrangère c'est apprendre à s'en servir.

La question de la définition de l'oral s'avère importante afin de mieux comprendre son rôle en classe de FLE. Cette interrogation est l'occasion d'expliquer « le pourquoi et le comment » de notre travail, de saisir le but derrière un enseignement de l'oral par le biais d'un dessin animé, de comprendre la fonction attribuée à l'oral en classe de langue, et surtout d'apprendre à enseigner cet oral.

L'aspect conceptuel et définitoire de l'oral, la dimension communicative des interactions verbales ainsi que la question de l'outil nécessaire à l'installation des compétences langagières en classe de français langue étrangère sont les trois notions clés de ce travail.

Cette première partie traitera, dans un premier temps, de la réalité du français en Algérie, puis, nous établirons le rapport entre l'oral et les technologies éducatives. Enfin, nous exposerons les observations de classe qui organisent ce travail en l'insérant dans la réalité des pratiques de classe.

---

<sup>1</sup> BOUCHARD, Robert « Didactique de l'oral et éducation communicative implicite. » in ; *Didactique de l'oral. Op.cit., p22-29*

## ***CHAPITRE I : La réalité du français en Algérie.***

Dans ce premier chapitre, nous essaierons d'abord de comprendre la réalité du français dans le contexte algérien. Nous tenterons ensuite de parcourir les textes officiels afin de découvrir la place attribuée à l'oral dans l'enseignement du français. Enfin, nous nous interrogerons sur l'oral à enseigner en classe de français langue étrangère.

Le problème du monolinguisme de l'état qui a longtemps été une préoccupation émanant d'une volonté politique d'arabisation a prouvé ses limites. Le paysage linguistique de l'Algérie est plurilingue. Des habitants aux conquérants qui ont peuplé ses terres, les langues ont défilé et cohabité, certaines ont disparu mais d'autres persistent encore. A ce sujet J-P WARNIER affirme que l'Algérie est « *une arène où les langues seraient en compétition* »<sup>2</sup>

L'Algérie a restitué le statut la langue arabe longtemps menacé durant la colonisation en lui donnant le titre de langue nationale officielle (l'arabe classique, dont l'utilisation reste limitée à l'administration et au journal télévisé). La langue berbère ou tamazight (parmi les plus anciennes) étend son pouvoir depuis 2002, l'année durant laquelle elle est reconnue langue nationale. Quant à la langue française, elle est présente dans le quotidien de tout Algérien, altérant même la langue de ceux qui s'expriment en parler dialectal.

La réalité du français en Algérie est difficile à cerner, cette langue est omniprésente, par contre son origine est connue de tous. D'abord, la langue française fut imposée aux Algériens durant la colonisation ; étant la langue officielle de l'époque, elle devint la langue d'enseignement à l'école durant plus d'un siècle. Au lendemain de l'indépendance, entre 1962 / 1973, réputé langue coloniale, le français fut récusé comme langue de culture mais accepté comme langue instrumentale, rôle que l'arabe n'était pas encore apte à jouer. Quand vint l'époque de l'école bilingue, il connut une forte concurrence avec la langue arabe et se trouva reléguée au rang de langue secondaire.

Après l'ouverture de l'école algérienne à l'enseignement des langues, le français acquiert le statut de langue vivante étrangère n°1 en distinction entre langue nationale officielle et langue étrangère. Puis entre le français et les autres langues étrangères enseignées.

---

<sup>2</sup> WARNIER J-P. « *La mondialisation de la culture* » 3<sup>ème</sup> édition, La découverte, Paris 2004.

## 1- La place du français dans le contexte algérien

Le français en Algérie est exercé différemment selon la classe socioculturelle et professionnelle des individus ainsi il y'a ; ceux qui parlent français tout le temps, ceux qui l'utilisent de façon occasionnelle, ceux qui comprennent la langue mais qui ne la parlent pas et ceux qui ne la comprennent pas et ne la parlent pas non plus.

Il y a différents types de milieu dans l'enseignement d'une langue étrangère, il nous faut, donc, distinguer la nature du contexte algérien pour pouvoir comprendre la particularité de la langue française dans ce paysage sociolinguistique.

Fumiya ISHIKAWA, classe les contextes linguistiques comme suit :

*« Du point de vue de l'appropriation des langues, on peut distinguer l'acquisition exclusivement informelle en milieu endolingue et l'apprentissage exclusivement formel en milieu exolingue. Entre ces deux extrémités caractérisant l'appropriation des langues se trouvent des cas mixtes ; un apprentissage formel et appropriation informelle en milieu endolingue »<sup>3</sup>*

Nous retenons de ce classement le dernier point qui décrit le contexte de l'enseignement du français en Algérie comme cas mixte étant donné la présence de cette langue à l'intérieur et en dehors des établissements scolaires.

L'apprentissage d'une langue étrangère est, comme dans tant de domaines, lié à l'idée que pourrait se faire l'apprenant de cette langue. Beaucoup d'Algériens associent le français au passé. En tant que langue de l'ancien colonisateur il a un statut très ambigu : d'un côté, il suscite le mépris de certains, particulièrement, ceux qui ont hérité d'une « rancune » transmise de père en fils, une rancune qualifiée d'Historique qui décourage les apprenants et les éloigne davantage de l'apprentissage du FLE.

Mais d'un autre côté il est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme. En effet, une certaine catégorie d'Algériens, notamment les jeunes et les intellectuels, serait « en admiration pour la France ». Poussés par une volonté de s'identifier à son peuple et de s'intégrer à leur culture (certes, ce point de vue psychanalytique semble très subjectif mais en réalité il rejoint l'avis de l'ethnologie linguistique française du XX<sup>e</sup> siècle, prôné par Edouard SAPIR et parrainé par P. BOURDIEU), ils trouvent dans l'usage de la langue française une sorte d'appartenance à une élite, ou au clan de ceux qui réussissent socialement et professionnellement.

De ce fait, nous pensons qu'il existe trois catégories d'apprenants : Ceux issus de familles d'intellectuels généralement bilingues et qui sont préparés dès leur jeune âge au contact de deux langues et de deux cultures différentes. Ceux qui arrivent à insérer quelque peu le français dans leur dialecte grâce aux programmes télévisés et à l'assistance d'un parent. Ceux qui n'apprennent le français qu'en classe et ne bénéficient d'aucune aide à la maison.

---

<sup>3</sup> ISHIKAWA, F. « Enseignement du français au japon : une didactique du FLE mise en jeu par la réalité extérieure de la classe » in CASTELLOTI, V CHALABI, H. « Le français langue étrangère et seconde : des Paysages didactiques en contexte » Paris, l'harmattan, 2006. Coll. Espace discursif p. 135

La présence permanente du français dans l'environnement de l'Algérien à travers les médias, les réseaux satellitaires, la téléphonie mobile, l'Internet et sur les affiches publicitaires etc., ne fait qu'accentuer la prégnance de cette langue et de tout ce que véhicule. Cela est loin d'être un problème si l'on considère que l'exercice de la langue française est un besoin à la communication et à l'ouverture sur l'autre. Cela est déclaré dans les textes officiels que nous allons essayer d'étudier afin de comprendre ce qui régit l'enseignement de cette langue et lui accorde cette place dans l'enseignement de l'oral.

## 2- Le français dans les textes officiels algériens :

Les objectifs visés par l'enseignement du français en Algérie sont d'abord déterminés dans des institutions officielles et dans un programme élaboré par la tutelle pédagogique. Ces objectifs sont d'ordre social, culturel, linguistique voire même politique.

Le français est reconnu comme moyen des apprentissages, il devrait essentiellement servir d'instrument d'accès à une documentation écrite pour acquérir un Savoir jugé primordial. Il est à la fois outil d'apprentissage et vecteur culturel ; il transmet des valeurs nationales et universelles, préparant l'apprenant à devenir un citoyen actif.

A ce sujet, le programme de français du moyen définit les objectifs derrière l'enseignement du français langue étrangère dans ce qui suit :

*« Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, les valeurs intellectuelles, les valeurs esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles (...). A l'instar, de toutes les autres disciplines le français doit offrir à l'élève, à travers de multiples activités, l'occasion de mobiliser ces valeurs nationales et universelles, de les mettre à profit et de les renforcer, d'enrichir sa culture et de se préparer à jouer un rôle actif dans une société démocratique »<sup>4</sup>*

Dans ce cadre utilitariste (où la langue est avant tout considérée comme un outil de communication), le français permettrait d'accéder à un savoir à la fois pragmatique et universaliste.

La multiplicité des dispositifs institués par le Référentiel Général des Programmes algériens montre les nouveaux enjeux auxquels devraient faire face l'enseignement/apprentissage du FLE dans le pays. Il est stipulé que cette langue devrait être enseignée en tant qu'outil de communication et d'insertion dans la vie scolaire et dans la vie sociale ce qui donnerait lieu, en parallèle, à des interactions utiles avec l'autre ; sa culture, sa civilisation (son tout).

*«Les langues étrangères sont enseignées en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales.»<sup>5</sup>*

---

<sup>4</sup> Commission nationale des programmes, Programme de français 1AM, Janvier 2010

<sup>5</sup> Commission nationale des programmes, cf. *Référentiel Général des Programmes*.

La Loi d'Orientation sur l'Education Nationale, quant à elle, définit dans les termes suivants les finalités de l'école algérienne, qui de ce fait doit ;

*«Permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères »<sup>6</sup>*

Le message est clair ; Quel que soit le statut de cette langue dans la communauté de l'apprenant algérien, il faut savoir que l'état prône l'altérité et l'ouverture, considérant la présence du français en Algérie comme un acquis à préserver.

### **3- Quel oral enseigner en classe de français langue étrangère ?**

L'enseignement du français est présent le long du cursus scolaire de l'apprenant algérien. Désigné comme un outil d'apprentissage, le français permettrait à un apprenant d'opérer à l'aide de l'oral pour acquérir un savoir véhiculé dans la langue étrangère d'où la formule ; *« apprendre à parler pour apprendre »<sup>7</sup>*

Cependant, l'oral n'est pas seulement un outil d'apprentissage mais c'est aussi un moyen de communication et devrait être enseigné comme tel, c'est-à-dire en fonction des fins pratiques qui sont visées à savoir ; la communication, l'interaction et l'ouverture sur l'autre. Autrement dit, le rôle de l'école devrait intégrer la formule *« apprendre à parler pour vivre ensemble »<sup>8</sup>*.

En Algérie, l'enseignement du français débute dès la troisième année primaire, son statut est celui d'une langue enseignée non d'une langue d'enseignement. Concernant le premier palier (objet de notre travail), appelé aussi palier « d'homogénéisation et d'adaptation », qui caractérise la première année du collège, l'enseignement du français a pour objectif de ;

*« Permettre à l'élève de renforcer les compétences acquises au primaire par la mobilisation des actes de parole dans des situations de communication plus diversifiées à travers la compréhension et la production de textes ... »<sup>9</sup>*

Il est évident ici, qu'en première année moyenne l'accent est mis sur les actes de parole (intentions communicatives) donnant ainsi, l'occasion à l'apprenant de consolider ses acquis. A l'issue de l'école primaire - où l'enseignement du français a pour objectif de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral comme à l'écrit dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif - le jeune apprenant algérien sera initié à l'utilisation de la langue orale et écrite pour s'exprimer dans des situations de communication variées .

---

<sup>6</sup> La Loi d'Orientation sur l'Education Nationale N°08-04 du 23 janvier 2008, Chapitre II, art. 4

<sup>7</sup> / <sup>8</sup> Schneuwly, B. « Enseigner la parole publique ; une approche socio-historique », L'oral à l'école et sa didactique. [http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral\\_schneuwly.htm](http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral_schneuwly.htm) (consulté le 29/04/2009)

<sup>9</sup> Commission Nationale des Programmes ; Programme de français 1AM, Janvier 2010

Nous avons consulté le manuel de langue française « *PLAISIR D'APPRENDRE LE FRANÇAIS* », destinés à l'apprenant de 1AM, qui se proposerait comme objectifs de :

- *Faire découvrir aux élèves de ce palier le plaisir de lire*
- *Les aider à consolider les bases d'une culture personnelle riche et diversifiée aussi bien nationale qu'universelle*
- *Leur faire acquérir une méthode pour devenir des lecteurs autonomes et critiques*

L'objectif escompté par les auteurs de ce manuel est de mettre l'accent sur les activités de lecture /écriture, dès lors, une question se pose ; les activités de lecture, d'écriture et de langue sauraient-elles, à elles seules, constituer les supports visant des compétences à faire acquérir aux élèves au cours des diverses séquences du projet pédagogique annuel ? Quel est le rôle des activités et pratiques orales dans cette acquisition ?

Dans l'enseignement actuel du FLE à l'école algérienne, l'expression orale reste souvent limitée aux exercices de questions/ réponses dirigés par l'enseignant et à la lecture magistrale de textes ce qui, en général, n'autorise pas l'apprentissage naturel du français.

L'approche communicative a pour objectif d'enseigner à l'apprenant-locuteur de communiquer efficacement. La connaissance des règles, du vocabulaire et des structures grammaticales est une condition nécessaire mais non suffisante pour la communication. A ce sujet GERMAIN avance :

*« Pour communiquer efficacement en L2 il faut, en plus, connaître les règles d'emploi de cette langue. Cela signifie savoir quelles formes linguistiques employer dans telle ou telle situation, avec telle ou telle personne, compte tenu de l'intention de communication (persuader, donner des ordres, faire une demande, etc.)<sup>10</sup>*

### **3-1 Les représentations des apprenants :**

Le regard du jeune apprenant algérien porté sur le FLE dépend de nombreux facteurs et subit de multiples influences, ne serait-ce que le milieu familial qui détermine peu ou prou les modes d'appréhension de cette langue. Cette perception résulte plus ou moins directement de l'interaction avec son environnement familial, social et culturel.

L'image que se fait l'apprenant algérien de cette langue n'a souvent pour fondement que des idées préconçues de connotation négative. Ces représentations émanent principalement de son expérience antérieure (premier contact difficile, mauvais encadrement, absence d'enseignant... etc.), elles lui font obstacle et entravent la réussite de son apprentissage du FLE.

---

<sup>10</sup> GERMAIN, Claude, « *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire* », Paris : CLE International, 1993, p203 (352 p.).

Un grand nombre d'apprenants éprouvent de grandes peines à s'exprimer en classe. Certaines expériences passées et douloureuses peuvent être à l'origine de résistance et de blocage face à des situations d'apprentissage.

En effet, la prise de parole en classe de langue étrangère est souvent ressentie par les apprenants comme une prise de risque. Parler une langue étrangère serait difficile ; La *fictionnalisation* (une représentation virtuelle d'une situation visée à travers la situation réelle, selon IAKOBINSKY) de la situation de communication empêcherait un grand nombre d'apprenants de profiter des occasions qui s'offriraient à eux afin de s'investir dans ce type d'activité ou d'utiliser rapidement leurs nouvelles compétences linguistiques.

Nombreux spécialistes avancent que la maîtrise de l'oral est souvent liée à la perception même de cet oral (Emotions, sentiments et valeurs sont autant de facteurs qui influencent sa vision du FLE).

Le Cadre Européen Commun de Référence aborde la question des représentations et déclare que la réussite du FLE résulte de la conception de l'apprenant ;

*« L'efficacité et le succès dépendent de la perception émotive de l'élève. Ainsi, une situation perçue positivement sera abordée avec efficacité, la personne se sentant suffisamment en contrôle pour oser mobiliser l'ensemble de ses savoirs et de ses ressources »<sup>11</sup>*

Nous retenons ici la notion de perception émotive, il ne s'agit donc pas de qui parle beaucoup, ni de qui parle peu ou pas du tout, mais il s'agit de motivation, de stimulus. Ce paramètre est déterminant dans l'apprentissage du FLE en ce qu'il détermine l'activité. Il permet non seulement de s'engager mais aussi de persévérer dans l'effort que demande l'apprentissage d'une langue à long terme.

### **3-2 Le rôle de l'enseignant :**

La préoccupation de l'enseignant est d'amener l'élève à disposer de la langue cible selon une ligne de « marche » définie par les programmes officiels. Alors que certains apprenants adhèrent facilement à cet enseignement d'autres s'appliquent différemment ou difficilement aux règles et exigences de la nouvelle langue.

De ce fait, si l'enseignant prend en compte la nature sociale de l'apprentissage et s'il considère la classe comme scène socioculturelle il ne pourra écarter, de la classe de langue, cet acteur principal qu'est l'apprenant. L'enseignement du FLE devrait faire face aux difficultés et aux obstacles auxquels sont confrontés les jeunes apprenants algériens.

Dans cette perspective, il devrait constamment réfléchir à de nouveaux supports didactiques à intégrer dans le cours afin qu'il puisse remplir les missions qui lui ont été assignées. Des supports didactiques originaux intégrés dans des tâches qui séduiraient

---

<sup>11</sup> Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

l'apprenant, qui susciteraient son intérêt et qui l'impliqueraient dans des activités nécessitant une présence physique et psychologique.

Le travail de l'enseignant serait la co-construction avec l'élève, c'est-à-dire crée les conditions pour cette construction. Son nouveau rôle de médiateur consisterait à accorder la priorité aux compétences langagières des apprenants et de provoquer des situations de communication et d'interactions orales au sein du groupe-classe. Dans ces échanges, l'enseignant devrait limiter son temps de parole pour augmenter celui des apprenants, or notre enquête a révélé que les enseignants, dépassés par les conditions de travail, se concentraient essentiellement sur la manière d'occuper les apprenants et de réduire le bruit en classe.

Dans des activités d'enseignement autour de l'oral, l'enseignant devrait mettre en place une organisation de la classe qui favoriserait la mise en perspective de la situation d'apprentissage ; Il devrait remémorer l'enjeu et à rappeler constamment le référent des séances ; Il devrait expliciter les consignes et surtout mettre en évidence le chemin parcouru. L'enseignant retarderait son intervention, laissant ainsi à l'apprenant le temps nécessaire à la réflexion et à la prise de parole. En somme, les échanges devraient être centrés sur l'apprenant.

## ***CHAPITRE II : L'oral et les technologies éducatives***

L'enseignement des langues, aujourd'hui, disposent des différentes formes de l'image. Les moyens techniques utilisés (magnétoscope, data-show, ordinateur, internet...) sont choisis selon les moments, les objectifs à atteindre à l'intérieur d'une unité didactique et le niveau des apprenants. Ce choix dépend aussi de la méthodologie adoptée par l'enseignant. En effet, en didactique des langues, le recours aux technologies de l'éducation (l'audiovisuel) tend non seulement à faciliter le travail de cet enseignant et à renforcer l'efficacité de son enseignement mais plus encore, à adapter les démarches et les procédures éducatives.

Ce faisant, il serait nécessaire que ces technologies établissent le lien entre l'étude des multimédias et l'éducation scolaire. Des médias mis au service du projet éducatif sont d'ores et déjà présents dans les textes officiels algériens (sous la dénomination des TICE) mais télévision, station radio, enregistrements sonores, supports de presse écrite etc. sont souvent mis à l'écart des pratiques de classe dans l'école algérienne. Pourquoi ne pas les exploiter dans les activités de classe ? Devons-nous rappeler que les médias sont porteurs d'informations et de valeurs et qu'ils jouent un rôle important dans notre rapport au réel, au savoir et à la société ? N'avons-nous pas constaté, que bien avant de savoir lire, que bien avant l'âge scolaire, les enfants d'aujourd'hui sont exposés à l'abondance et à la diversité des images de la télévision, d'internet... ?

Le recours aux médias participe pleinement à l'intégration dans la société (compétences socio-intégratives) et à l'éducation sociale des apprenants. Cela apparaît quasi nécessaire dans l'enseignement, en particulier, des langues étrangères, qui devrait leur consacrer des travaux et des activités pédagogiques pour permettre aux apprenants de prendre conscience de leur place et de leur influence dans la société.

En définissant les valeurs de l'éducation, la Commission Nationale des Programmes déclare :

*« Toute éducation a pour vocation de transmettre les valeurs qu'une société s'est choisie, des valeurs communes à tous ses membres : valeurs politiques et sociales, culturelles et spirituelles, dont l'objectif est de consolider l'unité nationale. L'enseignement du français, à l'instar de celui des autres disciplines, se doit de prendre en charge ces valeurs (identitaire, nationale, citoyenne et d'ouverture sur le monde) en vue de contribuer à la formation saine et équilibrée de l'élève, ce futur citoyen.<sup>12</sup> »*

La prise en compte de valeurs comme ; éducation sociale et civique, autonomie des apprenants, identité de citoyen évoque de nombreuses références aux médias. Les TIC sont partie intégrante de notre culture contemporaine.

Leur usage est devenu, grâce à la révolution des technologies de l'information, un élément nécessaire pour la construction du savoir.

---

<sup>12</sup> Commission Nationale des Programmes ; Programme de français 1AM, janvier 2010

Utiliser les TIC en classe de français langue étrangère, aiderait les apprenants à faire le lien entre les thèmes d'actualité véhiculés par les médias et les savoirs transmis par l'école, donnant lieu à des activités favorisant des compétences telles que ; la maîtrise de la langue française, l'éducation civique, l'histoire, la découverte du monde etc.

## 1- L'enseignement de l'oral et les TICE

L'enseignement via les TICE (technologies de l'information et de la communication éducatives) fait appel à des méthodes de pédagogie active. Au sein de la démarche de projet, il permet d'instaurer de nouveaux rapports entre l'enseignant et l'apprenant, entre l'apprenant et le savoir. A ce propos, le Ministère de l'éducation nationale (Commission Nationale des Programmes, groupe disciplinaire de français) décide que l'école devrait permettre aux apprenants :

*« De développer leurs habiletés de communication et à accroître leur capacité à travailler en mode collaboratif en tirant profit des possibilités offertes par les TICE <sup>13</sup> »*

C'est le cas, pour prendre exemple, de la compétence portant sur la maîtrise de la langue française, des capacités définies pour s'exprimer à l'oral ; elles pourraient s'acquérir à partir des pratiques d'écoute liées à la radio, LHOTE invente à ce propos le concept de « *paysage acoustique* ».

Elle explique que ;

*« Apprendre à percevoir dans une langue étrangère, serait savoir repérer, capter, identifier, interpréter des éléments des indices sonores et visuels qui trouveraient leur sens dans le contexte situationnel et indiqueraient qui serait qui, ferait quoi, dirait quoi, pourquoi, etc. <sup>14</sup> »*

Nous noterons encore que les capacités en question pourraient s'acquérir à partir de pratiques liées à la télévision (paysage audiovisuel) à condition que l'apprenant, cet enfant scolarisé, soit guidé dans ses pratiques de téléspectateur par un parent pour recevoir l'aide nécessaire. Ce média propose des expériences qui interviennent dans la construction de leur vision du FLE et de la culture de l'autre.

L'interprétation d'un programme audiovisuel diffère souvent d'un apprenant à l'autre. Chaque apprenant téléspectateur réagirait à sa manière. C'est sans doute là un point de départ pour des échanges oraux au sein du groupe classe.

L'enseignant pourrait en effet demander aux apprenants de distinguer entre la fiction (ses caractéristiques) et la réalité (leur vécu). Ils pourront comparer les personnages et les situations dans lesquelles ils évoluent à ce qu'ils connaissent - même s'ils ne l'ont pas vécu - ou à leurs propres expériences

---

<sup>13</sup> Commission Nationale des Programmes ; Programme de français 1AM, janvier 2010

<sup>14</sup> LHOTE, Elisabeth. « Enseigner l'oral en interaction, Percevoir, écouter, comprendre », Paris, Hachette, Coll. F. autoformation.

Ce média permet à l'apprenant de comprendre la langue sans se soucier de sa structure ni de son lexique. Ainsi, « *par accumulation ou par usure il fera de cette langue un moyen de compréhension* <sup>15</sup> » et d'expression sans qu'il en ait conscience, surtout si le milieu social est favorable (usage quotidien du français dans le milieu où il vit).

Les éléments linguistiques, et paralinguistiques (essentiellement des gestes, des expressions du visage, de l'intonation expressive ou affective) accompagnent et renforcent la communication orale. Ils aideraient dans un premier temps l'apprenant à reproduire correctement des éléments prosodiques et des éléments gestuels en rapport avec la situation de communication présente dans un support audio-visuel et permettraient à cet apprenant de restituer d'abord, puis d'aller vers l'appropriation et l'expression naturelle et spontanée.

L'intervention de l'enseignant en classe de français langue étrangère consistera désormais dans ce cas à mettre l'apprenant en présence d'énoncés complets avant qu'il ne soit en mesure de prendre conscience des valeurs et des fonctions de leurs composants. L'enseignant exposera et expliquera les règles, s'en suivra une application consciente par l'apprenant. Cette pratique implicite de la forme d'enseignement à travers un média audiovisuel est préconisée par la méthode structuro-globale qui prévoit l'acquisition des formes et des structures linguistiques avant le passage à l'explicite.

Les deux médias cités n'épuisent pas le champ du possible. Les supports audiovisuels très présents aujourd'hui dans l'environnement des apprenants, sont identifiables surtout par leur qualité de sons ou d'images différentes (format, sujet, support, couleur ou noir et blanc etc.). Comprendre l'importance d'un média audiovisuel, c'est trouver des repères dans ce qu'il propose et c'est conduire l'apprenant à devenir un lecteur d'images.

---

<sup>15</sup> BENAMMAR Naima, « *L'enseignement/Apprentissage du FLE : Obstacles et Perspectives* ». **Synergies Algérie** n°7- 2009. p. 279

## 2- La fonction de l'audiovisuel dans ses rapports avec la parole.

Il convient d'entendre ici par audio-visuel, un système symbolique, une ressource sémiotique constituée de toutes les formes du langage : son, image, texte, musique, gestuelle, etc. Il contribuerait à la fabrication du sens et serait producteur de connaissance et de représentation. Il stimulerait chez l'apprenant les structures cognitives d'ordres : rationnel, émotionnel et spirituel.

L'emploi de ce genre d'image familiariserait l'apprenant avec le décodage des messages télédiffusés. Il aurait une attitude réfléchie sur la signification de ces messages et leur valeur. Sa réception se verrait plus critique, elle consisterait, plus tard, à se mettre à distance d'une position de consommation directe des produits audio-visuels.

A ce titre P. RIVENC, déclare :

*« Tout apprentissage linguistique suppose que l'élève est plongé au départ dans une situation de communication qu'il perçoit d'abord globalement par voie audio-visuelle. C'est par approximations successives que l'élève – guidé par le professeur- parviendra à rendre significatives et à intégrer dans son comportement linguistique, en vue de nouvelles performances de communication, des séries de microsystèmes faisant partie du système linguistique à apprendre.<sup>16</sup> »*

Dans le cadre de la méthode audio-visuelle, l'accès au sens étranger passerait par la prise en considération simultanée d'un contexte ou acte de communication et d'une situation. Une combinaison (parole/ image) complémentaire et interdépendante - comme c'est le cas à travers l'exploitation du dessin animé - permettrait à l'apprenant de première année moyenne en classe de FLE, d'aller de la forme au sens. Cette combinaison éliminerait la comparaison incessante entre langue maternelle et langue étrangère qui se produit spontanément chez l'apprenant Algérien.

L'image est considérée comme moyen possible de la compréhension, comme simulacre d'une certaine réalité culturelle, une représentation figurative iconique tendant à faciliter la compréhension-traduction des énoncés étrangers. Tandis que l'enregistrement sonore est vu comme modèle acoustique, comme présence d'une réalité linguistique autre que le maître. La combinaison image et son est perçue comme instrument d'une représentation audio-visuelle qui donne lieu à une communication et en provoque de nouvelles au sein du groupe classe.

---

<sup>16</sup> P. RIVENC, *Vers une définition du terme « structuro-global »*, Revue de phonétique appliquée, 21. (1972)

### 3- De l'image audiovisuelle à l'oral

L'enfant ou l'adolescent scolarisé subirait deux formes d'instructions différentes ; celle proposée par l'école (enseignement d'informations scolaires) et celle des médias (informations extrascolaires). En particulier la télévision qui apporterait elle aussi des connaissances - qui ne sont pas du même ordre, néanmoins elles sont présentes - La deuxième serait un moyen d'information de masse ou fournisseur de matériaux linguistiques distincts de ceux employés habituellement et qui contribuerait d'une façon ou d'une autre à l'acquisition du français langue étrangère. Cela a donné naissance au qualificatif *parallèle* qui signifie que l'une est une école officielle (qualifiée par Louis PORCHER de « normale ») et que l'autre a une fonction officieuse et quasi clandestine. Nous observons alors, une concurrence entre ces deux écoles.

La définition faite de cette école parallèle par Louis PORCHER est la suivante :

*« L'école parallèle est constituée par l'ensemble des circuits grâce auxquels parviennent aux élèves (comme aux autres) en dehors de l'école, des informations, des connaissances, une certaine formation culturelle dans les domaines les plus variés. Les instruments sont ceux de la communication de masse (...) surtout la télévision. Les nouveaux canaux d'éducation que les enseignants ne contrôlent pas sont fréquentés massivement par les élèves. »<sup>17</sup>*

Cette définition nous amène à croire qu'étant un produit audio-visuel consommé massivement par les apprenants (comme le montrent les résultats de l'enquête) des classes de 1<sup>ère</sup> année moyenne, le dessin animé pourrait contribuer à l'alliance entre ses deux écoles. Reste à savoir comment l'exploiter en vue d'établir la confiance au sein du groupe classe et de motiver les apprenants timides tout en veillant à répartir de manière égalitaire le temps de parole entre les participants, puis, d'essayer de construire un oral interactif afin de susciter une émulation au sein de la classe de langue dans le but d'aboutir à un oral structuré de Savoir et de Savoir-faire.

---

<sup>17</sup> PORCHER, L. « *l'Ecole parallèle* » Paris, Larousse.

### ***CHAPITRE III : Observation de classe en situation dite « écologique »***

Ce chapitre sera consacré aux observations directes effectuées lors de notre enquête exploratoire des procédés de transposition didactique dans les pratiques de classes et des stratégies mises en œuvre dans le processus d'apprentissage de l'oral. Afin de mener à bien notre recherche, nous avons pris contact avec le responsable chargé du service d'organisation pédagogique (Bureau d'enseignement moyen) à l'académie de la wilaya d'Oran pour solliciter l'aval du directeur de l'éducation et pour avoir les autorisations d'accès nécessaires sans lesquelles nous n'aurions pu visiter les établissements scolaires choisis préalablement et vérifier nos hypothèses. (Annexe n°01)

Notre enquête est sélective. Conscients de notre incapacité à travailler sur la population générale, nous avons voulu tout de même effectuer notre expérience dans plusieurs collèges de façon à tester nos hypothèses sur des échantillons représentatifs de l'ensemble parent. Pour ce faire trois CEM de la wilaya d'Oran ont été sélectionnés et autorisés par l'académie ; ABDELMOUMENE (Cité des mimosas), CHERFAOUI ALI (Saint Hubert), KERZAZI ABDELRAHMENE (Centre ville)

Nous avons assisté plusieurs fois au déroulement des projets, afin d'analyser et d'évaluer les différents moments de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Nous avons intégré les classes de 1AM au cours du projet n° 1 : « Le texte Narratif » et du projet n°2 « Le Conte »

Nos observations sont basées sur des grilles à des fins descriptives et analytiques des relations pédagogiques. Ces grilles rendent compte des comportements pédagogiques de l'enseignant puis de l'enseigné, des circuits relationnels qui s'établissent au sein de la classe de FLE, du recours aux divers supports didactiques. Les résultats obtenus seront confrontés à ceux qu'apporteront les questionnaires et les entretiens, dans la deuxième partie de ce travail

Nous voulions observer les procédés de transposition didactique à travers les pratiques de classe et les problèmes qui en découlent ; la transposition des savoirs livresques et des savoir-faire associés. Nous voulions aussi vérifier la prise en compte des compétences orales des apprenants par l'enseignant pour que nous puissions par la suite trouver le moyen de dynamiser la classe en faisant recours au dessin animé.

Bien entendu, nous nous sommes interdit de participer de loin ou de près au déroulement des séances. Présente en simple observatrice, nous demeurions neutres et discrète pour ne pas perturber l'essor habituel des cours et faire en sorte que les apprenants comme l'enseignant réagissent naturellement

## **1. Choix du public :**

Le collègue est souvent décrit comme maillon sensible par les observateurs (académiciens, enseignants...) qui ont dénoncé maintes fois son mauvais fonctionnement. C'est là une des raisons qui ont influencées notre choix. Cet intérêt pour l'enseignement de l'oral en classe de première année moyenne peut s'expliquer aussi par le fait que : D'une part, nous voulions un public ayant certaines connaissances en langue française ; des compétences en compréhension / expression orale et capable ainsi de réagir oralement dans cette langue

D'autre part, nous constatons, à l'endroit de l'apprentissage du français langue étrangère (au niveau du collège), une mauvaise maîtrise et un désintérêt à l'égard de cette langue alors qu'elle pourrait aisément contribuer à l'acquisition des connaissances disciplinaires vue la place de choix qu'elle occupe dans l'environnement social et scolaire du jeune algérien (les bibliothèques, l'internet, la téléphonie mobile, la télévision et les réseaux satellitaires, etc.) Ainsi, nous pensons que si dès le départ l'apprentissage du FLE n'est pas maîtriser l'acquisition de ce savoir spécialisé se trouvera hypothéqué à jamais.

Nous voulions faire l'expérience avec l'apprenant de première année moyenne sachant que sa pratique se résume aux trois années de primaire. Bien que ses capacités psychologiques sont encore limitées, à ce stade l'apprenant devient capable de se soumettre aux rythmes plus complexes de la vie sociale et commence progressivement à posséder des systèmes de connaissances de plus en plus cohérents et de mieux en mieux structurés. Nous pensons faire un choix stratégique parce qu'il nous semble que la maîtrise de la parole et l'affirmation de soi s'apprennent dès le plus jeune âge (comme l'affirme Piaget dans la classification qu'il propose des différents stades de l'évolution individuelle) pour garantir l'acquisition du savoir vivre ensemble.

## **2- Déroulement de la séance : Principes méthodologiques et stratégies de réalisation du projet.**

Le nouveau programme poursuit des objectifs de classification typologique des textes. Il adopte une démarche de projet qui obéit à une intention pédagogique et qui vise l'installation de compétences disciplinaires liées à différents domaines (cognitifs, socio-affectifs, méthodologiques)

Dans le cycle moyen, l'enseignement du français permet d'installer la notion de texte. Les activités variées permettront aux jeunes apprenants algériens de s'appropriier le texte et de l'intégrer dans une classification opérée par une typologie et d'inférer alors une visée textuelle.

L'enseignant organise les séquences d'enseignement à partir des programmes. Un découpage du savoir en chapitres, en thèmes de séance puis en objectifs s'impose. Il est relativement libre dans ce découpage, cela dépend non seulement de l'établissement, des disciplines, du manuel etc. mais aussi de ses connaissances et de sa conception de l'apprentissage, du niveau de l'élève, de ses capacités, de ses besoins et de ses motivations.

L'enseignant commence le projet par une évaluation diagnostique et l'achève par une évaluation sommative. Avant toute action d'enseignement/apprentissage, il est important que chaque enseignant puisse avoir à l'esprit : Les buts à atteindre, Les stratégies à mettre en place, La mise en œuvre d'une planification des contenus d'apprentissage et des tâches à exécuter

La fiche technique qui ressemble assez à un carnet de route de l'enseignant, détermine les pratiques de classe à savoir : définition du projet, intention communicative, objet d'étude et séquences d'apprentissage. Il s'interroge sur les objectifs visés, les délais de réalisation etc.

Bien sûr, la réponse à ces questions dépend de plusieurs facteurs. La préparation d'une séquence d'apprentissage suppose la sélection ; d'une compétence, des objectifs d'apprentissage (théoriques / pratiques), d'une organisation des tâches pertinentes (choix des outils, vérification de l'utilisabilité des outils en fonction de la tâche à réaliser, choix des supports sur lesquels porteront les tâches) et de la définition du mode d'organisation selon les tâches.

Ce travail étant fait, il est essentiel par la suite d'élaborer une grille d'évaluation formative, de préparer des activités de remédiation et de prévoir des moments de synthèse. La conclusion quant à elle, s'articule avec la séquence précédente.

Un des plus importants moments dans les pratiques de classe est l'observation et l'évaluation des travaux de groupes. L'enseignant contrôle le fonctionnement du groupe, l'interaction dans le groupe et le résultat de la tâche. Ces critères d'observation sont vérifiables selon des indicateurs visibles au sein du groupe même.

Le programme de première année moyenne comprend quatre projets, chaque projet part d'une situation problème centrée sur une compétence à privilégier. Un projet est constitué d'un ensemble d'activités qui s'articulent autour d'une intention communicative et d'une pratique discursive. Les leçons sont conçues de manière à permettre à l'apprenant de s'exercer à écouter, parler, lire et écrire.

Pour le lancement, l'enseignant dispose des stratégies de réalisation du projet, ainsi, il offre à l'apprenant les ressources nécessaires pour s'acquitter de la tâche finale (manuel scolaire, documents, indications, pistes de recherche etc.).

D'abord, l'enseignant présente le contrat d'apprentissage avant le début de chaque projet. L'apprenant prendra alors connaissance des différentes phases de la réalisation de la tâche finale. Le projet prend en charge plusieurs séquences, celles-ci véhiculent des contenus qui répondent aux besoins de l'apprenant pour la réalisation d'une partie du projet.

La mise en chantier du projet comporte une tâche intermédiaire de recherche d'idées et de documents par *le tri de textes*<sup>18</sup> que propose l'enseignant. Pour la mise en œuvre du projet, l'enseignant fait découvrir à l'apprenant des textes variés utiles à la lecture, il lui facilite les procédures d'exécution de la production terminale. Ainsi, il l'entraîne au vocabulaire, à la morphosyntaxe, à la grammaire de texte, à la grammaire de phrase, à l'orthographe etc. tout en insistant sur les processus de lecture-compréhension et d'analyse des particularités du texte choisi. Des ateliers d'écriture sont programmés à la fin de chaque séquence pour s'acquitter d'une partie du projet à élaborer.

L'enseignant aide l'apprenant dans la recherche et l'acquisition de connaissances indispensables à la réalisation du projet. Le rôle de l'enseignant est d'être un conseiller, s'effaçant le plus que possible et n'intervenant qu'en dernier recours, à la demande des apprenants.

Quant à la finalisation, c'est une étape nécessaire dans l'interaction enseignant / enseigné. Elle consiste à traiter des problèmes de cohérence (révision, mise au point rédactionnelle), mais aussi à traiter des aspects matériels (la mise en forme).

L'avant dernière étape, est celle de l'évaluation. C'est une sorte de bilan qui permet de vérifier l'efficacité de l'enseignement/ apprentissage mis en place, de mesurer la qualité globale et les effets de cet enseignement/ apprentissage et de valider, enfin, le projet de façon pédagogique et didactique.

Une fois le travail achevé, le produit fini obtenu passe d'un simple produit scolaire à un produit socialisé. Il sera davantage valorisé et largement diffusé avec le journal scolaire sinon, lors des expositions dans différentes occasions. Ces moments permettent aux apprenants de s'affirmer et de s'ouvrir sur les autres mais aussi d'approcher de près la vie professionnelle.

### 3- Résultats des observations : Critères d'évaluation et compétences

1. Toujours	2. Souvent	3. Rarement	4. Jamais
-------------	------------	-------------	-----------

Dans cette partie consacrée à l'observation des travaux de groupes, nous tenons compte de trois processus préconisés dans l'évaluation de la communication orale dans le cadre scolaire ; la stimulation, la régulation et la validation.

A l'issue des résultats obtenus sur les comportements didactiques et les principales dimensions de la gestion de la classe nous pourrions sonder l'état des activités orales des apprenants de première année moyenne en classe de français langue étrangère ; nous pourrions déterminer le caractère factice ou concret des activités menées autour de l'oral ; vérifier si elles sortent du caractère stéréotypé de l'enseignement traditionnel ; nous pourrions aussi évaluer le rôle de l'enseignant et ses interventions.

<sup>18</sup> Cf. M.H. LELOUP, *Evaluation formative – vers une maîtrise de l'écriture des textes*

## 1) Attitude générale de l'enseignant :

Se déplace dans toute la salle			X	
Utilise un ton agréable et enthousiaste, fait preuve d'humour			X	
Utilise le non verbal et le langage corporel (geste, mimique...)			X	
Sait solliciter l'attention des apprenants		X		

Le choix d'un modèle de comportement change selon l'âge et le savoir-faire de l'enseignant. Nous remarquons qu'il se déplace rarement dans la salle et préfère rester en position frontale. Il cherche à maintenir le contact du regard avec les apprenants comme pour instaurer son pouvoir en classe. Rares sont les moments où il utilise un ton agréable et fait preuve d'humour.

Nous constatons aussi qu'il sait, d'une manière ou d'une autre, solliciter l'attention des apprenants ; lors d'échec de la communication par exemple, l'enseignant les incite à utiliser le non verbal et le langage corporel mais il en fait rarement de même.

Nous avons enregistré une contradiction dans l'attitude de l'enseignant ; à travers la manière dont il présente le cours (magistral), nous remarquons qu'il paraît souvent comme le détenteur du savoir pourtant il se force de centrer son enseignement sur les apprenants. Devons-nous rappeler l'importance qu'est pour l'apprenant de savoir chercher par lui-même et de progresser à son propre rythme.

## 2) Interaction enseignant / apprenant

Suscite l'interaction entre les apprenants			X	
Encourage l'apprenant en l'interrogeant personnellement		X		
Evite les critiques négatives		X		

L'interaction est un des mots clés de ce travail, c'est le moyen par lequel l'enseignant pourrait installer une interdépendance et une co-construction du savoir entre les apprenants sous forme d'échanges en communication orale (mais pas seulement). L'interaction leur apprend le respect et l'acceptation de l'autre, elle pourrait commencer par une prise de contact ou une simple discussion pour arriver au partage, à la compréhension et à la tolérance.

Le travail en petits groupes ou en binômes encourage la relation entre les apprenants, pourtant l'enseignant n'y est pas très favorable, il craint en cela la perte de temps et le bruit engendré par ces activités.

Nous observons un climat de tension et de fermeté instauré par l'enseignant, c'est sa façon de gérer la classe et de discipliner les apprenants. Néanmoins, il fait souvent preuve de disponibilité à leur égard.

Bien qu'il essaye le plus souvent possible de se montrer patient, il fait tout de même, dans des moments de colère, des critiques négatives en public à l'encontre des apprenants ce qui déplaît fortement à ces derniers. N'avons-nous pas entendu parler de la violence dans les établissements scolaires et des tensions entre enseignants et enseignés.

Les relations interhumaines qui se créent en classe de langue (FLE) donnent l'occasion aux apprenants de s'exprimer et de s'investir dans le cours. Ces derniers apprendraient à se connaître et à discuter ensemble. Ce sont là les prémices d'une éducation à la citoyenneté des jeunes apprenants Algériens.

### 3) Aisance linguistique et phonétique de l'enseignant

S'exprime avec aisance dans la langue orale et écrite	X			
Utilise des variations de rythme	X			
Utilise des variations d'intonation	X			

L'aisance linguistique et phonétique de l'enseignant est incontestable autant à l'écrit qu'à l'oral. Il parle correctement la langue française et n'hésite pas à faire recours au dialecte algérien, quand cela s'avère indispensable à la compréhension. Il semble que c'est tout à fait toléré par l'inspecteur de la matière.

D'après ce que nous remarquons, l'enseignant mobilise toutes ses compétences orales (discursives, linguistiques etc.) pour l'enseignement du FLE. Son rythme et débit de parole sont appropriés, ainsi que la prononciation et la prosodique.

### 4) Clarté

Illustre par des exemples pour clarifier l'idée et aider l'apprenant		X		
Utilise un langage clair et facile à comprendre	X			
Explique clairement les consignes	X			

Nous trouvons que l'enseignant sait se faire entendre au fond de la salle (d'ailleurs, il nous semble qu'il crie souvent). Il écrit clairement sur le tableau et fait preuve de beaucoup de clarté : il explique amplement et répète les éléments mal compris, il définit les termes complexes et répond aux questions de vocabulaire, il utilise fréquemment le tableau pour expliciter les consignes, schématiser etc.

Nous considérons qu'il s'exprime de façon claire et compréhensible en adaptant son discours au niveau des apprenants. Pour cela, il reformule ses propos, illustre par des exemples quand cela est nécessaire afin d'étayer les idées et aider les apprenants dans la construction du savoir.

### 5) Aspects cognitifs

Utilise différents types de questions (ouvertes, fermées, simples...)	X			
Vérifie la compréhension de l'apprenant		X		
Reformule bien ses questions en cas d'incompréhension	X			

L'enseignant prête une grande attention à l'aspect cognitif et déploie des efforts considérables pour développer les connaissances et les facultés intellectuelles des apprenants. Il pose différents types de questions, il simplifie les consignes et reformule quand cela est nécessaire mais il est dommage de constater qu'il ne leur accorde pas assez de temps de réflexion.

Il arrive que l'enseignant encourage les apprenants faibles en les interrogeant personnellement mais il se laisse vite découragé par leurs réponses alors il se tourne vers un groupe restreint avec qui il a l'habitude de travailler. Nous pensons que s'il leur accorde assez de temps, tous les apprenants (ou presque) parviendraient à maîtriser les objectifs d'apprentissage.

## 6) Organisation de la séquence

Met en évidence l'objectif de la séquence et du cours	X			
Adapte bien son cours en fonction des objectifs de la séquence	X			
Fait un résumé de ce qui a été appris en fin de séquence	X			

Comme nous l'avons signalé précédemment, les compétences visées et les objectifs d'apprentissage (théoriques / pratiques) sont sélectionnées et signalés dès le début du projet. L'enseignant prépare chaque séquence en l'introduisant.

Prenons le premier projet du texte narratif ; la première séquence intitulée « je découvre le récit » débute par une séance d'expression orale, nous avons remarqué qu'il a fait recours à la page 15 du manuel scolaire où sont proposées des couvertures d'ouvrages pour déclencher la séquence (lancement et motivation).

L'objectif final de cette séquence étant d'identifier le héros et la structure du récit, l'enseignant adapte alors les cours en fonction de cet objectif, organise bien les éléments au tableau et fait des synthèses utiles lors de chaque cours. Toutefois, nous remarquons que les compétences recherchées sont purement linguistiques ; il se contente de (faire mine) jeter au panier les efforts déployés par l'apprenant lors des séances de communication orale pour laisser place à un recours massif à la grammaire dans l'enseignement du FLE.

## 7) Gestion du temps de la séquence

Gère bien le temps imparti à la séquence		X		
Alterne bien les compétences (CO/EO/CE/EE...)		X		
Varie les activités à un rythme adéquat		X		

L'enseignant du français se plaint du manque de temps consacré à la matière. Vu l'effectif, nous remarquons que c'est un réel problème auquel est confronté l'enseignement des langues étrangères. Quand bien même les efforts fournis par l'enseignant seraient considérables, il éprouve des difficultés quand à la gestion temporelle des séquences. Dans la pédagogie du projet, l'enseignement est centré sur les apprenants, les activités sont donc multipliées pour un meilleur apprentissage du français, les auxiliaires didactiques (les médias par exemple) sont eux aussi intégrés sur une base d'efficacité afin de permettre à chacun de progresser à son propre rythme. La vitesse est de ce fait déconseillée.

Nous remarquons que l'enseignant suit la répartition annuelle du programme décidée et acceptée par l'ensemble des enseignants de l'établissement ; il alterne les compétences et passe d'une activité à l'autre en suggérant aux apprenants des révisions à la fin de la séquence. Cette révision revêt la forme d'exercices de rattrapage, sorte de compromis pour achever le projet au temps indiqué

## 8) Utilisation du matériel pédagogique et autres auxiliaires

Utilise le tableau à bon escient	X			
Utilise les TICE : rétroprojecteur, ordinateur et le data-show ...				X
Utilise des documents authentiques : cassettes audio, vidéo, CD...				X

Nous avons remarqué que l'enseignant utilise régulièrement le tableau blanc (pour expliquer, schématiser, résumer ...). Les apprenants, quand à eux, possèdent deux cahiers, ils en disposent de façon machinale ; un pour les cours et un autre pour les exercices.

Le manuel de l'élève fournit des images fixes de ; BD – vignettes - couvertures d'ouvrages etc. Or, le son est représenté, lors des séances d'expression orale, par la seule voix de l'enseignant sous la formule « écoute le récit lu par ton professeur » (1<sup>ère</sup> / 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> écoute) et réponds aux questions.

L'enseignement des compétences orales, par exemple, vise d'abord à faire acquérir à l'apprenant des stratégies d'écoutes et à le former progressivement à devenir un auditeur sûr de lui ; entendre des voix autres et différentes de celles de l'enseignant aiderait l'apprenant à mieux comprendre les Français natifs. En effet, l'enseignant pourrait lui faire écouter des documents sonores, avec des rythmes, des intonations, des façons de parler et des accents différents.

Pourtant, excepté le tableau et le manuel scolaire nous n'avons enregistré aucune trace des TICE ou de documents authentiques cités dans le tableau n°8. Les supports et documents cités sont totalement absents des pratiques de classe alors qu'ils constituent des atouts majeurs dans l'enseignement des compétences orales en cours de FLE.

## 9) Respect de l'approche méthodologique préconisée

Respecte la méthodologie du manuel : l'approche communicative		X		
Fait preuve de créativité autour de cette approche			X	
Alterne entre travail collectif, petit groupe, en binôme et individuel			X	

Lors de nos visites nous avons constaté que l'enseignant applique la méthodologie préconisée par le manuel scolaire comme s'il était le seul ensemble didactique capable de réaliser le contenu du programme officiel et d'apprendre le français aux jeunes apprenants de première année moyenne.

Le manuel comporte des activités ; d'expression, de lecture, de langue et d'écriture. L'approche communicative qui vise l'interaction entre les apprenants se concrétise au moment de l'atelier d'écriture (activité créatrice), cette tâche nécessite le travail en binôme. Pourtant, nous remarquons que la majorité du temps est consacrée aux activités de langue et que la façon de faire de l'enseignant n'encourage pas réellement les interactions et le travail de groupe, du moins pas au sein de la classe, car ces activités sont considérées trop dérangeantes.

## 10) Mise en place d'une situation d'apprentissage (CO & EO)

Précise la nature de l'activité orale et l'objectif final de l'apprentissage	X			
Rappel l'enjeu et la conduite discursif ; raconter, décrire, expliquer ...	X			
Propose des activités communicatives complémentaires			X	

Les activités scolaires de compréhension et d'expression orale aideraient l'apprenant à développer de nouvelles stratégies à intégrer dans son propre système linguistique. Ces stratégies lui seraient utiles dans son apprentissage du FLE.

Nous nous sommes rendu compte que l'enseignant entame les projets selon un modèle précis : il annonce l'objectif au départ, pour susciter préalablement l'éveil de l'intérêt et mettre en valeur la pertinence de l'écoute. Il commence par la présentation et la négociation avec les apprenants, il provoque une situation de communication, le projet fait alors l'objet d'une discussion collective. S'en suit une séance d'oral (compréhension et expression) ce deuxième échange ou contexte de communication, animé par l'enseignant, définit le projet et permet aux apprenants de choisir (thème, contenu et forme de production). En dernier lieu, intervient une évaluation diagnostique. Les objectifs sont déclarés en termes de comportements et déterminés avant de commencer l'enseignement.

Nous avons remarqué qu'en séance de compréhension orale l'enseignant se donne du mal en essayant de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. En revanche, cet enseignant appréhende les séances d'expression orale car elles nécessitent beaucoup de temps et d'effort de sa part. Il propose rarement des activités communicatives complémentaires (se souciant, sans doute, de terminer le programme à temps ou craignant que le contrôle de la classe ne lui échappe).

Nous pensons que cette démarche va à l'encontre d'un enseignement centré sur l'apprenant. Dans une approche par compétences, il est question de former progressivement des auditeurs plus autonomes en communication orale. Nous remarquons que l'accent est mis sur l'enseignement du FLE, et que la situation d'apprentissage de cette langue est orientée vers la performance de l'enseignant ce qui ne laisse pas beaucoup d'espace d'expression à l'apprenant.

## 11) Stratégies correctives en CO & EO

Laisse parler les apprenants sans leur couper la parole		X		
Montre du respect et de l'intérêt envers les apprenants	X			
Corrige bien l'apprenant si la classe n'y est pas parvenue	X			
Fait appel à des exercices de remédiation		X		

Au moment des activités orales (CO/ EO), l'enseignant préfère travailler avec l'ensemble des apprenants et avoir une idée globale de la classe (en position de collectif frontal) au lieu d'individualiser et de centrer son enseignement sur chaque apprenant.

Nous avons l'impression qu'il est pressé de terminer cette séance, de ce fait, nous avons constaté qu'il n'encourage pas vraiment les questions ni les commentaires des apprenants auxquels il est contraint de répondre, que son attention est centrée sur le cours.

Au lieu de retarder la validation magistrale en la reportant au groupe ou à l'enfant lui-même, il apporte une correction ponctuelle et immédiate ; par exemple, il n'hésite pas à corriger les erreurs phonétiques de l'apprenant, parfois, sans même lui donner la chance de se corriger ou de se faire corriger par ses camarades ce qui n'encourage pas la coopération et la co-évaluation entre les apprenants. Les interactions verbales renforcent la synergie du groupe sans laquelle l'apprentissage du FLE ne peut réussir.

D'un autre côté, s'il arrive qu'un apprenant s'exprime oralement en langue française il lui montre de l'intérêt, applaudit ses efforts et le laisse parler sans lui couper la parole car il faut savoir que les apprenants s'expriment souvent en arabe (l'enseignant ne s'y oppose pas vraiment mais n'apprécie pas beaucoup non plus)

## 12) Attitude des apprenants, en séances de CO & EO

Participent activement et sont attentifs aux cours		X		
Interagissent, collaborent et co-construisent			X	
Réinvestissent leurs nouveaux acquis linguistiques		X		
Respectent l'enseignant		X		

La participation des apprenants est sporadique ; nous remarquons que les interventions des apprenants en séances de compréhension ou d'expression orale sont rares, c'est sans doute lié au fait que le support pédagogique n'est pas très motivant et que l'enseignant monopolise la parole en classe. L'enseignant est embarrassé par leur hésitation ; ne manifestant pas d'intérêt au cours, plusieurs apprenants se réfugient dans un mutisme qui pousse l'enseignant à intervenir pour remédier à leur silence (reformuler, traduire ou répondre à leur place).

Quelques apprenants seulement apprécient l'oral et prennent aisément la parole ; ils s'expriment oralement en langue française, faisant des efforts pour gommer certains de leurs défauts phonétiques. Leur participation est énergique au point de masquer la présence des autres apprenants (la majorité, ceux qui restent timides). Ainsi, dans cette classe hétérogène du point de vue sociale, culturelle et scolaire nous voyons dominer les apprenants «expansifs » ou « rétifs » ce qui crée un déséquilibre au sein du groupe.

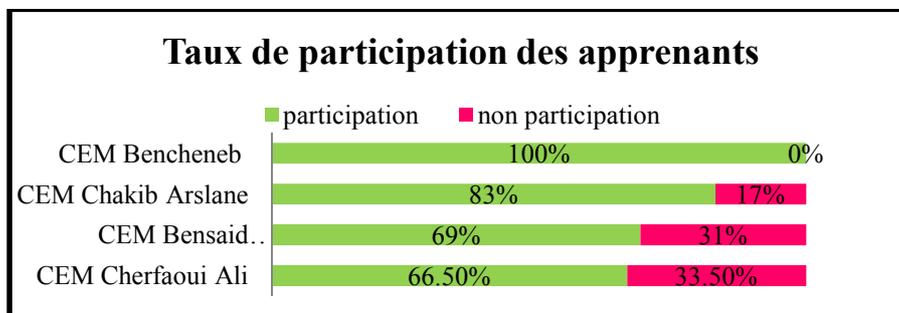
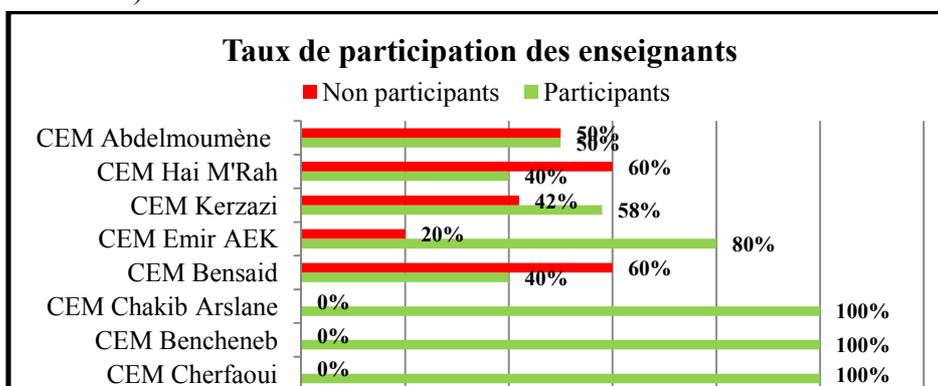
# ***DEUXIEME PARTIE :***

*Le dessin-animé entre  
représentations et réalité  
pédagogique dans l'école  
algérienne.*

Après avoir reçu l'autorisation d'accès aux établissements accordés par l'académie, nous avons pu mener une enquête officielle. Le premier recueil de données nous a permis de procéder à de nouvelles investigations orientées vers les enseignants et les apprenants de l'enseignement moyen.

Nous avons sollicité 08 collèges de différents secteurs de la wilaya d'Oran. Le taux de participation des professeurs d'enseignement moyen, à cette enquête, est variable. Certains sont plus coopératifs que d'autres ; en effet, nous avons senti une réticence de la part des enseignants. Plusieurs d'entre eux sollicités pour répondre aux questionnaires ou participer aux entretiens refusent de collaborer sans aucun motif ou bien accusant le manque de temps.

Les graphiques des barres suivants, dressent un état des différents pourcentages relatifs aux participations des professeurs d'enseignement moyen exerçants dans les divers établissements visités et aux participations des apprenants en classes de première année moyenne (cours de FLE).



Nous n'exploiterons pas toutes les réponses des apprenants. En réalité, nous avons constaté que plusieurs se ressemblaient, ce qui nous a amené à croire que certains enseignants chargés de distribuer les questionnaires ont faussé l'enquête en dictant les réponses aux apprenants. De plus, nous préférons faire une analyse qualitative non quantitative autour du dessin animé. C'est pourquoi nous avons sélectionné 76 questionnaires seulement (ce qui représenterait le nombre d'élèves de deux classes) nous pensons que le nombre de questionnaires recueillis suffirait à entamer une recherche clinico-expérimentale.

## ***CHAPITRE I : L'enquête par questionnaires***

Nous avons jugé nécessaire d'avoir recours au questionnaire afin d'étayer la recherche. Cet outil méthodologique nous paraît le plus approprié, il nous permet d'approcher les enseignants sans les influencer ni interférer dans leurs choix. Il nous permet de connaître leurs points de vue sans pour autant fausser leurs réponses.

Deux questionnaires sont élaborés, ils traitent la possibilité d'enseigner l'oral à travers un nouveau dispositif pédagogique ; l'intégration d'un dessin animé dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère à l'école Algérienne.

### **1- Choix du questionnaire :**

Afin de trouver réponses à nos interrogations, tout en gardant à l'esprit la problématique de notre recherche, nous avons adressé un questionnaire à l'intention des enseignants. Il se compose de 11 Items posés à 42 enseignants (sur 50 sollicités). Il nous a permis d'une part, de mieux comprendre leurs conceptions au sujet de l'oral et de l'intégration d'un nouvel auxiliaire didactique. D'autre part, de vérifier les pratiques de classe déjà établies dans l'intention de mieux adapter notre support.

Le 1<sup>er</sup> questionnaire est scindé en trois parties :

- La première partie (de l'Item 1 à l'Item 3) s'efforce de recueillir les avis des enseignants au sujet de l'enseignement de l'oral
- La deuxième partie (de l'Item 4 à l'Item 8) traite de l'intégration du média audiovisuels en classe de FLE et des interactions dessin animé/oral telles que envisagées par les enseignants.
- La troisième partie (Item 9 et Item 11) analyse les choix des enseignants relatifs à l'exploitation du dessin animé en classe de FLE.

Le second questionnaire est adressé aux apprenants des classes de première année moyenne. Il se compose de 9 Items conçus dans le but de vérifier si l'apprenant est prêt à accueillir le dessin animé en classe. Autrement dit, changerait-t-il de comportement face à de nouveaux dispositif pédagogiques en milieu scolaire (?).

Le deuxième est composé de deux parties :

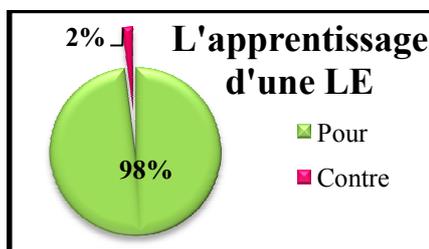
- La première (de l'Item 1 à l'Item 5) consacrée à l'étude des pratiques réelles (choix des émissions, modalités de réception...) et des préférences télévisuelles des jeunes apprenants.
- La deuxième (les Items 6 et 7) sonde leurs réponses dans le but de découvrir et de comprendre l'idée qu'ils se font quant à l'intégration du dessin animé dans les pratiques de classe

Pour cela, nous avons adressé 240 questionnaires à l'intention des élèves de quatre collèges déjà visités lors des entretiens avec les enseignants.

## 2- Analyse des questionnaires destinés aux enseignants :

### Item 01 :

« Apprendre une langue étrangère c'est apprendre à s'en servir. Qu'en pensez-vous ? »



Cette affirmation met tous les enseignants du même avis. Ils justifient leurs réponses en déclarant qu'apprendre une langue étrangère c'est comprendre ce qu'elle véhicule comme messages, c'est aussi s'en servir fréquemment tant pour la communication orale que pour la communication écrite afin de préserver sa qualification de vivante.

D'abord, qu'est-ce qu'une langue étrangère ? Qu'est-ce qu'apprendre une langue étrangère veut dire ? La langue étrangère est ainsi nommée par la didactique des langues et la linguistique appliquée parce qu'elle est enseignée comme un second instrument ou auxiliaire de communication pour le sujet parlant.

Selon l'approche communicative, acquérir une langue étrangère consiste à faire l'apprentissage d'un ensemble de compétences linguistiques, discursives et socioculturelles. Dans cette perspective, l'expression orale est placée au cœur de l'enseignement de la langue cible et l'entraînement à l'interaction verbale est un exercice à introduire dès le début de la formation.

L'enseignement d'une langue étrangère résulte du besoin (mais aussi de l'obligation dans le cas scolaire) d'apprendre cette langue pour des raisons pratiques : l'apprenant lit pour..., écoute pour..., parle pour..., écrit pour... . Il est important de savoir qu'il ne s'agit pas d'apprendre à l'élève de parler comme un natif mais de lui donner les moyens de communiquer et de comprendre l'Autre.

A ce sujet F. GOUIN explique que :

*« La nécessité d'apprendre des langues viendrait du besoin de l'homme de communiquer avec d'autres hommes et de franchir ainsi des barrières culturelles. »<sup>19</sup>*

<sup>19</sup> Les méthodes de langue, « La méthode naturelle (Méthode des séries de F. Gouin.) »

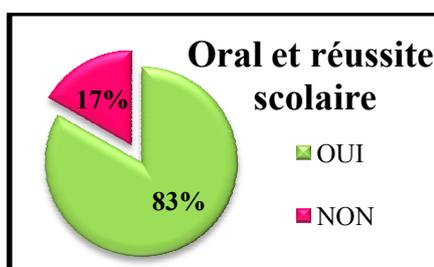
De plus, nous pensons que la réussite d'une approche communicative et interactive dans l'enseignement du FLE, au sein de l'école, se voit dans la transposition qu'en fait l'apprenant de cette langue. En effet ;

*«Le progrès dans l'apprentissage d'une langue apparaît le mieux dans la capacité de l'apprenant à s'engager dans une activité langagière observable et à mettre en œuvre des stratégies de communication »<sup>20</sup>*

Autrement dit, la mission de l'enseignement des langues étrangères, déterminée ici, ne pourrait s'accomplir qu'au moment de la communication (orale ou écrite) quand l'apprenant fait usage de la langue étrangère enseignée au sein du groupe (à l'intérieur et à l'extérieur du milieu scolaire). L'interaction est de ce fait une des conditions essentielles dans l'efficacité de l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école.

#### Item 02 :

« La prise en considération des compétences orales de l'apprenant Algérien est un facteur indispensable à sa réussite scolaire. Qu'en pensez-vous ? »



La majorité des enseignants sont convaincus de l'efficacité de l'enseignement de l'oral et de son impact sur la réussite scolaire. Ils pensent accorder assez d'importance aux efforts fournis par les apprenants lors des séances de communication orale. Cependant, nous remarquons qu'ils ne nous parlent pas de la manière dont ils prennent en charge ces compétences et se contentent d'accuser le système éducatif de déficience.

C'est alors que nous nous demandons ; le programme de français au collège, met-il l'oral en valeur ? Sont-ils au courant de son contenu, l'ont-ils consulté ? Sur quelles bases fondent-ils leurs accusations ?

Ils semblent déçus du fait que plusieurs apprenants soient sanctionnés lors des différentes épreuves écrites, bien que jugés « bons », voire « meilleurs » à l'oral. Aux dires des enquêtés, la place accordée à la parole de l'apprenant dans les institutions scolaires demeurerait seconde. Pourtant, après les nombreux réajustements et modifications apportés aux systèmes éducatifs du pays, les pratiques de l'oral paraissent, plus que jamais, nécessaires à la maîtrise des discours et des Savoirs (réalité que nous avons démontré précédemment à travers l'analyse des textes officiels).

<sup>20</sup> Le Cadre européen commun de référence pour les langues

Donner la priorité à la parole de l'élève serait lui donner l'occasion de clarifier ses besoins, d'apprendre à communiquer ses difficultés au moment où elles apparaissent pour recevoir une aide efficace. Faire parler l'apprenant permettrait à l'enseignant de l'entendre, d'écouter son raisonnement et de pouvoir apporter une correction ponctuelle à ses erreurs. Cependant, comme l'a expliqué Elisabeth NONNON, réhabiliter la parole de l'apprenant ne signifie pas tolérer ou valoriser la parole spontanée mais accorder à l'apprenant la parole à partir :

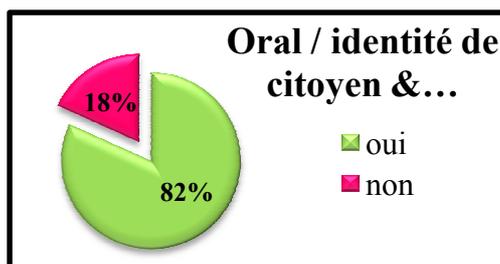
« D'un postulat, formulé à titre heuristique pour se permettre de travailler à partir de ce qu'ils savent faire et de vraies difficultés. »<sup>21</sup>

L'activité langagière de l'apprenant assure son apprentissage. La nécessité de communiquer ses besoins l'oblige d'organiser sa pensée afin de pouvoir l'exprimer. L'apprenant en classe de langue prendrait la parole dans l'intention de construire un sens en relation avec des savoirs mis en question. A titre heuristique, signifie ici ; adopter une démarche d'enseignement où les apprenants sont amenés à avancer ensemble pour découvrir progressivement, et par eux-mêmes, l'objet du savoir que leur inculque l'enseignant et réfléchir aux solutions des problèmes communs à tous.

Dans ce sens, chacun d'eux devrait mettre sa parole en avant mais pas seulement, parce qu'il est censé respecter la parole de l'autre d'où l'apprentissage de l'altérité. Tout ceci suppose que l'apprenant s'implique dans son processus d'apprentissage et devienne un membre actif dans sa propre formation intellectuelle et sociale. De cette manière, le groupe classe sortirait du cadre figé et formel du savoir.

### Item 03 :

« L'enseignement de l'oral à l'école, forgerait-il l'identité de citoyen du jeune apprenant Algérien ? Favoriserait-il son intégration sociale ? »



Plus de 80% des enseignants interrogés affirment que le développement des compétences orales concoure à la formation identitaire citoyenne et sociale de l'apprenant. Pourtant, presque 20% d'entre eux s'opposent à cette idée prétextant en cela l'échec de la communication entre les tenants de cette langue et les apprenants.

Saisir les enjeux derrière l'enseignement de l'oral à l'école algérienne nous permet de comprendre sa relation avec les notions ; d'identité citoyenne et d'intégration sociale. Le plan d'action de mise en œuvre de la réforme du système éducatif (Avril 2002), expose les grandes

<sup>21</sup> NONNON, Elisabeth. « Postulat de cohérence et exigence didactique : travailler autour des mouvements discursifs » Normes et pratiques de l'orale in : *Le français aujourd'hui*, mars 1993, n°101, p. 36-50

lignes de la refonte de l'école algérienne qui aura, désormais, pour missions essentielles : « *l'instruction, la socialisation, la qualification, la préparation à l'exercice de la citoyenneté et l'ouverture sur le monde.* »

Le même texte est repris dans la Loi d'Orientation sur l'Education Nationale qui définit la mission de l'école algérienne. Elle doit en ces termes : « *assurer les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification* »<sup>22</sup>.

L'objectif de l'enseignement /apprentissage de l'oral vise d'abord et avant tout la formation de la personnalité de l'apprenant. Pour beaucoup d'élèves, l'apprentissage de l'oral dans un cadre scolaire leur est nécessaire pour accéder à de nouvelles formes de paroles. Dans ce cas, la qualité des interactions humaines sont efficaces pour la construction de la personnalité car apprendre ensemble, en milieu scolaire, c'est apprendre à vivre ensemble, c'est savoir affirmer son identité et respecter celle de l'Autre, c'est aussi apprendre à parler avec l'autre et à l'écouter.

La formule « *apprendre à parler pour vivre ensemble* » met l'accent sur les fonctions sociales du langage présentes dans les pratiques de classe. Elles sont essentielles dans le développement des facultés cognitives de l'apprenant en classe de français langue étrangère.

Dans ce contexte, P. PERRENOUD déclare que :

« *L'école se doit de proposer une démocratisation de la communication orale (...) afin de permettre à tous les élèves de maîtriser des pratiques langagières* »<sup>23</sup>

Nous retenons de cette citation deux points ; la démocratisation de la parole et la maîtrise des pratiques langagières. Ces deux points nous font comprendre que la finalité de l'enseignement de l'oral à l'école est de doter l'apprenant de capacités nécessaires à la fois pour un accès plus égalitaire au savoir et pour une participation plus efficace dans un oral démocratique au sein de sa société. D'ailleurs, en incitant les apprenants à se justifier devant leurs camarades, l'enseignant les invite avant tout à intégrer un habitus social indispensable à la vie en société.

De là, La vie commune dans le cadre scolaire (entre enseignant / apprenant et entre les apprenants eux-mêmes) apparaît aussitôt comme une condition nécessaire de l'éducation citoyenne. Par conséquent, il serait important dès le départ de développer les compétences langagières des apprenants afin de contribuer le plutôt possible à leur éducation civile ce qui leur permettrait de s'affirmer davantage en tant que futurs citoyens.

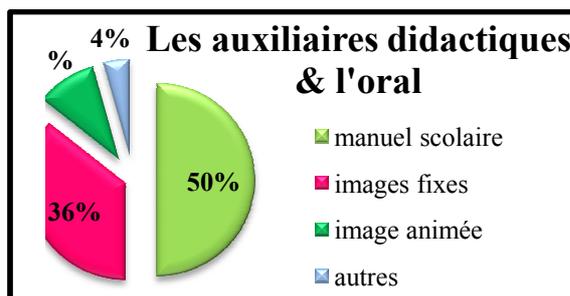
---

<sup>22</sup> La Loi d'Orientation sur l'Education Nationale N°08-04 du 23 janvier 2008, Chapitre II, art. 4

<sup>23</sup> PERRENOUD, P. « *Bouche cousue ou langue bien pendue ? L'école entre deux pédagogies de l'oral* » in Wirther et ali, 1991, p. 15-40

#### Item 04 :

« De quel(s) outil(s) didactique(s) disposez-vous principalement pour l'enseignement de l'oral ? »



Cette question nous semble importante du moment qu'elle nous renseigne sur les pratiques enseignantes en rapport direct avec l'enseignement des compétences orales en classe de FLE.

En réponse à cette question, les enseignants interrogés devaient choisir entre :

- Le manuel scolaire (texte et illustration)
- Les images fixes
- Les images animées (en références aux médias audiovisuels)
- Autres

En classe de langue, les enseignants utilisent surtout le tableau blanc. Ils évoquent en second lieu le manuel scolaire, puis le dictionnaire car ce sont là les seuls outils accessibles aux apprenants comme aux enseignants. Certains nous confient qu'ils utilisent parfois des textes autres que ceux présents dans le manuel scolaire.

Quelques enseignants demanderaient aux apprenants de faire des recherches sur Internet, en dehors de l'école. Ceux-là déplorent le manque d'intérêt pour les TICE, et l'absence d'Internet ; « *cet outil est une bibliothèque universelle mise à la disposition de millions de personnes à travers le monde* » nous déclare un enseignant.

Les interrogés nous confient avoir eux même recours à la Toile pour élaborer leurs fiches. Ils trouvent que c'est un outil indispensable à l'enseignement de toutes les disciplines. Dans les établissements visités, la connexion reste réservée à l'administration ; Bien qu'ils soient dotés d'une salle d'informatique, ils privent les apprenants de la connexion de peur qu'ils ne détériorent le matériel.

De notre côté, nous avons constaté que la majorité des enseignants disposent essentiellement du manuel scolaire ; 50% d'entre eux travaillent avec les textes et les illustrations proposées dessus. Quant aux images proposées sur le manuel, elles sont considérées comme des auxiliaires didactiques au service de l'enseignement du français. Le plus souvent illustratives, elles permettent à l'enseignant de concrétiser, de stimuler l'intérêt et parfois faire s'exprimer l'apprenant.

Les savoirs recherchés ne sont pas sur l'image elle-même mais sur les disciplines scolaires. Ce sont bien les fonctions d'information et de description qui sont recherchées.

Sur l'ensemble, nous remarquons un grand intérêt pour l'image fixe qui a amassé un large suffrage. Considérée comme moyen d'apprentissage non comme objet d'étude propre, les enseignants nous expliquent que les images (visuelles et fixes) proposées sur le manuel sont utilisées au moment de l'expression orale sous la consigne de ; « Observe (...) et réponds aux questions ».

Pourtant, Jean-Michel DUCROT trouve que :

*« Contrairement à une opinion très répandue, regarder et saisir le sens de ce qu'on voit n'est une activité ni naturelle, ni évidente. Pour les apprenants en langue, l'image n'est jamais immédiatement décodable, elle doit être objet d'étude. Il est important d'aider les apprenants étrangers à décoder, à comprendre, à saisir le sens ... »<sup>24</sup>*

Il est vrai que les rapports entre l'image et la parole entre la situation et l'acte de communication sont complexes. Nous retenons ici que l'image n'est pas transparente, ce qu'elle véhicule comme messages pourrait échapper à la compréhension de l'apprenant en classe de langue étrangère. De plus, elle n'est pas toujours vraie dans le sens où elle ne représente pas tous les éléments de la situation alors que l'enseignant exige des apprenants une mise en rapport entre des images et des mots.

Mais quand n'est-il pour la réception auditive ? L'œil comme l'oreille sont deux organes réceptifs du langage. Il ne faut pas oublier que la langue est essentiellement orale, de ce fait, l'enfant devrait être placé en situation d'écoute prolongée en langue étrangère. C'est ce qu'affirmait F. Gouin qui peut être considéré comme le premier à avoir primé le sens sur la forme et la proposition sur le mot.

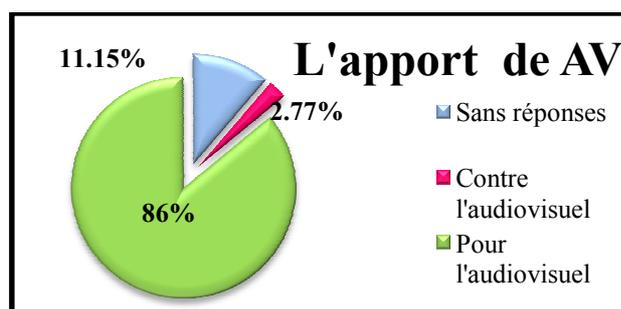
10% seulement des enseignants interrogés déclarent avoir fait recours à l'image animée. Cette tentative se résume à un reportage touristique ou à un film les deux destinés aux classes de quatrième année moyenne. Les enseignants en question ne donnent pas de détails pratiques et se contentent de vanter les mérites du document audiovisuel.

---

<sup>24</sup> DUCROT, Jean-Michel. L'utilisation de la vidéo en classe de FLE. mardi 19 avril 2005

### Item 05 :

« Quel apport aurait l'usage d'un média audio-visuel dans un enseignement qui repose sur le seul facteur humain comme outil de médiation ? »



Dans l'ensemble, les enquêtés défendent le rôle que pourrait jouer un support audio-visuel en milieu scolaire. 86% des enseignants assurent que le recours à cet auxiliaire didactique renforcera efficacement l'enseignement, celui des langues en particulier. Il fera des cours de FLE des séances de découverte culturelle, de comparaison linguistique, de réflexion langagière. En somme, Ils trouvent dans l'audiovisuel un bon allié au maître.

Ils ajoutent qu'il est très utile d'apporter du changement en classe. Ces enseignants jugent qu'il est nécessaire d'aborder les médias à l'école, pour rendre les élèves actifs et critiques, capables d'avoir une attitude d'analyse et de distance vis-à-vis des médias audiovisuels. Cet usage pourra faciliter des tâches pédagogiques, exemplifier le monde, matérialiser une langue, une culture.

Aux dires des enquêtés, un support audiovisuel symbolise pour un jeune apprenant, une concrétisation de ses représentations mentales. La pluralité des images visuelles présentes dans ce genre de documents entretiendrait un rapport avec le réel ou l'imaginaire de cet apprenant. D'après les spécialistes<sup>25</sup>, ce rapport est d'un ordre analogique ou symbolique.

Dans une tentative d'explication, quelques enseignants déclarent qu'un outil audio-visuel choisi selon les besoins et les intérêts de l'élève, le motiverait davantage. Ils ajoutent que cet outil émanciperait les apprenants, aussi bien les bons que les moins bons parce qu'une autre image de la langue étrangère aurait un impact intéressant sur eux, précisant que ces derniers ont l'habitude d'apprendre du manuel scolaire uniquement (avec des textes écrits ou des illustrations figées).

Ce nouveau dispositif en classe de langue servirait, selon les dires des interrogés, à renforcer l'acquisition des principes de la langue cible, à attirer l'attention des apprenants, à ajouter des précisions et de nouvelles connaissances.

L'intervention d'un ancien enseignant (31ans d'expérience professionnelle) a suscité notre intérêt. En répondant à cette première question, il déclare :

*« Personnellement, je considère les divers aspects de l'image présente dans un média audio-visuel comme moyens efficaces de transmission de l'information. A mon avis, le contexte médiatique, peut développer de façon exceptionnelle la*

<sup>25</sup> TARDY, Michel. « Les trois référents de l'image », 1970

*traduction de la pensée. La schématisation et la représentation de la réalité par des moyens visuels, crée chez le jeune apprenant de nouvelles habitudes de communication. »*

Après nous être entretenue avec cet enseignant, il nous a expliquée que le paysage audio-visuel en milieu scolaire ajouterait un effet de dramatisation ce qui faciliterait la transmission du savoir.

Ses collègues trouvent que l'utilisation de l'audiovisuel encourage tout apprenant à suivre, écouter et comprendre. Ce support ferait sortir certains apprenants de leur état d'oisiveté, alors ils participeraient activement et assimileraient mieux.

Voilà les remarques fréquemment répétées et partagées par ces enseignants :

*« Ça sort de l'ordinaire ! », « il serait une forme de distraction », « intéressant et important », « important car il crée une atmosphère de délasserment et de plaisir dans un climat souvent tendu », « il serait bénéfique, utile et nécessaire », « un avantage pour l'enseignement » etc.*

De ce fait, les enseignants sollicitent le ministère de l'éducation nationale de concevoir un dispositif particulier pour éduquer et former les apprenants aux médias non seulement à l'école mais dans toutes institutions éducatives. Cela ferait d'eux des téléspectateurs avertis.

Faire recours à un média en classe de langue, permettra à l'apprenant de procéder à une comparaison intelligente entre sa culture et la culture de l'Autre. Cela propulsera l'élève et le placera dans un contexte motivant. Ainsi, Sur le plan culturel, le recours à un dessin animé éducatif présentera de nombreux avantages puisqu'il donnera l'accès à une culture (voire plusieurs). Parallèlement, un apprenant éduqué aux différentes cultures sera, plus volontiers, ouvert aux Autres et à leurs particularités.

#### **Item 06 :**

« Le recours à un programme télévisé (ex ; dessin-animé), concourrait-il au développement des capacités langagières des apprenants Algériens en classe de FLE ? »



La réussite dans l'enseignement d'une compétence se mesure à travers la performance de l'apprenant. En enseignant le FLE, l'enseignant vise d'abord une certaine compétence de pouvoir s'exprimer pour aboutir à une performance mieux s'exprimer. La mise en interaction avec (et grâce au) le dessin animé, aura pour objectif de faire acquérir aux apprenants une compétence générale ; « l'oral ».

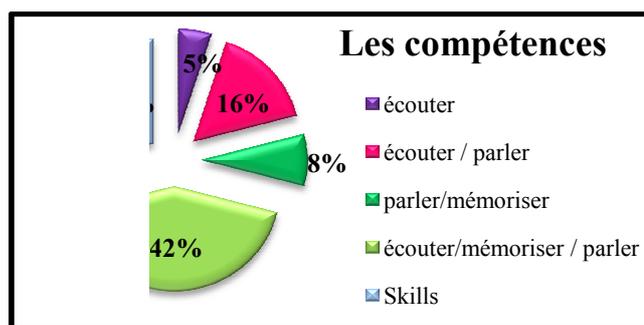
L'ensemble des enseignants interrogés certifient qu'un dessin animé contribue à améliorer l'enseignement de l'oral et à développer les capacités langagières des apprenants en classe de FLE ce qui va à l'encontre de leurs pratiques pédagogiques si nous nous référons aux réponses de la quatrième question.

Ces enseignants nous assurent que les élèves, téléspectateurs des chaînes françaises sont ceux qui prennent la parole en classe de FLE, et estiment qu'ils sont les plus communicatifs. Les élèves en question, s'imprègnent du dessin animé puis s'expriment avec assurance, sans stress ni gêne.

Les personnes interrogées expliquent que beaucoup d'élèves en première année moyenne rencontrent des difficultés à s'exprimer oralement. Sauf que « *ceux qui ne disent rien, ne sont pas toujours des gens qui n'ont rien à dire*<sup>26</sup> ». Un pareil apport en classe, pourrait régler le problème des apprenants pour qui parler est ressenti comme une prise de risque inutile.

**Item 07 :**

« Quelles compétences développerait un dessin-animé en classe de français langue étrangère ? »



42% des enseignants interrogés pensent que le recours au dessin animé en classe de FLE renforcera la compétence d'écoute. Celle-ci concourra au mécanisme de mémorisation qui aidera l'apprenant à parler.

Ils nous expliquent que l'apprenant comprend la signification du langage oral véhiculé par les aspects iconiques et sonores du dessin animé. De ce fait, il mémorisera les éléments qui constitueront la situation de production. Ces éléments détermineront par la suite, l'organisation même de son expression orale. Il tirera profit du support en question et développera de nouvelles compétences langagières.

Les activités de compréhension ou d'expression orale liées au dessin animé aideront l'apprenant Algérien à découvrir les objectifs d'apprentissage relatifs au Conte qui sont d'ordre lexicaux, socioculturels, phonétiques, discursifs, morphosyntaxiques. Elles permettront à l'apprenant de produire des énoncés corrects et de comprendre ceux de l'Autre. L'apprenant prendra part aux échanges oraux au sein de la classe de langue.

<sup>26</sup> CHARMEUX Eveline Cit.

16% d'enseignants jugent que les exercices d'écoute autour du dessin animé pourront former des auditeurs sûrs d'eux. Ils réinvestiront ce qu'ils auront appris en classe pour s'exprimer aussi spontanément que possible.

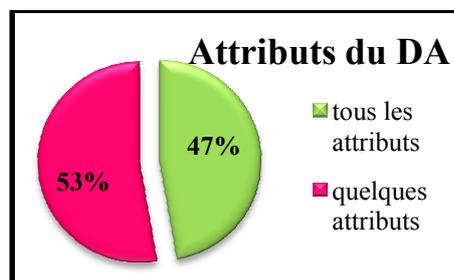
Un autre groupe assure que le dessin animé concoure au développement des quatre habilités à savoir ; parler / écouter / écrire / lire et que celles-ci sont liées les unes aux autres et sont complémentaires. Les mêmes personnes expliquent que le recours à l'audiovisuel en milieu scolaire, permettra à l'apprenant de mieux comprendre et d'ouvrir son esprit, développant chez lui des compétences telles : écouter, repérer, identifier, comprendre, mémoriser et agir par la suite.

Le recours au dessin animé en classe de langue, aidera l'apprenant à écouter et à parler. Il mémorisera le film et pourra, par la suite, lire et (ré) écrire l'histoire. Ainsi, les compétences orales seront de base aux compétences écrites.

De plus, selon les mêmes enseignants, un dessin animé bien choisi développera, chez l'apprenant un regard critique et des facultés cognitives tels : la mémorisation, l'imagination et la compréhension participant ainsi, à la maîtrise de la langue française.

#### Item 08 :

« Quels attributs spécifiques à ce support sont-ils propres à favoriser l'apprentissage de l'oral en classe de FLE ? »



Les résultats symbolisés par ce graphique, nous indiquent que la moitié des enseignants interrogés jugent, toutes les propriétés du dessin animé proposées, utiles à l'enseignement du FLE. En plus de l'image, du son, des couleurs, du contenu, de l'animation et du côté affectif, les personnes interrogées ajoutent d'autres attributs tels : le jeu comique, les formes, l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprentissage d'un nouveau vocabulaire, l'imitation de comportements liés à un Savoir faire et à un Savoir être.

Certains professeurs plus que d'autres, insistent sur le contenu du message véhiculé par le dessin animé et soulignent que le choix du support en question doit être en corrélation avec les thèmes programmés dans le projet. Dans ce sens, ils nous signalent que cette mixtion (cette façon d'évoquer la réalité en couleur et avec des images sonores) propre au dessin animé favorisera à la fois l'enseignement et l'apprentissage du FLE.

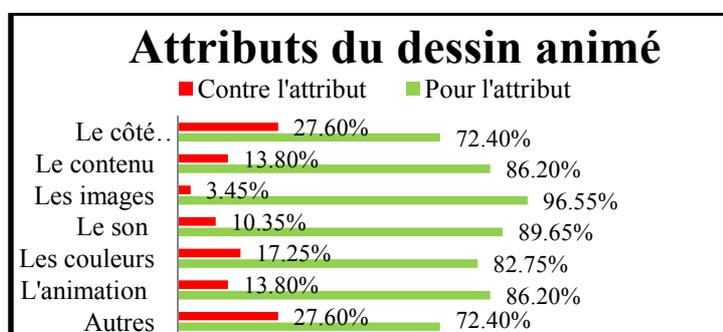
Les attributs du dessin animé faciliteraient la transmission du message. En classe, cet usage donnerait naissance à de nouvelles formes de communication, d'échange et d'interaction entre les élèves. Des liens se tisseraient entre élève et élève puis entre enseignant et élèves. Cette relation interhumaine serait recherchée dans le choix de documents et supports didactiques utiles à l'enseignement.

Quelques enseignants précisent que sur le plan phonétique, l'interaction avec le dessin animé, corrigerait la prononciation chez l'apprenant en langue étrangère. L'élève répèterait correctement les vocables et acquerrait de nouveaux mots qu'il réemploierait dans sa vie courante.

Un autre groupe d'enseignants assurent que le contenu de plusieurs dessins animés renverrait à des connaissances disciplinaires, ainsi à une meilleure compréhension des contenus du projet scolaire.

Quant au dernier groupe, les raisons sont multiples : L'un stipule que la communication ne serait pas qu'une simple transmission d'informations verbales mais que nombreux paramètres feraient partie intégrante du message. Ces paramètres apparaîtraient à travers le corps des locuteurs (d'où le concept de la *proximique* chez Hall 1966), les gestes et les mimiques ainsi que dans leurs voix (cf. L'oralité<sup>27</sup>). Tout cela pourrait être fidèlement représenté par un dessin animé.

Le graphique des barres ci-dessous, témoigne de l'importance qu'accordent les professeurs interrogés aux attributs du dessin animé et expliquerait par la suite, le rôle que pourrait jouer ce support dans l'enseignement du français en classe de 1<sup>ère</sup> année moyenne.



Invités à identifier quels attributs spécifiques du dessin animé seraient propres à favoriser l'apprentissage du FLE, les enseignants ont placé en 1<sup>ère</sup> position l'image et le son. Suivent, le contenu et l'animation, puis les couleurs. Vient, en dernier, le côté affectif et le côté comique (ils ne sont considérés importants que pour certains professeurs).

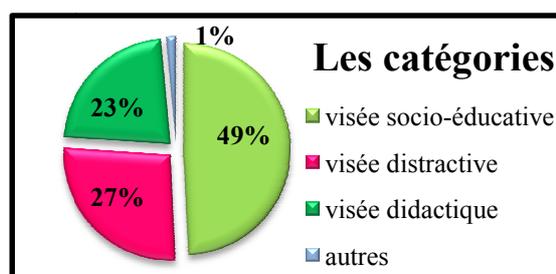
1. les images (les formes)
2. le son (la langue, le vocabulaire, la phonétique)
3. le contenu et l'animation
4. les couleurs
5. le côté affectif

<sup>27</sup> Marie-Françoise CHANFRAULT, *Restaurer l'oralité en classe de français*, « Sociétés sans écriture »

Ce classement traduit les choix des enseignants selon les critères proposés sur le questionnaire. Les images sont privilégiées parce qu'elles représentent un des premiers contacts des apprenants (enfants) avec le monde de la télévision. A ce sujet, l'image montrerait, selon Jean-Michel DUCROT, de manière plus évidente les aspects culturels d'une société. En effet, elles sont aussi utilisées dans de nombreuses disciplines parce qu'elles sont d'une approche facile, concrète et immédiate.

**Item 09 :**

« Quelle(s) catégorie(s) de dessin-animé choisiriez-vous ? »



Avant tout, il nous semble important de sélectionner les dessins animés appartenant à différents domaines de connaissances et de les classer selon des catégories simplifiant ainsi le choix de l'enseignant. Cela nous permettra de les traduire dans des contextes fonctionnels d'activités et par la suite les insérer dans des progressions d'apprentissage.

Interrogés sur les catégories de dessin animé à choisir pour les pratiques de classe 49% des enseignants déclarent préférer recourir au dessin animé socioéducatif. Un certain réalisme se dégage de cette catégorie de dessin animé dont l'emplacement entre réalité et fiction joue un rôle analogique (la mimésis).

Ils avancent que de nombreux dessins animés auraient une assise réelle, inspirés de l'environnement de l'enfant, ils lui permettent de voir la vie à travers un support significatif. Il s'identifie aux personnages et ne se sent pas trahie (le personnage central étant généralement, un enfant en quête.)

Le dessin animé à visée socioéducatif interviendrait dans la formation intellectuelle de l'apprenant car il lui proposerait des versions sélectives du monde et donc un accès à celui-ci. Il présenterait des idées, des images et des représentations (factuelles ou fictionnelles) qui façonnerait sa vision de la réalité.

D'autres à visée éducative, l'inviterait à s'interroger sur des problèmes de citoyenneté et à réfléchir aux bouleversements que lui réserve le monde d'aujourd'hui et de demain. Ils concluent, qu'à travers ce moyen visuel et sonore l'enfant trouverait réponses à ses questions.

27% des enseignants annoncent que l'usage de dessins animés à visée distractive aiderait l'apprenant à explorer son imagination.

Tout cela, nous conduit à différencier les dessins animés à caractère “imaginaire” clairement marqué, des dessins animés qui jouent avec la distinction entre l’imaginaire et le réel, de ceux qui sont instructifs ou éducatifs (une fiction documentaire ex. : *Il était une fois la vie*).

Tel que définit sur les questionnaires qui leur sont adressés, le dessin animé à visée socio-éducative concerne l’éducation à certains problèmes liés à la vie sociale, il porte sur des sujets non scolaires (ou moins) ; environnemental et personnel. Il sert à l’intégration harmonieuse dans la société, et à l’éducation civique des jeunes apprenants.

A cet effet, partageant l’avis de Jacques GONNET (directeur du CLEMI jusqu’en 2004), Louis PORCHER dit :

*« Il ne faut pas seulement chercher à doter l’apprenant de la capacité à communiquer, il faut aussi meubler son esprit dans l’absolu, pour qu’il se comporte de façon autonome dans l’existence. »*

Par ailleurs, cet auxiliaire didactique enseigne les notions de civisme et de citoyenneté aux jeunes apprenants Algériens de 1<sup>ère</sup> AM. Il développe leurs qualités intellectuelles et morales, et forme leurs personnalités en vue de leur adaptation sociale. Autrement dit, il prépare le jeune apprenant à devenir un bon citoyen et à s’intégrer dans la société de demain.



Le graphique ci-dessus, montre les associations faites par les enseignants quant aux différentes catégories proposées. 23% des personnes enquêtées associent au dessin animé socioéducatif celui à visée distractive.

Cette deuxième catégorie a pour but de relater des récits, réel ou fictionnel. Ce genre de dessin animé est considéré comme un spectacle attractif où se mêle la comédie à la tragédie. Un film (court ou long métrage) inspiré le plus souvent du vécu et qui reflète les relations humaines dans une société donnée.

Suite à cela, plusieurs enseignants interrogés avancent qu’il s’agit de faire découvrir le monde de l’Autre ainsi, l’apprenant Algérien sera en mesure de communiquer avec lui. Entre-autre, ces deux catégories familiariseront l’élève Algérien à la diversité culturelle, sociale, historique de l’Autre. Il apprendra à l’accepter avec ses particularités à la fois physique et morale.

De plus, ces deux catégories de dessin animé donneront à l’apprenant les moyens de réfléchir aux problèmes d’actualité, de contribuer aux changements et de s’assumer en tant que citoyen.

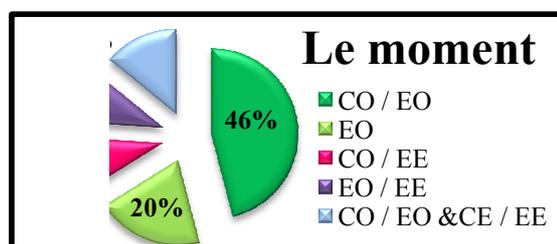
En somme, ces deux catégories, enseignent non seulement la langue étrangère ciblée mais initient l'apprenant aux règles du Savoir être, du Savoir faire et du Savoir devenir. Finalement, grâce à ce support, une place importante sera accordée à la notion d'interculturalité dans l'enseignement du FLE.

Quelques enseignants sollicités jugent l'aspect didactique du dessin animé utile dans l'acquisition des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires à des niveaux différents de l'enseignement moyen et pas uniquement en classe de 1AM.

En revanche, nombre considérable d'enseignants estiment les trois catégories de dessin animé intéressantes dans la mesure où elles pourront servir à la réalisation des objectifs du programme scolaire.

**Item 10 :**

« A quel moment du projet l'utiliserez-vous ? »



Les réponses à cet item ne constituent que de simples hypothèses puisque la quasi-totalité des enseignants n'a jamais utilisé de dessin animé en classe. Il faut noter que plusieurs réponses sont restées sans justifications. Le graphique ci-dessus dresse leurs propositions quant à l'intégration de ce support dans les différents moments du projet.

Le programme scolaire des classes de 1<sup>ère</sup> AM, comme nous l'avons déjà cité à l'introduction, consacre tout un semestre à l'enseignement du texte narratif, la majorité des enseignants chargés de ces classes, nous proposent de l'utiliser au moment de l'oral. Par la suite, à l'issue d'un ensemble d'activités, l'apprenant saura passer à la production écrite.

Les enseignants disposent des stratégies de réalisation de la tâche finale, ainsi, ils prévoient de proposer le dessin animé comme ressource possible pour s'acquitter de la maîtrise du genre narratif programmé pour les classes de première année moyenne « le Conte », tout en indiquant à l'apprenant les pistes de recherche. La pratique sociale de la lecture savante de l'écrit (analyse/explication de texte) servirait alors, de pratique sociale de référence dans la lecture du dessin animé pour un éventuel enseignement de l'oral.

46% des enseignants interrogés trouvent que cet outil pédagogique sera utile pour lancer le projet. Ce support servira au déclenchement des activités de compréhension et d'expression orale. L'apprenant sera motivé dès le début de son apprentissage. Son engouement pour le dessin animé maintiendra son intérêt pour l'objet d'étude en question, tout au long du projet.

D'après les réponses, la quasi-totalité des enquêtés envisagent d'utiliser le dessin animé dans différents moments y compris à l'expression écrite. 20% des enseignants insistent uniquement sur une éventuelle exploitation à l'expression orale expliquant cela par l'effet de surprise que produirait un nouveau support dans un enseignement traditionnel.

L'aspect, à la fois, iconique et sonore de cet outil renforcerait la compréhension et libérerait le jeune apprenant de sa « phobie » de l'oral en classe de FLE (Le verbe "libérer" est fréquemment utilisé par les enquêtés, pour répondre à cette item, comme si les apprenants étaient muselés).

Les enquêtés avancent qu'un dessin animé comme « Cendrillon » pourra lui enseigner un genre littéraire (le Conte) et l'aidera à dépasser ses difficultés langagières. Il lui permettra de s'exprimer sur son malaise scolaire ou social aussi.

Aux dires des enseignants, il semblerait que le dessin animé favorise l'acquisition d'un nouveau comportement chez l'apprenant à la suite d'un entraînement particulier et fréquent, au moment de l'expression orale. Il apprendra à regarder et écouter attentivement, à mémoriser et parler un vocabulaire lié au contexte situationnel. Il exploitera le dessin animé et réinvestira ses nouveaux acquis dans des jeux de rôle et de scénettes.

D'autres enseignants assurent que ce nouveau support créera des situations d'échange oral durant lesquelles les apprenants seront amenés à raconter, à expliquer, à argumenter etc. mais regrettent que leur parole ne soit pas évaluée de la même façon que leur écrit. L'oral serait, aux dires des enquêtés, dévalorisé dans l'école algérienne. Ils ne doutent pas de l'efficacité du dessin animé dans le développement de la communication orale en milieu scolaire, mais regrettent que l'apprenant Algérien se fasse sanctionné à l'écrit, lors des examens. Cela explique certainement l'échec scolaire abusif de plusieurs apprenants en classe de langue.

Un groupe d'enseignants (10% seulement) jugent intéressant de faire recours à ce document au moment de la compréhension orale et de l'expression écrite. Ils préfèrent l'utiliser au début pour amorcer le projet et à la fin pour participer à la rédaction du produit final.

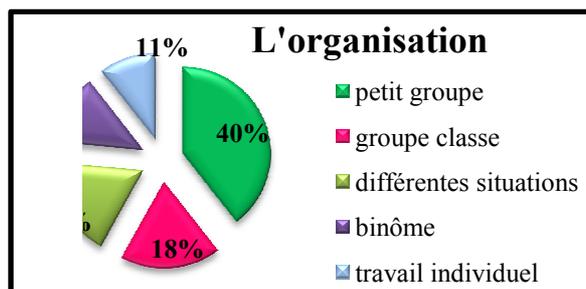
D'autres enquêtés suggèrent d'utiliser le dessin animé au moment des activités orales ; en compréhension l'apprenant écouterait et mémoriserait visuellement le contenu du message. En expression, il fera appel aux éléments mémorisés pour participer aux interactions orales. Alors qu'en compréhension écrite il réutilisera des passages du dessin animé étudié pour acquérir de nouvelles compétences linguistiques.

10% d'enseignants préconisent l'emploi du dessin animé pour aider l'apprenant dans ses productions (orale ou écrite). Ils nous expliquent que l'apprenant s'exprimera oralement en imitant les personnages, en répétant ce qu'il aura vu et entendu durant la projection, ainsi finira-t-il par mémoriser ce qui facilitera sa production écrite.

Le reste des enseignants à savoir (14%), voient dans le dessin animé un outil tout à fait adapté à l'âge des apprenants et aux besoins du texte narratif particulièrement le Conte. C'est pourquoi, ils recommandent son utilisation dans les différents moments du projet. Ils pensent qu'il développera les quatre habilités à la fois et donnera à l'apprenant la possibilité de comprendre et de s'exprimer librement, tandis qu'il suscitera son imagination lors de l'écrit.

**Item 11 :**

« Comment organiseriez-vous le travail ? »  
 (Quelle situation de classe favoriseriez-vous ?)



Un groupe d'enseignants interrogés (18%), voient dans le travail en groupe classe une situation convenable à cette nouvelle pratique. Ils prétendent que cette mise en place intensifiera l'écoute chez l'apprenant et que le dessin animé aura un apport plus lucratif. Ils ajoutent qu'un grand nombre d'élèves apprécieront de participer en classe de FLE ainsi, l'objectif de l'enseignement de l'oral sera facile à atteindre.

De notre côté, nous pensons que cette situation échappera au contrôle de l'enseignant lors de l'exploitation du dessin animé, en particulier dans les activités de l'oral. La parole ne serait accordée qu'aux bons élèves écartant ceux en difficulté (les moins bons) et réduisant ainsi leurs chances d'intégrer le cours du FLE. Au lieu d'intensifier l'écoute comme ils le disent, cette expérience provoquera du bruit et produira une perte de temps inutile.

Pour une meilleure exploitation du dessin animé en milieu scolaire, la plupart préfèrent travailler en petits groupes. 40% des enseignants interrogés préconisent l'organisation du travail par petits groupes de cinq à six apprenants. Ils nous font remarquer que l'effectif est important et que les classes de première année moyenne sont, pour ainsi dire, surchargées. L'étude du dessin animé en petits groupes installera une certaine dynamique et favoriserait la concurrence au sein de la classe de langue.

La majorité de ces enseignants nous expliquent que dans le cas du travail collectif, certains apprenants comptent sur les meilleurs pour faire le travail à leurs places. D'après eux, il serait très difficile de gérer la situation que cela soit à l'oral ou à l'écrit. Alors qu'en organisant le travail par petit groupe, il sera plus facile à l'enseignant de se rendre compte des connaissances et des aptitudes que l'apprenant acquière et de contrôler l'effort de chaque membre (une évaluation sommative).

La concertation favorisera et développera l'action entre les apprenants. Chaque membre aura son rôle à jouer au sein du groupe : porte-parole, scripteur, organisateur ... Le jeune apprenant, chargé d'une mission, se sentira plus important et deviendra agent actif dans sa propre formation. Il découvrira la complémentarité et l'entraide. L'apport de chacun déterminera la qualité du produit final.

La confrontation des idées et les échanges oraux s'établiront au sein du petit groupe favorisant ainsi la compréhension du contenu dessin animé. Grâce aux travaux d'atelier, les apprenants pourront s'exprimer plus longtemps dans la langue cible. Le temps de parole accordé à chacun sera plus considérable.

Chaque apprenant déploiera ses nouveaux acquis linguistiques, propres à la langue française. Une négociation continue entre les connaissances existantes et les connaissances nouvelles s'établira entre les apprenants, tantôt par la transmission directe d'informations, tantôt par la recherche inductive d'informations à travers la révision du dessin animé. Cette négociation vise à transformer des connaissances passives en connaissances actives.

Toutefois, 18% des enquêtés préfèrent varier les situations de classe pour mieux étudier le support et maîtriser la gestion du temps. En compréhension et expression orale, ils choisissent d'analyser et de discuter le dessin animé en groupe (travail collectif). Par contre, le travail en petit groupe sera consacré aux activités liées à l'écrit.

D'autres estiment que le travail en petits groupes ou en binômes multipliera les occasions de communication avec autrui et accélérera le processus de sociabilisation et de formation intellectuelle engagé par le langage oral. Travailler en petit groupe initiera l'apprenant aux règles et aux comportements acceptables dans sa classe (dans sa société).

Quelques enseignants soulignent qu'habituellement, le bruit représente un obstacle au bon déroulement du cours notons que l'effectif avoisine les 42 apprenants par classe. Ils craignent qu'il ne le soit davantage lors de l'utilisation du dessin animé. Transportés par ce nouveau support, les apprenants seraient, d'après eux, difficiles à calmer.

Les enquêtés préféreraient, alors, répartir le travail en petits groupes à l'oral afin de s'assurer de l'exploitation adéquate du dessin animé et du maintien de la discipline. Par contre, ils choisiraient le travail individuel ou les binômes à l'écrit ainsi l'évaluation serait plus juste d'après eux.

13% des enseignants interrogés favoriseraient le travail des binômes, ils soutiennent que l'étude de dessin animé à deux serait efficace, dans le sens où, l'apprenant préférerait partager ses idées avec quelqu'un d'autre et qu'en général, les apprenants seraient tout le temps prêts à s'entraider. Ils ajoutent que la gestion de 21 binômes serait plus simple que celle de 42 élèves.

Il faut mentionner que quatre enquêtés seulement semblent privilégier le travail individuel. Ils disent que cela ne fausserait pas le jugement de l'enseignant quant à l'évaluation des capacités et niveau de chaque apprenant. Pour ces enquêtes, connaître les faiblesses des apprenants ne serait possible qu'à travers une activité personnelle. Ils encouragent une méthode d'enseignement centrée sur l'élève dans le but de l'aider.

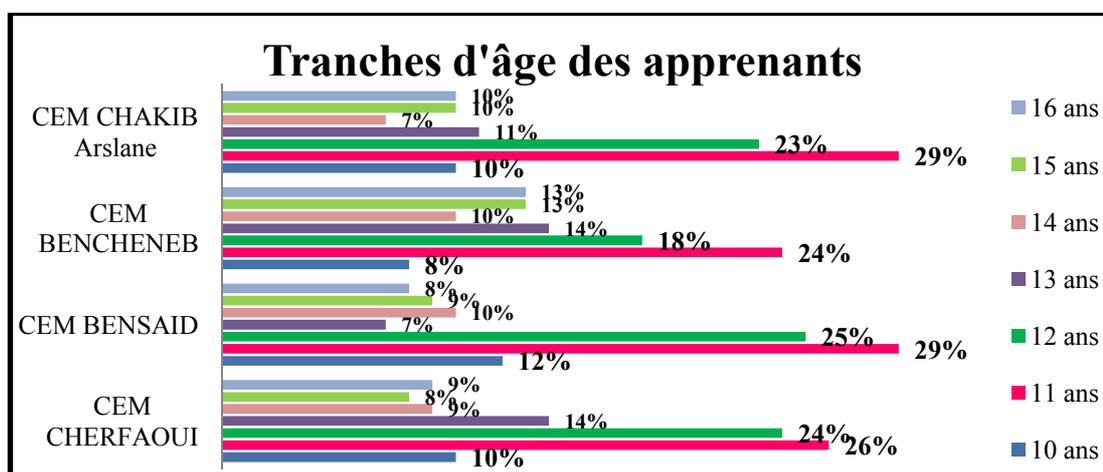
Nous pensons néanmoins, que cela ne serait possible qu'à une condition, celle de réduire le nombre d'élèves au tiers ou presque de l'effectif actuel. Dans une classe de 10 à 15 apprenants, tout enseignement serait réellement centré sur l'élève. Nous ajoutons aussi que le but derrière l'utilisation du dessin animé en classe de langue est d'inciter des interactions orales entre les apprenants, ils pourraient alors s'entraider et s'auto-corriger.

### 3- Analyse des questionnaires adressés aux apprenants :

Dans un deuxième moment, nous avons adressé un questionnaire aux apprenants des classes de première année moyenne. Nous les avons interrogés sur leurs émissions télévisées préférées. Notre souci était de vérifier non seulement le choix de ces jeunes téléspectateurs mais aussi la fréquence et si oui ou non ils bénéficiaient d'un accompagnement parental.

Cette mise en perspective de leur consommation télévisuelle avait pour but de cibler les programmes auxquels ils s'intéresseraient et que nous pourrions exploiter en classe de français langue étrangère. Ainsi, en partant de l'expérience personnelle des apprenants nous réfléchissons par la suite à des activités qui leur permettraient de mieux appréhender leur pratique de téléspectateurs.

L'âge normal des apprenants en classe de première année moyenne devrait se situer entre 10 et 12 ans, cependant, nous avons constaté au cours de notre enquête que la moyenne d'âge variait entre 10 ans et 16 ans. Interrogés, les enseignants attribuent cela aux nombreuses réformes qu'a subit le système éducatif algérien.

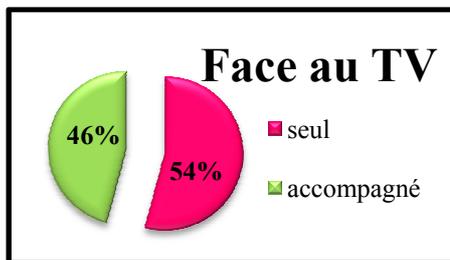


Nous pensons que la variante de l'âge pourrait influencer la sélection des produits télévisuels chez les apprenants interrogés. Les choix, dans certaines étapes de l'évolution de la personnalité comme la préadolescence et l'adolescence, seraient particulièrement marqués par les grandes crises émotionnelles qui caractériseraient ces périodes. Les centres d'intérêt ne seraient pas les mêmes que ceux des enfants de 10 ans.

La variante du sexe est aussi importante que la précédente. Les choix des filles seraient différents des choix des garçons quant aux émissions télévisées.

**Item 01 :**

« Demeurez-vous seul à regarder la télévision ? »



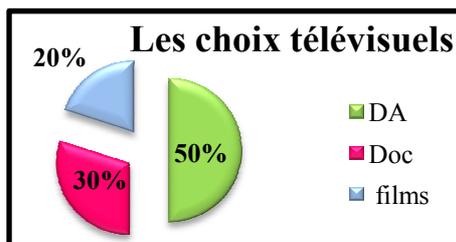
Plus de la moitié déclarent regarder seuls la télévision. Ils nous expliquent que les parents sont soit absents (fonctionnaires) soit occupés ce qui nous amène à croire qu'ils ne sont pas assez attentifs à l'égard des habitudes télévisuelles de leurs enfants. De plus, quelques apprenants déclarent posséder dans leurs chambres leurs propres télévisions, ces derniers avancent qu'ils n'ont pas besoin d'aide ni même de surveillance parentale. Nous pensons que c'est dans ces cas là que la télévision représente un danger sur le jeune téléspectateur.

26% d'entre eux disent qu'ils ne sont jamais seuls à regarder la télévision. Ces apprenants sont issus de familles nombreuses et souvent défavorisée, pour qui la télévision représente la seule distraction. Les programmes regardés ne sont pas forcément du goût de l'enfant (ici l'apprenant). Ce dernier n'a pas le choix et le fait qu'il soit en compagnie d'un ou de plusieurs parents ne signifie pas qu'il bénéficie d'une aide quelconque.

Quant aux 20% qui restent, ils déclarent que le temps de la télévision est compté et qu'ils ont un planning à respecter. Leurs parents leur sont attentifs et surveillent de près leur scolarité. Ils les autorisent dans des heures fixes à voir les programmes éducatifs et les émissions adaptées à leur âge. Le père se charge, si son temps le lui permet et si l'enfant n'a pas compris, de l'aider à surmonter quelques obstacles imminents et immédiats liés à la compréhension d'une émission ludique ou d'un dessin animé etc. De plus ces parents parlent quotidiennement français, ce qui concourt dans l'apprentissage de l'expression orale de leurs enfants.

## Item 02 :

« Que regardez-vous à la télévision ? »

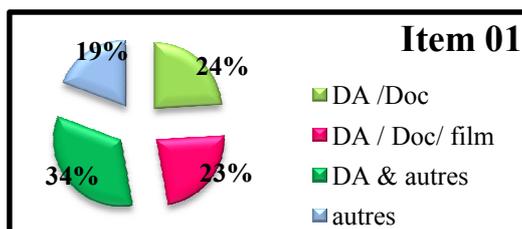


Nous nous sommes interrogées sur les programmes télévisés connus des apprenants. 50% d'entre eux regarderaient des films ou des documentaires. Ces choix dépendraient, comme nous l'avons soupçonné, de l'âge et du sexe de chacun. Le plus souvent, les garçons regarderaient des films d'actions ou des films policiers parce qu'ils attacheraient plus d'intérêt à l'aventure et au divertissement. Plusieurs apprenants, privilégient les documentaires de part leur aspect instructif.

Selon les renseignements portés sur les questionnaires, l'âge de ces derniers varierait entre 12 et 16 ans (*le stade de l'intelligence poste-formelle*<sup>28</sup>). Nous pensons qu'au-delà de 12ans, l'intelligence émotionnelle prendrait le dessus, alors l'apprenant serait davantage tenté par des programmes qui lui présenteraient des modes de comportement et des valeurs susceptibles d'intéresser son âge. Le dessin animé représenterait pour lui un lien qui le rattacherait à son enfance.

La candeur ou l'humour séduiraient plus les filles alors que les garçons seraient focalisés sur les aventures et l'action. Néanmoins, avec 50% de voix, le dessin animé demeure un produit audio-visuel fréquemment regardé par la majorité des apprenants interrogés.

Nous constatons que le dessin animé n'a d'influence que sur les petits quand il s'agit de scènes touchant la sensibilité de ces derniers. Les apprenants adolescents ne sont guère influencés car conscients envers l'idée de distraction et celle d'un monde instructif trop. La plupart de ces apprenants ont sélectionné plusieurs produits télévisés à la fois.

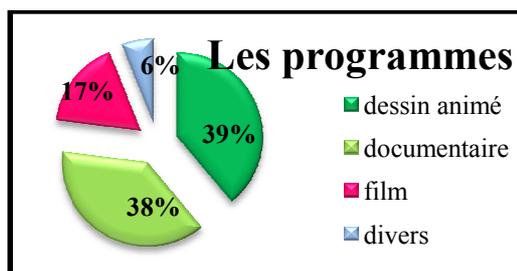


Les résultats de ces associations représentés par ce graphique, indiquent en pourcentages ce qu'ils ont choisi comme programme en plus du dessin animé.

<sup>28</sup> Piaget Jean « *La naissance de l'intelligence chez l'Enfant* » Delachaux et Niestlé, 1936 ([Jean Piaget - Wikipédia.htm](#)) site visité le 05-12-2009.

### Item 03 :

« Parmi tous les programmes proposés à la télévision, lequel (lesquels) préférez-vous le plus ? »



Comme le montre ce graphique, le dessin animé a amassé le plus grand suffrage avec 39% des voix. Plusieurs apprenants avancent qu'il leur permet d'apprendre à parler français ou anglais, et qu'il dispense des savoirs utiles dans la vie quotidienne. Le dessin animé serait d'après eux, instructif et distrayant. Ils sont persuadés qu'il contribue à leur éducation culturelle et linguistique.

Les apprenants qui préfèrent le dessin animé sont âgés de 10 à 12 ans. Ils sont conscients de la différence entre réalité et fiction. Dorénavant en classe de langue, leur attachement au dessin animé s'expliquera par de nouveaux intérêts portés à ce produit.

La notion d'imitation interviendra au moment des apprentissages liés au dessin animé. En psychologie du développement, cette notion est très importante : D'abord, elle permet aux jeunes apprenants d'établir des similitudes au sujet des codes sociaux communs entre leur environnement réel et celui de la fiction proposée dans le dessin animé.

Elle constitue une prémice de la compréhension des états mentaux (perceptibles) d'autrui. En effet, s'il y a ressemblance entre les personnages et les personnes réelles, l'enfant pourra attribuer tels langages (comportement, attitude, discours...) à tel contexte situationnel.

De plus, l'imitation constitue un système d'apprentissage et de communication pour le jeune apprenant Algérien en classe de FLE ; Système d'apprentissage, parce que c'est en imitant les personnages que l'enfant grave les différentes conduites dans un contexte approprié. Système de communication, parce que jusqu'à un certain âge, plusieurs apprenants ne se manifestent pas aisément et ne parlent que rarement. Avoir recours à l'imitation langagière lui permettrait d'interagir avec ses pairs.

Il faut noter que parmi ces réponses, plus de 15% des apprenants déclarent ne regarder que le dessin animé. Les uns trouvent qu'il est amusant, rigolo etc. et approuvent son aspect comique. Les autres disent l'aimer parce qu'il « apaise l'esprit », « apporte détente et repos ». Par ailleurs, il y a ceux qui pensent que ce produit les aide à discerner entre le bien et le mal et leur montre clairement la nature des gens ; les bons et les mauvais. Nous avons enregistré cette réponse « mon enfance me dicte l'amour du dessin animé » l'énonciateur est conscient que ses goûts obéissent à son âge.

Durant les entretiens, plusieurs enseignants nous ont confié que de nombreux apprenants ne peuvent raisonner que sur du concret (les plus jeunes) et que cela peut durer jusqu'à l'âge de 12 ans chez certains. Tandis que d'autres plus de 55% des apprenants interrogés (les adolescents), ne se contentent pas d'une logique concrète. Ils établissent des raisonnements hypothéticodéductifs pour mieux comprendre le monde qui les entoure. Ces apprenants pour qui seul le réel pourrait constituer une forme du possible, refoulent le dessin animé (trop puéril à leur goût !) bien qu'ils y soient encore attachés. A ce sujet un apprenant âgé de 14 ans déclare : *« j'aime les dessins animés, ils sont amusants et drôles, je les regarde même si je suis trop vieux pour ça ! »*

Agés de 12 ans à 16 ans, ils préfèrent les documentaires (à 70%) ou les films d'action (à 30%). Fascinés par les découvertes, les voyages, la vie des animaux ou le monde marin, 38% des apprenants sollicités pour l'item n°2 apprécient les documentaires, ils citent pour cela : *Ushuaia, Thalassa, les dangers de la savane...* et. Ils disent qu'ils leur font découvrir le monde. Ces émissions sont diffusées sur des chaînes françaises, notre objectif étant de mettre l'apprenant en contact avec le FLE, nous pensons que l'enseignant pourrait utiliser ces programmes télévisés comme support au cours de langue avec les apprenants des niveaux avancés.

Ces apprenants trouvent les documentaires très intéressants, ils pensent qu'ils leur facilitent l'accès à des informations multiples sur des notions jusqu'alors inaccessibles. D'autre part, ils trouvent qu'ils leur expliquent le fonctionnement : le pourquoi et le comment des choses. La majorité des apprenants préférant les documentaires, avouent qu'ils les aident à s'instruire et à enrichir leurs Savoirs dans différents domaines de connaissances utiles dans leur scolarité. De plus, Ils développent, d'après eux, leur culture générale.

Enfin, 17% des élèves interrogés apprécient les films. Ils trouvent qu'ils sont plus proches de la réalité et que souvent la fiction reflète leur image et leur permet de se corriger. Nous pensons que c'est à cet âge qu'ils découvrent la société dans laquelle ils vivent et qu'ils commencent à se forger leur propre personnalité.

#### Item 04 :

« Qu'est-ce qu'un dessin animé ? Que représente-t-il pour vous ? »

Les dessins animés, que les enfants et adolescents, regardent actuellement sont de types différents ce qui les amènent à se faire une idée sur chacun d'eux, ils leur attribuent des adjectifs qui reflètent leurs points de vue : violents - imaginatifs - créatifs - dérisoires - stupides - déconcertants - incompréhensibles - drôles - nuls – excellents etc.

Sur la totalité des questionnaires récupérés, nous avons eu 22% de non réponses. Nous avons sélectionné et résumé ici les réponses les plus récurrentes données au dessin animé et qui peuvent constituer une seule définition commune à tous les apprenants interrogés :

*« Le dessin animé est un court métrage où les personnages parlent et bougent. C'est une histoire imaginaire, quelque chose d'intéressant et d'amusant que je regarde à la télévision. », « C'est un film cartoon ; un ensemble d'images en mouvement. », « C'est un récit où il y'a de l'animation : une histoire en images animées et colorées ça peut être intéressant, drôle, émouvant ou excitant. », « Il raconte une histoire avec des images donc c'est plus attrayant pour nous (couleurs/personnages etc.) et puis c'est moins long qu'un film. », « C'est un genre de petit feuilleton imaginaire tout en couleur destiné aux enfants. »*

Pour certains apprenants, l'item semble être préparé comme un vrai devoir maison. Nous avons remarqué aussi que quelques définitions dégageaient une certaine maturité ce qui a capté notre attention, exemple :

*« C'est des personnages dessinés à la main par des professionnels », « Le dessin animé est une technique d'animation, il a du succès auprès des enfants. Il représente pour moi un espace de distraction ». « Le dessin animé représente une forme drôle et amusante de la vie. C'est aussi un moyen de voir la réalité d'une autre manière, beaucoup moins stressante. », « Il montre une vie facile et agréable ; C'est une belle histoire qui prend vie grâce au mouvement des images et aux belles voix des personnages », « c'est aussi le récit d'expériences utiles, il est inspiré de la vie quotidienne et nous donne des conseils précieux. »*

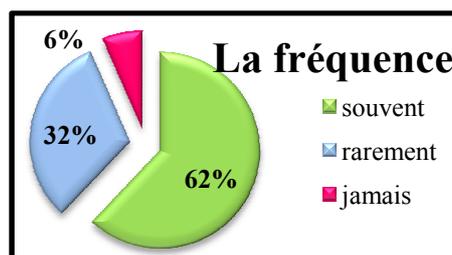
D'autres réponses sont littéralement insolites ; *« je sais qu'ils sont fait par des humains mais je ne sais pas comment et j'aimerai bien le savoir »,* l'enseignant peut envisager des activités de groupes autour de la création d'un dessin animé au moment de la réalisation du produit final.

Les apprenants sont tous d'accord sur le fait que le dessin animé est un support d'apprentissage des langues (le français et l'anglais). De plus, nous pensons qu'il leur permet de voir et d'entendre l'autre et pas seulement de l'imaginer.

Pour ce qui est de la deuxième partie de l'item, nous remarquons la prédominance du caractère affectif ; *« il représente pour moi tout ce que j'aime dans ma vie », « j'aime beaucoup », « c'est la plus belle chose à la télévision » etc.* Ils trouvent qu'il représente à la fois un divertissement et une occupation pour eux ; *« Pour moi, un dessin animé est un moyen d'évasion, qui me permet d'imaginer et m'occupe pendant mon temps libre.*

### Item 05 :

« Vous regardez les dessin-animés à la télévision ;  
Souvent ? Rarement ? Jamais ? »



62%, soit la majorité des apprenants, déclarent regarder souvent le dessin animé, parce qu'il est instructif et leur permet d'améliorer leur français ou parce qu'il est drôle alors ils rient, ils s'amuse et ils apprennent en même temps.

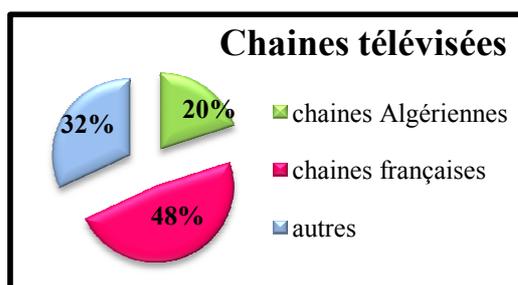
32 % regarder rarement les dessins animés pour des raisons différentes ; 25% d'entre eux nous informent que pendant l'année scolaire ils préfèrent réviser davantage et préparer leurs devoirs « *les études passent en premier* ». Certains justifient cela par le manque de temps, néanmoins, ils regardent autant que possible le dessin animé lorsqu'ils sont débarrassés de leurs tâches scolaires sinon pendant le weekend.

Ces apprenants pensent que le dessin animé sert à se distraire et à faire un break. Certains ne le trouvent pas à leur goût sous prétexte qu'ils sont assez vieux « *c'est pour les petits...les gamins ... les enfants* ». 12% des questionnaires restent sans commentaires.

7% seulement disent ne jamais regarder la télévision parce que leurs études prennent tout leur temps et qu'ils l'ont remplacé par l'ordinateur et l'Internet.

### Item 06 :

« Sur quelles chaînes ? En quelle langue ? »



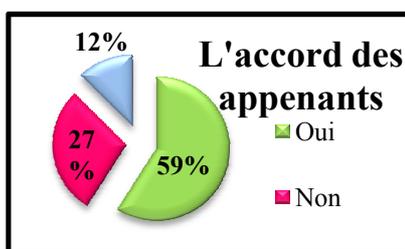
80% des apprenants interrogés choisissent les dessins animés proposés sur les chaînes étrangères. 48% d'entre eux optent pour les chaînes françaises ils citent : TF1, TFOU, Canal J, France 5, France 3, France 2, Piwi, Télétoon, Gulli, Boomerang, Disney Channel, Mangas, Tiji...etc. Nous nous arrêtons à ce nombre de chaînes parce que la liste est longue cela prouve à quel degré ils aiment le dessin animé bien qu'ils ne l'avouent que difficilement. La moitié des apprenants regardent les dessins animés de langue française même sur des chaînes locales (Canal Algérie, A3).

32% préfèrent les chaînes arabes qui s'expriment en anglais : MB3, MB4, MBC MAX. Les dessins animés proposés sur ces chaînes sont de qualités supérieures (animation ; son, qualité d'images etc.). Ce sont souvent des longs métrages des studios Walt Disney ou Warner Bros qui font les meilleures ventes et occupent pendant des semaines le box office américain. A chaque apprenant sa manière préférentielle d'apprendre, de plus il mémorise mieux tout ce qui lui semble motivant. Les apprenants déclarent qu'ils apprennent facilement l'anglais à travers ces films d'animation.

20% des apprenants interrogés privilégient les dessins animés de langue arabe sur Nesma TV, Spacepower, Spacetoon arabia sinon sous-titrés arabe sur MBC3. Ils cherchent en cela l'accès facile à la compréhension.

#### Item 07 :

« En classe et assisté par votre enseignant, aimez-vous étudier le français à l'aide d'un dessin animé ? »



Les apprenants sont assez indécis. La majorité, à savoir 59% des apprenants acceptent et aimeraient bien faire recours au dessin animé en classe de FLE contre 27 % qui refusent. Nous avons noté aussi que 12% d'entre eux n'ont pas répondu à cette question.

Ceux qui répondent par affirmatif avancent de multiples justifications, les plus récurrentes sont celles-ci ; «*Le dessin animé nous permettra de mieux comprendre le français, il est motivant et il nous facilitera l'apprentissage du langage parlé et puis il sera plus facile pour nous de comprendre et de mémoriser grâce au dessin animé* ».

Quelques réponses sont particulières, du genre : «*Oui, parce que j'aime bien apprendre à parler en français comme un dessin animé* ». «*Oui, pour m'y intéresser plus et apprendre plus la langue française et comme ça les cours de français seront une partie de plaisir* ». Une élève affirme : «*Un dessin animé représente mieux une histoire magique (texte narratif) et montre clairement ses composantes (schémas actantiel et narratif)* », «*Oui parce que la maîtresse nous fait voir les actions alors nous comprenons l'histoire* »

Ceux qui répondent non à l'intégration du dessin animé en classe de FLE, trouvent qu'il n'a pas sa place en classe parce que c'est un endroit pour les études. Ils craignent d'être moins concentrés sur leurs leçons et de se laisser emporter par le dessin animé : «*Non, par respect au professeur et puis ce n'est pas le moment de regarder le dessin animé sauf si c'est l'objet de la leçon.* ».

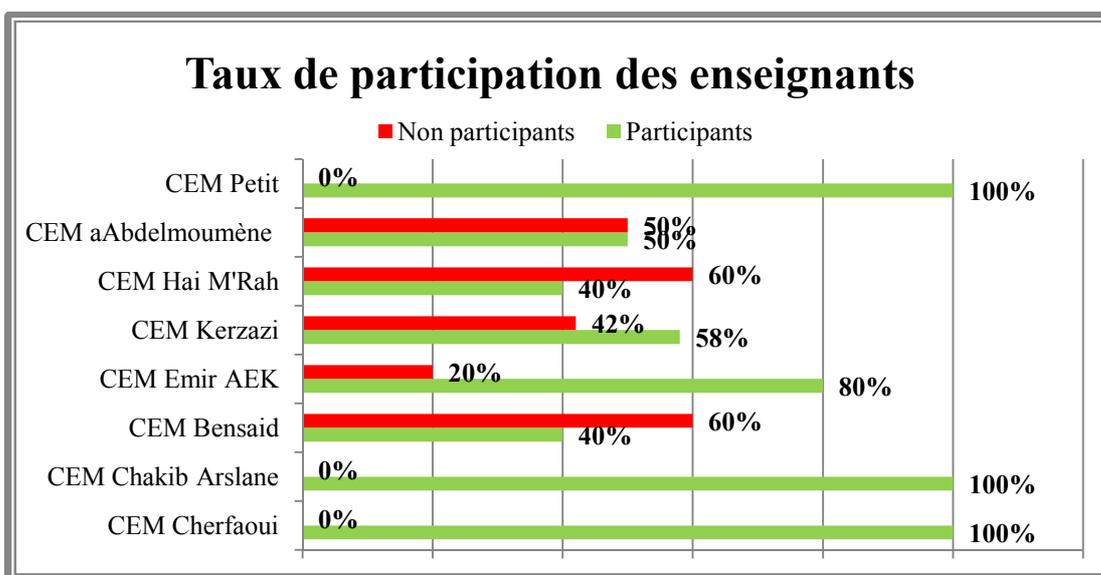
Ils refusent de se prêter à l'expérience de peur que ça ne soit dur : « *Non, parce que les élèves de notre classe sont turbulents et ils ne nous laisseront pas regarder en silence* ».

De toute évidence ces apprenants appréhendent mal cette idée. Nous pouvons parfaitement admettre leurs inquiétudes mais nous pensons qu'ils refusent toutes nouveautés parce qu'ils ont, trop longtemps, été exposés à un enseignement traditionnel. Et de plus comme l'a dit Sénèque : "*Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles.*"

## CHAPITRE II : Résultats des entretiens :

Lors de notre passage dans les établissements scolaires, nous nous sommes entretenus avec les professeurs d'enseignement moyen qui sont aussi (pour la majorité) parents d'élèves. Exerçant dans différents collèges de la wilaya d'Oran, ces enseignants ont entre 8ans et 32ans d'expérience professionnelle.

Le graphique des barres suivant, dresse un état des différents pourcentages relatifs aux participations des professeurs d'enseignement moyen selon les divers établissements visités :



CEM visités	Participation
➤ CEM Mohamed BENSaid (Maraval)	3/5
➤ CEM CHERFAOUI Ali (saint Hubert)	6/6
➤ CEM CHAKIB Arselane (Choupot)	6/6
➤ CEM Abdelmoumene BENALI (Mimosas)	4/8
➤ CEM Hai M'rah (El-KARMA)	2/5
➤ CEM KERZAZI (AIN EL BEIDA)	4/7
➤ CEM AMIR AEK (saint Rémi)	4/5
➤ CEM BENCHENEB (centre ville)	0/5
➤ CEM CHRIET (centre ville)	2/4
➤ CEM « PITI »	7/7
	<b>38/58</b>

## 1- Choix des entretiens

Dans le cadre d'une pré-enquête motivée par le besoin de vérifier nos hypothèses de départ, et consistant à recenser un ensemble de témoignages qui une fois interprétés seront comparés aux résultats de l'enquête par questionnaire ; nous nous sommes entretenus avec une dizaine de parents d'élèves et d'enseignants de collègues.

Dans les établissements CHERFAOUI Ali ou CHAKIB Arslane, les entretiens se sont déroulés pendant la séance de coordination hebdomadaire. L'audiovisuel et le dessin animé ont fait objet d'un débat, ce qui nous a permis de recueillir les impressions et noter les remarques de tous les enseignants présents. Leur enthousiasme se faisait nettement voir lorsque nous leur avons annoncé le thème de notre mémoire.

Cependant, dans le reste des collègues déjà cités, notre tâche semblait rude. Nos passages répétés n'aboutissaient à rien. Les enseignants fuyaient notre rencontre, prétextant le manque de temps et leurs nombreuses responsabilités. Nous pensons que leur abstention prouve qu'ils craignaient d'être évalués ou critiqués à l'issue de cette rencontre.

Nous avons expliqué aux enseignants que notre but était de mettre à leur disposition un matériel didactique nouveau en vue d'une exploitation de thèmes d'étude motivants pour les jeunes apprenants Algériens ce qui donnerait lieu à des interactions orales en classe de FLE. Nos questions visaient leurs conceptions au sujet de l'audiovisuel et de l'intégration du dessin animé dans les pratiques de classe. Les résultats de cette étape nous ont révélé que ce mot semble être associé à la télévision et au cinéma.

Nous avons pu dans un premier temps, interroger les enseignants sur :

- Leur expérience professionnelle et formation
- La prise en considération de la compétence orale
- L'authenticité du dessin animé
- Leur avis quant à l'intégration de cet auxiliaire didactique en classe

Nous avons interrogé à l'occasion un inspecteur de français et quelques parents c'est ainsi que nous avons pu découvrir l'avis des acteurs de l'acte pédagogiques.

## 2- Analyse des résultats des entretiens

Sur l'ensemble des enseignants entretenus, cinq d'entre eux, dont l'expérience professionnelle varie entre 27 et 32 ans, ont le CEP. Certains ont des licences d'anglais ou d'espagnol, ils nous expliquent que le recrutement se faisait rare dans ces deux disciplines et comme il y avait une forte demande concernant les enseignants de français ils se sont retrouvés au collège.

Cependant, la plupart possèdent une licence d'enseignement de la langue française ; parmi les plus jeunes, il y'a même ceux titulaires de diplômes de poste graduation (magister)

Les enseignants nous expliquent que les professeurs d'enseignement moyen sont recrutés soit par intégration soit à la base d'un concours national. Pour comprendre la réalité de l'enseignement du FLE et connaître leurs opinions sur les rapports entre l'oral et l'audiovisuel, nous nous sommes entretenues avec les enseignants sur les questions suivantes :

### ➤ **Quels sont d'après vous les facteurs responsables de l'apprentissage de l'oral chez les jeunes apprenants Algériens ?**

Certains segments de la population scolaire algérienne vivent de facto des situations de communications verbales bilingues dans leurs milieux familiaux, l'une des deux langues étant souvent le français, ce qui est susceptible de faciliter l'apprentissage de cette langue. A ce sujet, une enseignante nous dit : « *Il faut savoir qu'une bonne partie des élèves arrivent à l'école avec un certain 'bagage' en langue française et qu'un nombre assez important d'entre eux parlent quelque peu français avant même leur scolarisation.* »

Il est vrai qu'apprendre une langue relève d'un processus socioculturel et que l'apprentissage n'est pas le domaine exclusif de l'institution éducative. Dans ce sens, un groupe de chercheurs<sup>29</sup> affirment que l'apprentissage de l'oral dépendrait de trois facteurs indissociables :

Cet apprentissage résulterait d'abord, « *d'une acquisition naturelle* ». Cela suppose que tout individu (en occurrence l'apprenant en 1AM) a des compétences orales dans sa société, son environnement, sa famille ; un oral spontané caractérisé par une langue usuelle et quotidienne.

Ensuite, « *d'un rôle déterminant du contexte dans la construction du sens en situation de communication tout au long de l'acquisition* », comme c'est le cas d'un oral préparé en milieu scolaire où le transfert des compétences orales s'opère à travers des combinaisons des discours écrit/oral (par des supports écrits et/ou non écrits) insérées dans des activités complexes de décodage et d'encodage.

Enfin, « *d'une primauté de la dimension interactive* » ; des interactions verbales au sein du groupe (à l'intérieur et à l'extérieur de l'école).

---

<sup>29</sup> HALTE J.-F., RISPAIL M. « *L'oral dans la classe. Compétences, enseignement, activités* ». Éd. L'Harmattan, 2005, 297 p.

Parallèlement, la prise en considération de ces trois facteurs réunis permettrait de comprendre et de décrire les mécanismes responsables des productions langagières orales des apprenants Algériens dans l'espace scolaire (en classe de FLE).

➤ **D'après vous, ce regain d'intérêt pour l'oral dans l'apprentissage d'une langue est-il assez mis en valeurs dans les programmes et manuels de français dont vous disposez pour l'exercice de vos fonctions ?**

Nous remarquons une certaine gêne dans les réponses. Un enseignant nous avoue qu'il n'a pas connaissance du contenu du programme et ajoute que ces documents dont nous parlons (le programme, le guide de l'enseignant et le document d'accompagnement) ne sont pas disponibles faute de quoi il se contente de travailler avec le manuel scolaire (manuel de l'élève) et la répartition annuelle – préparée par le groupe enseignant –

Pour ce qui est du manuel de l'élève, ils estiment qu'il ne propose presque pas d'activités autour de l'oral si ce n'est au début de chaque séquence. Bien que sur les premières pages du livre de 1AM – celles de présentation ; Découvre ton livre de français – la priorité soit donnée à l'oral, ce sont bien les outils de langue (le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la conjugaison) qui détiennent la primauté.

Le programme officiel du français des classe de première année moyenne ouvre la voie à l'enseignement des compétences orales et propose le recours à divers supports (les TICE) ; il donne la liberté aux enseignants de créer des activités qui leur semble correspondre au objectifs visés bien qu'il ne formule pas explicitement les rapports entre l'oral et ces supports et ne détermine pas non plus de mode d'emploi.

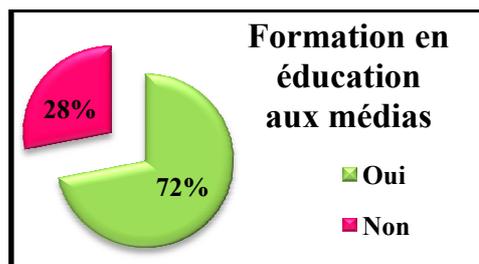
➤ **Accordez-vous de l'importance à l'oral au cours du projet ?**

D'après les réponses obtenues, nous déduisons que les enseignants accordent bien plus d'importance aux objectifs linguistiques (lexique, morphosyntaxe, grammaire de la phrase etc.) qu'aux activités langagières des apprenants.

La place donnée à la parole de l'apprenant en classe de FLE dépend de la programmation des activités orales qui sont influencées par les aspects matérielles de l'enseignement liés à la taille des groupes, au temps nécessaire, aux problèmes techniques, liés aussi à des difficultés pédagogiques avec, notamment, le risque d'accroître la discrimination d'élèves (temps de parole). Difficultés à définir des objectifs précis et à évaluer le travail effectué par les apprenants.

Ils se découragent souvent par le faible niveau des élèves (*bien qu'ils comprennent le français, ils ont du mal à s'exprimer dans cette langue*) et se plaignent des contraintes déjà citées, qui les empêchent de programmer des activités autour de l'oral (exposé, jeu-de-rôle etc.). De ce fait, les apprenants sont évalués uniquement sur l'écrit.

- **« Avez-vous reçu durant votre parcours universitaire ou professionnel une formation aux médias ? »**



Les plus anciens répondent négatif ; ils nous disent qu'ils n'ont pas reçu de formation de ce genre, de ce fait ils n'ont pas été préparés théoriquement à l'intégration d'un média dans l'enseignement du FLE.

Les plus jeunes se rappellent du module de « sémiologie de l'image » en troisième année universitaire (cours de conduites de communication et fonctions de l'image, du lexique de l'image etc.) et semblent plus formés à l'intégration d'un média dans leurs enseignements.

- **« Comment expliquez-vous le rôle du dessin animé dans le développement des compétences langagières des enfants (apprenants) ? »**

Nous pensons qu'il y aurait plusieurs types de publics, et des usages différenciés selon les individus. Il est vrai que, souvent, les plus jeunes apprenants s'identifient aux personnages. Cette identification pourrait impliquer une forme de projection dans l'action et la situation décrite dans le dessin animé. Elle pourrait expliquer, en partie, le plaisir pris des enfants à consommer les dessins animés.

Plusieurs interrogés nous confient qu'ils ne sont pas responsables du bon niveau de français de leurs enfants. Ces enseignants certifient que cela est rendu possible grâce aux dessins animés de langue française. Le français est présent dans les foyers algériens grâce à la parabole qui donne accès à des chaînes comme France 3, France 5, Canal J, M6, TF1 etc. ce qui participe grandement à l'acquisition de cette langue.

Ces mêmes enseignants témoignent de leur fascination face à l'aisance et la précocité dont font preuve leurs très jeunes enfants (ou élèves) à l'oral. L'une dit : « *Ma fille, à quatre ans, parlait comme Dora !* » une autre enseignante déclare : « *Mes deux garçons âgés respectivement de 5 ans et 7 ans parlent couramment français grâce aux dessins animés* », un enseignant nous dévoile : « *Ma fille de trois ans et demi m'a expliqué qu'est ce que les constellations grâce au « Bus magique »*,

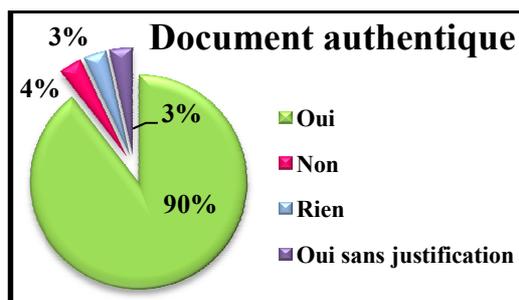
Un autre nous révèle : « *Mon neveu est excellent en français grâce aux dessins animés, il tient tête même à ses enseignants !* » ...

Les enseignants avancent qu'un dessin-animé retient l'attention des enfants ; qu'un enfant âgé de 10 à 12 ans aime le dessin animé parce qu'il lui présente une version construite du monde, avec une combinaison d'événements et de personnages. Certains prétendent même que l'enfant (apprenant) le préférerait aux images fixes et aux textes écrits qui lui sont

proposés à l'école et nous assurent qu'il sera content de voir un dessin animé en classe ; Cela fera du cours de langue un moment de récréation pour de la récréation.

Nous pensons que si ces affirmations étaient fondées, cet engouement pourrait aisément faciliter l'intégration de ce support en classe de français langue étrangère de première année moyenne.

- « Pensez-vous que le dessin-animé, puisse-être considéré comme document authentique susceptible d'être exploité en classe ? »



Quoique cette question ait reçu l'accord de tous les enseignants interrogés (ou presque), il n'en demeure pas moins que la majorité d'entre eux éprouvaient des difficultés à y répondre ; en réalité, l'expression *document authentique* ne leur semblait pas claire, cela démontre une certaine méconnaissance terminologique.

En didactique des langues, le terme authentique est surtout employé pour désigner un document vrai par opposition au document fabriqué. L'apprenant le rencontre au cours de son expérience directe de l'usage de la langue cible (journaux, magazines, émissions de radio ou de tv, etc.) Ce document non « trafiqués », n'a en apparence aucune relation avec l'institution scolaire. Toutefois, pris de l'environnement réel de l'apprenant, il pourrait être utilisé pour des fins pédagogiques.

D'après les dires des entretenus, le dessin animé serait un support audiovisuel adapté à l'âge et aux motivations de l'apprenant en classe de 1<sup>ère</sup> année moyenne. Comprendre et analyser les dessins animés habituellement regardés par les apprenants, serviraient à produire des récits. Ces objectifs trouveraient pleinement leur place dans le cadre du cours de français.

« Titeuf » par exemple, bien plus qu'un enfant imaginaire à la mèche blonde et rebelle, il invite les apprenants à appréhender le monde d'une certaine manière. Il entraîne avec sa bande de copains, les élèves, dans une série d'aventures et mésaventures. Ses bêtises sont celles de tous les enfants. Des thèmes de société seraient facilement abordés comme : La guerre, le travail, le chômage, les vacances etc. D'autres culturels comme : la musique, le cinéma, les stars, les loisirs etc. D'autres valeurs plus adaptés à l'âge des apprenants tels ; les relations parents-enfants, l'amour, l'amitié, l'apparence physique, l'argent de poche etc.

90% des PEM avec qui nous sommes entretenue trouvent qu'il sera un moyen efficace pour livrer des savoirs ; Historiques, culturels, sociales, civilisationnels etc. Plusieurs dessins animés peuvent transmettre la façon de penser, le mode de vie et la culture de l'Autre.

En plus du côté ludique, il permettra d'asseoir subtilement des connaissances interculturelles en cours de langue.

Selon les propos des enseignants, l'exploitation du dessin animé en classe permettrait à l'élève d'acquérir une langue simple à l'intérieur de situations vraies et diversifiées. Il ferait entrer la réalité d'un pays étranger, de manière simple, dans le milieu scolaire.

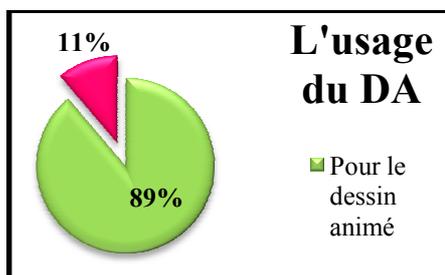
L'image animée serait une combinaison probable pour faire comprendre l'objectif visé par l'enseignement d'une langue étrangère. Aussi, le dessin animé donnerait à l'enseignement des langues le moyen de contribuer à la formation intellectuelle générale des apprenants.

D'un autre côté, plusieurs enseignants nous répondent vaguement. Ils esquivent en reformulant la question ; leurs réponses sont fuyantes et évasives. Ils disent par exemple :

*« Autant qu'un autre document, il faut que tout outil pédagogique soit authentique », « Autant qu'un autre document il est authentique et indispensable à utiliser en classe »* (Cela ne répond pas à notre interrogation.)  
*« Avec l'avancée des moyens technologiques le dessin animé est un apport très important », « on peut utiliser un dessin animé comme support à des activités », « on utilise le dessin animé comme support visuel et sonore »...*

La qualité des justifications ne nous donne pas assez de matière à analyser. Bien qu'ils concèdent au fait que le dessin animé soit un document authentique, ils ne parviennent pas pour autant à justifier leur réponse. Une enseignante pense que le dessin animé ne pourrait être considéré comme document authentique. D'après elle, ce support n'aurait pas de visée didactique mais plutôt une visée socioéducative. En réalité, les deux visées se rejoignent, nous pouvons presque affirmer que cette enseignante ignore ce qu'est un document authentique, c'est le cas de nombreux collègues à elle d'ailleurs.

➤ **« Etes-vous pour ou contre l'utilisation d'un dessin-animé en classe de langue ? »**



La question a mis quasiment tous les enseignants d'accord : 89% d'entre eux acceptent le recours au dessin animé pour des pratiques pédagogiques. Des professeurs, qui sont à la fois enseignants et parents d'élèves, approuvent de façon singulière le rôle du dessin animé et le recommandent vivement à leurs élèves et aux parents dont les enfants rencontrent des difficultés dans l'apprentissage du français.

Les interrogés expliquent que cet univers encore inexplorable en classe, représenterait un nouveau stimulus. Le divertissement et la motivation engendrés, faciliteront l'enseignement et l'apprentissage en milieu scolaire.

Les questionnements des enseignants ont monopolisé les entretiens ; Sur quelles chaînes puiser les ressources ? Comment se procurer le dessin animé adéquat ? Mais surtout comment l'exploiter en classe ?

Après discussions, les personnes interrogées se sont rendu compte qu'il pourrait être exploité, comme le texte, dans différents moments du projet et pour les différents niveaux selon les besoins des apprenants. De plus, ils ajoutent que le paysage sonore devrait corriger les problèmes d'interférence, de phonétique, de prononciation etc.

L'idée retient leur attention, néanmoins, plusieurs enseignants redoutent que le support en question ne soit pas du goût des apprenants, d'autres craignent que la tâche soit difficile à gérer. Ils font remarquer que la tâche ne sera pas toujours facile vue les classes surchargées, les contraintes liées à la gestion du matériel et bien d'autres difficultés. Cet avis est tout à fait justifié et partagé par plusieurs enquêtés.

Les entretiens menés auprès des enquêtés nous révèlent les inquiétudes de plusieurs enseignants. 11% d'entre eux appréhendent mal l'utilisation du dessin animé en classe, ils nous font part de leur crainte quant à l'impact de ce moyen audiovisuel sur les comportements des enfants :

*« L'impact de l'audiovisuel sur les enfants est tel qu'il se voit dans leurs comportements, dans leurs tenus vestimentaires, leurs coiffures, leurs façon de parler...le dessin animé serait aussi un vecteur idéologique dont on devrait prendre garde. »*

Nous pensons que les systèmes de représentation, notamment ceux véhiculés par le dessin animé (ou tout autre produit audiovisuel), n'auraient pas de signification séparée de l'interprétation habituelle que se ferait l'apprenant de cet auxiliaire, d'ailleurs : *« La télévision n'est pas aussi noire qu'on veut bien la dépeindre, ce n'est pas non plus le grand héraut de la culture et des lumières que souhaiteraient ses partisans.<sup>30</sup> »*

Cette question si controversée des effets de la télévision sur les enfants et les adolescents alimentait les nombreux débats des écoles « des effets » et « des sages ». Les partisans de la première école déclaraient que les effets sont diffus ; dans les années 70, le professeur George GERBNER proposa la formule « d'incubation » en liaison avec le nombre d'heures de consommation médiatique donc il semblait bien que l'audiovisuel agissait sur le long terme.

L'école des usages par contre, disait que la télévision n'avait pas d'effets. Elle supposait que l'individu était protégé grâce à ses activités sociales et intellectuelles. Elle rejetait l'idée de trauma de l'image audiovisuelle. C'est ce qu'illustrait la notion de

---

<sup>30</sup> Le professeur HIMMELVEIT. Etude sur l'impact de la télévision sur les plus jeunes, RU. 1958. Cit.

« réception », révisée par le professeur Stuart Hall dans les années 1980 : elle peut être hégémonique (il y a adéquation entre les producteurs et leur cible), oppositionnelle (il n'y a pas adéquation) ou négociée (l'adéquation est partielle).

L'école des effets prend en compte la culture des producteurs et diffuseurs ; l'école des sages prend en compte la culture des publics. Il existe certainement des raisons d'inquiétude, comme le suggèrent ces enseignants, mais cette perspective historique nous montre que le problème ne réside pas dans le média lui-même mais dans son insertion sociale dans une culture donnée.

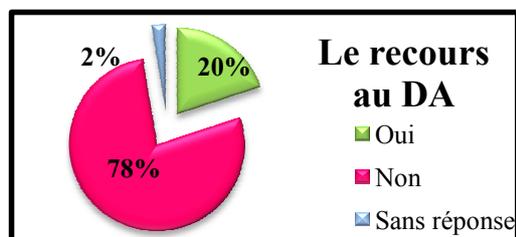
Donc faire des affirmations péremptoires en la matière est difficile. Nous pensons que ces inquiétudes sont surtout formulées par rapport aux plus jeunes. Les enseignants se méfient des valeurs qui traverseraient l'image audiovisuelle présente dans le dessin animé. Cette image serait, d'après eux, instrument et objet d'acculturation. N'est-ce pas là au contraire l'occasion de mettre en place une éducation interculturelle ?

Il semble que ce qui inquiète le plus souvent les enseignants est ce pouvoir d'attraction et de séduction lié à la plupart des médias y compris la télévision. De notre côté, nous considérons que l'éducation à l'image audiovisuelle serait, préparer les enfants à comprendre la culture de ce produit et à être réflexifs à son égard en les incluant dans le processus narratif lui-même grâce au dessin animé.

D'un autre côté, le dessin animé n'aurait d'influence que sur les plus petits quand il s'agit de scènes touchant la sensibilité de ces derniers. Dès qu'ils arrivent à l'âge de pré-adolescence ou d'adolescence ils se désintéresseraient vite et le dessin animé pourrait alors perdre de son importance.

Dans ce travail, nous aborderons l'enseignement / apprentissage chez des apprenants âgés de 11ans et plus, pour qui le dessin animé ne représenterait plus une influence, en avantageant le côté instructif ; car ils sont assez conscients envers l'idée de distraction et celle d'un monde instructif trop réel.

➤ **« Avez-vous déjà utilisé un dessin animé dans le cadre de la réalisation des objectifs d'un projet (en lasso de FLE) ? »**



Dans le sondage, la plupart des enquêtés répondent n'avoir jamais utilisé un support audiovisuel en cours de FLE. En réalité, les rapports entre l'audiovisuel et l'école étaient longtemps présentés comme l'histoire d'un échec, n'avons-nous jamais entendu dire que « l'école a raté le virage de l'audiovisuel ». En dépit du rôle qu'elles jouent dans la vie de tous

les jours, les TIC (y compris les médias audiovisuels) sont absentes du cursus scolaire général de l'école algérienne, particulièrement des classes de langue.

Dans le contexte scolaire, les enseignants déclarent qu'ils n'ont pas fait recours au dessin animé parce qu'ils n'y ont pas pensé ; occupés certainement à remplir leurs missions et finir le programme dans les meilleurs délais. Plusieurs d'entre eux expliquent cela par le fait qu'ils ignorent ce que l'industrie du dessin animé propose.

20% seulement affirment avoir déjà exploité un dessin animé relatif au Conte. Bien qu'ils justifient ce choix par le fait qu'ils voulaient motiver les élèves et donner plus d'intérêt au cours de français, ils disent ne l'avoir utilisé qu'en fin de séquence au moment de la « Lecture plaisir ». Ce qui nous amène à nous interroger sur l'efficacité de l'utilisation du dessin animé dans les autres moments du projet.

Une ancienne PEM (32années d'expérience) affirme utiliser des CD de dessins animés relatifs au Conte, chaque fois que l'occasion se présente. Un autre enseignant plus jeune assure que l'usage d'un support audiovisuel peut s'avérer très instructif ; Lui-même ayant fait l'expérience avec ses élèves de la quatrième année moyenne au moment de l'enseignement du texte touristique.

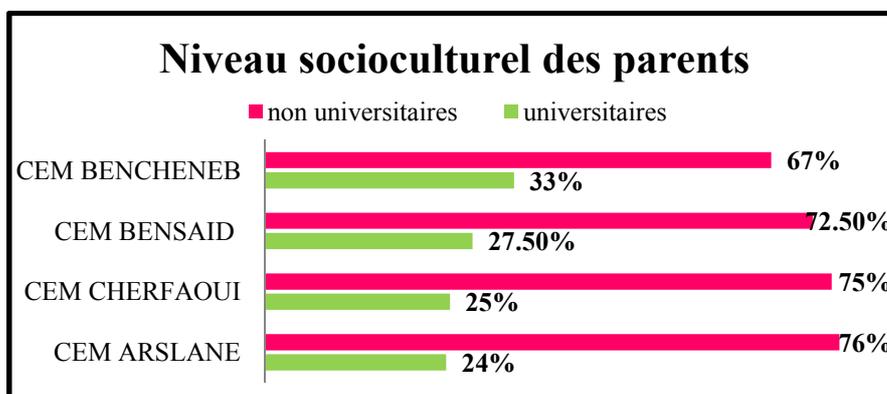
Nous avons interrogé quelques directeurs (des établissements scolaires visités) et l'inspecteur de français chargé du cycle moyen sur l'utilisation de supports audiovisuels en milieu scolaire, ils ont déclaré qu'à une époque, cela semblait difficile pour multiples facteurs qui n'ont pas été réunis :

- Les possibilités d'exploitation :
  - Méconnaissance de l'outil informatique de la part des élèves et des enseignants
  - Le risque de problèmes techniques comme une coupure d'électricité au cours de la projection
  - La projection continue et regardée en succession n'offrait pas à l'apprenant une souplesse dans la manipulation des images et rendait le travail d'analyse séquentielle difficile. (notons que la portée de l'analyse n'est pas toujours la même entre ceux qui restent plutôt au niveau de la " description des images et des sons" et ceux qui vont "explorer, les idées, l'implicite des messages.")
  - L'obscurité qui risquait d'entraver le déroulement du cours ; en classe, elle peut, effectivement, occasionner le sommeil chez plusieurs apprenants surtout les plus jeunes
- Les contraintes matérielles : pénurie d'équipements par défaut budgétaire tel ; rétroprojecteur, data-show, ordinateurs, logiciel approprié mis à la disposition des élèves
- Les programmes éducatifs : la télévision ne proposait pas d'émissions particulièrement ciblées sur l'éducation et la formation (ce n'est que récemment avec l'apparition de la Cinquième et d'autres chaînes centrées sur l'enfant que la télévision devient un outil qui s'intègre de plus en plus au système éducatif)
- Le manque de temps : la gestion de la classe représentait un obstacle vu le grand nombre des élèves. De plus, l'objectif d'une intervention audiovisuelle en classe serait de prolonger le temps de parole des apprenants, et de donner la chance à chacun de s'exprimer oralement. Cela semblait irréalisable d'autant plus que la séance durait parfois 45mn
- Les textes officiels n'accordaient pas de place à l'audiovisuel hormis sous l'appellation « d'image », sans plus de précision
- L'évaluation ; elle constituait un poids pour l'enseignant. Il lui était difficile (mais pas impossible) d'évaluer un groupe d'élèves hétérogène, d'autant plus que leur nombre variait entre 42 et 48 apprenants dans chaque classe de collège. Ainsi, une élaboration d'outils d'évaluation s'imposerait (grilles d'indicateurs de compréhension / expression de l'oral)
- La formation pluridisciplinaire des maîtres est indispensable pour le bon fonctionnement de cette opération. L'enseignant devrait avoir accès aux nouvelles technologies de communication tel l'Internet, et devrait savoir utiliser le matériel de projection tel data-show etc.

Ces personnes entretenues avançaient que l'opulence des images audiovisuelles présentes tant qu'objet de consommation dans les médias, en dehors de l'école, traduisent les désirs des apprenants et répondent mieux à leurs aspirations. Ils déclarent que plusieurs obstacles sont aujourd'hui surmontés quant au recours à l'audiovisuel à l'école, en particulier

les contraintes matérielles et les programmes éducatifs, c'est pourquoi, ils sont favorables à l'utilisation du dessin animé dans les classes de langue.

En plus des deux variantes de l'âge et du sexe, nous voulions recueillir davantage d'information sur les apprenants afin de connaître les facteurs susceptibles d'influencer leurs choix. Pour procéder à cette recherche, nous avons préféré les interroger sur les professions qu'exercent leurs parents, cela nous permettra par la suite d'interpréter le niveau d'instruction et le temps qu'accordent ces parents à l'éducation de leurs enfants.



Le graphique ci-dessus montre que la majorité des apprenants ont des parents dont le niveau socioculturel est souvent en décrochage par-rapport aux Savoirs scolaires.

Les apprenants interrogés sont issus de milieux social et économique différents. Nous avons pensé qu'il serait important de vérifier le niveau d'instruction des parents afin de nous assurer du rôle que pourrait jouer la famille dans l'orientation des pratiques télévisuelles des enfants.

Dans 60% des cas, la maman ne travaille pas, elle a un niveau d'instruction assez moyen et éprouve du mal à suivre le rythme scolaire de son enfant. La langue française est présente dans ces foyers grâce aux programmes télévisés proposés sur les chaînes numériques étrangères.

Dans le reste des familles, les parents sont d'un niveau universitaire. Ils sont fonctionnaires (médecin, pharmaciens, enseignants, directeurs, chef de service) ou exercent des activités libérales (comptables, notaires, commerçant etc.) L'intérêt et l'importance que portent ces parents à l'enseignement précoce des langues étrangères à leurs enfants est remarquable.

Ces parents parlent français au sein de la famille. Ainsi, concourent-ils de façon directe à l'apprentissage de leurs enfants en matière de français langue étrangère. Ils sont parfaitement conscients du gain social et culturel (voire professionnel) que représentera, plus tard, la diversité linguistique.

**« De quelle façon vos enfants regardent-ils habituellement la télévision ? » (Quand ? Comment ? Quoi ?)**

Interrogés sur les rapports qu'entretiennent leurs enfants avec la télévision, ils nous assurent que celle-ci tient une place particulière dans le quotidien de l'enfant Algérien, et qu'il est totalement familiarisé avec ce média audiovisuel. Selon les dires des personnes sollicitées, la télévision surplomberait les autres passe-temps vu son usage quotidien assez fréquent. Les résultats recueillis ont montré que les jeunes seraient téléphiles à défaut d'être « brimer » ou « museler » ; toutefois, le stéréotype de l'enfant bouche-bée, véritablement scotché au téléviseur, drogué de télé, ne serait-il pas une simple exagération de la part des adultes ?

Les parents ont cité une multitude de programmes télévisés (documentaires, émission sportive, films, feuilletons, dessin animé etc.) mais ils préfèrent le dessin animé et approuvent le rôle qu'il exerce sur leurs enfants. Ils prétendent que certains comme : « Dora l'exploratrice », « le bus magique », « Titeuf », « les malheurs de Sofie » « Sid le petit explorateur », « le professeur gamberge » et bien d'autres participeraient dans la sociabilisation et l'amélioration du niveau de français (compréhension et expression orale) de leurs enfants. Ils glisseraient subtilement ces derniers dans un bain linguistique propre à la langue française en approchant des supports visuels et sonores. Les parents sont parfaitement conscients de la plus-value professionnelle et économique que représentera plus tard le plurilinguisme de leurs enfants.

**« Surveillez-vous les pratiques télévisuelles de votre enfant ? »**

Plusieurs parents attestent qu'ils arrivent tant bien que mal à éloigner leurs enfants de la télévision. D'autres plus intransigeants surveillent de plus près la scolarité de leurs enfants et leur accordent une heure ou deux par jour seulement.

Nous pensons que la présence d'un parent peut jouer un rôle décisif pour amortir et filtrer d'éventuelles agressions provenant du support audiovisuel. Les choses s'aggravent quand les enfants voient et sentent l'absence parentale, dans ce cas-là, la vulnérabilité est beaucoup plus grande, notamment vis-à-vis de la télévision.

## Remarques générales sur les résultats de l'enquête :

Nos investigations auprès des enseignants, nous paraissent impératives ; à travers les résultats des questionnaires nous nous sommes fait une idée sur leurs pratiques pédagogiques concernant l'enseignement de l'orale et sur leurs opinions quant à l'intégration d'un support audiovisuel, à savoir : le dessin animé, en classe de français langue étrangère. Le fait de nous entretenir avec eux nous a permis de mieux les connaître et de comprendre leurs motivations et les difficultés auxquelles ils se heurtaient au quotidien ; devons-nous rappeler qu'ils sont en contact direct et permanent avec les apprenants et donc c'est à eux en premier que revient l'apprentissage ou non de l'oral au sein de l'institution éducative.

De toute évidence, les habitudes langagières des apprenants des classes de première année moyenne amènent souvent les enseignants à conjuguer le verbe "motiver" à la voix passive (*mes élèves ne sont pas motivés.*) Cette habitude à accuser l'autre situe la responsabilité ailleurs qu'en soi-même. Cela conduit certains enseignants à autoriser la faiblesse des apprenants, et à la voir comme un état de fait permanent.

D'un autre côté, nous avons constaté un écart entre les textes officiels et la pratique effective dans l'enseignement du français et une faible disposition des enseignants à aborder l'oral comme contenu à enseigner. Les professeurs privilégiaient l'enseignement de l'écrit et des points de langue au détriment de l'enseignement de l'oral, certains étaient même convaincus que l'apprentissage d'une langue passe par la conjugaison de deux composantes : compétence linguistique (qui se résume à la grammaire) et compétence textuelle. Mais qu'en est-il pour la communication orale ?

A son entrée au collège, l'apprenant se trouve inséré dans un groupe relativement large au sein duquel il doit apprendre à trouver sa place, mal pris en charge dans des classes surchargées, il perd souvent son bagage linguistique en langue étrangère (s'il en possède) avec lequel il est venu.

Cependant, nous avons pris note des tentatives (bien que rares) des enseignants qui expérimentaient tant que possible de nouveaux supports même s'ils n'étaient pas formés pour. Habités par un sentiment d'innovation, tous pensent que le support dessin animé serait intéressant à la fois pour développer la compétence de communication et pour permettre à l'enseignant d'exercer son rôle d'animateur et de médiateur. Ainsi, l'enseignant comme l'apprenant sortiraient du cadre figé d'un l'enseignement traditionnel.

A l'issue des entretiens avec les parents nous nous sommes rendu compte que la télévision n'est pas le seul fournisseur de dessin animé et que leurs enfants se procuraient des CD (en achetant ou en échangeant avec leurs amis) et téléchargeaient d'Internet, des sites comme : Youtube, Wikipédia etc. chose que les apprenants confirment.

Tous les acteurs, y compris l'inspecteur de français, sont disposés à intégrer le dessin animé dans les pratiques de classe.

# ***TROISIEME PARTIE :***

*L'exploitation du dessin  
animé en classe de français  
langue étrangère dans une  
perspective communicative.*

L'utilisation d'un dessin animé dans l'enseignement, en général, pose le problème de l'utilisation de l'image en pédagogie. En didactique des langues l'emploi des images (qu'elles soient dites fixes ou animées) au cours de l'enseignement des langues étrangère est aussi ancien que les méthodes SGAV (Structuro-Globale Audio-visuelle) et Intégrée. Ces méthodes désignent des ensembles pédagogiques qui incluent des auxiliaires audiovisuels et les considèrent comme éléments nécessaires pour développer progressivement la compréhension et l'expression orale, ainsi que la compréhension et l'expression écrite.

Les pratiques scolaires les plus anciennes et les plus établies présupposent que l'image audio-visuelle possède une fonction psychologique de motivation, un pouvoir de conviction important, permet de visualiser des phénomènes imperceptibles, garantit une meilleure mémorisation, facilite les apprentissages et permet au monde d'entrer dans la classe.

Un autre problème tout aussi important est celui de la motivation du public auquel s'adressent les savoirs. L'enseignant doit trouver les moyens qui intéressent les apprenants. Le dessin animé correspondant au récit de fiction (le conte) est adressé au départ à un large public (diffusé sur plusieurs chaînes de télévision) alors, ne pourrait-il pas aussi viser le public scolaire des classes de première année moyenne, à l'école algérienne ?

Ce que nous proposons dans cette partie, c'est de rendre compte d'une part de l'intégration du dessin animé (l'image audio-visuelle) dans les pratiques de classe ; de l'apport du dessin animé en classe de langue étrangère, de son apport pour les apprenants et pour les enseignants.

D'autre part de l'exploitation du dessin animé dans des activités orales pour développer les capacités langagières des apprenants de première année moyenne ; Pour décrire cette expérience nous présenterons le dessin animé et les critères de sa sélection, puis nous exposerons sa mise en place pédagogique

## ***CHAPITRE I : Le dessin animé (l'image audio-visuelle) dans les pratiques de classe.***

Historiquement parlant, en didactique des langues le mot audiovisuel a fait son apparition dans les années 60, c'est alors qu'un ensemble d'émissions de télévision est mis à la disposition des enseignants de langue. Au cours des années 70, des niches innovantes font évoluer la situation ; des séances d'ICAV (Initiation à la Communication Audio-visuelle) donnent la parole au sujet-spectateur (l'apprenant) qui doit exprimer ce qu'il a vu, compris et ressenti devant ce genre d'images. Le support n'est pas inscrit dans les disciplines scolaires cependant il y a une grande centration sur les langages. Les enseignants insistent alors sur les valeurs qui traversent l'image audiovisuelle.

A la fin des années 70, l'ICAV se transforme en ICOM (Initiation à la Communication et aux Médias), c'est là qu'un nouveau rôle est donné à l'enseignant celui de médiateur ; il doit guider, par le biais de nouveaux dispositifs, l'apprenant à devenir plus autonome

De 1979 à 1982, l'opération JTA (Jeune Téléspectateur Actif) prend en compte les pratiques télévisuelles des apprenants en dehors de l'école. Grâce au soutien des chaînes télévisées, plusieurs ministères français conçoivent un dispositif original pour éduquer l'apprenant aux médias non seulement à l'école, mais dans d'autres institutions éducatives (familles, bibliothèques, associations...).

Le dessin animé, les variétés, la fiction, les documentaires et journaux télévisés toutes les émissions regardées par l'enfant (l'apprenant) sont analysées. Les savoirs savants sollicités des médias sont multiples : sémiologiques, psychologiques et sociologiques. Les pratiques sociales de références prennent en compte les pratiques diverses des enfants et des familles selon les groupes sociaux. Les moyens donnés à cette opération situent l'action de l'école dans un contexte plus large qui appelle une collaboration avec divers partenaires (une équipe plurielle avec : parents, éducateurs, enseignants, administratifs etc.)

Ce qui faisait l'originalité de cette éducation aux médias, dans le contexte scolaire français, c'était la prise en considération de l'articulation entre les formations JTA et les autres séances de travail scolaire ; autrement dit, c'était l'intégration de l'éducation à la TV dans les disciplines scolaires. Au lieu d'aborder une émission pour elle-même, les enseignants l'ont abordé en parallèle avec la lecture d'un texte ; trouvant alors des références sémiologiques communes ou différentes pour faire l'analyse d'une fiction (qu'elle soit écrite ou télévisuelle).

Contrairement à l'ICAV qui faisait des "heures à part" pour aborder la télévision, ils découvrent que si les images doivent rentrer à l'école elles le feront essentiellement par les disciplines.

Les choix des Instructions Officielles de 1985, en France, inspirent la création du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information), qui est centré sur l'éducation aux médias, en retenant essentiellement la fonction d'information de ces derniers (fonction de distraction et de fiction négligées). 1994 voit la création de la Cinquième ; chaîne du savoir et de la connaissance.

Dans un contexte d'irruption technologique et face aux supports de diffusion de l'information et des savoirs un autre concept d'innovation voit le jour dans les années 90 : les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Bien que les images médiatiques soient acceptées à l'école les pratiques effectives des enseignants sont extrêmement variées selon les disciplines. Une nouvelle initiative de banalisation et d'intégration des TIC dans les divers savoirs scolaires vient pour encourager les innovations de terrain cet effort se déroule dans un contexte d'abondance technologique et d'accès facilité à l'information grâce à l'Internet. L'apport de l'ordinateur dynamise l'apprentissage individuel et les échanges dans le groupe.

Au 21<sup>e</sup> siècle, une nouvelle image voit le jour « la 3D », elle est considérée au départ comme un luxe réservé aux grandes salles de cinéma équipées. Aujourd'hui, elle envahit les foyers grâce à des téléviseurs et des lunettes adaptés. Actuellement dans plusieurs collèges d'Europe, ce type d'image a réussi à intégrer les pratiques scolaires ; « la 3D » trouve sa place dans différentes disciplines et est de multiples usages. Cette innovation pourrait, aux dires<sup>31</sup> des enseignants français qui ont tenté l'expérience, faciliter à l'apprenant de se représenter une figure géométrique, une scène historique, une fiction etc. « *Ils sont de ce fait plus attentifs, retiennent mieux la leçon et prennent du plaisir à être en cours* »

Dans le système éducatif algérien, il semble difficile d'envisager une intégration ou une banalisation systématique des TIC dans l'enseignement des langues étrangère parce que l'enseignant n'a pas le droit à la liberté pédagogique (soumis aux exigences du programme et du temps) Donc pour que l'enseignement des compétences orales en classe de français langue étrangère se développe, c'est tout un ensemble qui doit évoluer.

---

<sup>31</sup> Propos recueillis le 21/11/2011 sur M6 au moment du JT 19/45 reportage réalisé par Etienne David

## 1- L'apport du dessin anime en classe de langue étrangère

Les TICE (principalement la télévision) proposent un large choix de ressources et mettent à la disposition de l'enseignant des programmes libres de droit et facilement accessibles. Le dessin animé allie les avantages de l'image fixe et de l'image animée. Les composantes techniques du dessin animé opèrent sur la perception psychologique du public ciblé, et contribuent à créer une impression de réalité, voire d'immersion du jeune téléspectateur dans le message offert. Les thèmes évoqués actuellement par le dessin animé inspirent et encouragent l'imaginaire de l'apprenant et lui permettent de faire le lien avec des éléments du réel ou avec ses expériences personnelles.

Le dessin animé est un produit dont la valeur symbolique est importante. Autant qu'un document médiatique, il est censé être un bien culturel qui contribue à la création de l'identité. Les potentialités du dessin animé permettraient en plus des formes de connaissances basées sur la représentation, l'inscription de nouvelles formes de connaissance dans le système de valeurs culturel du jeune apprenant Algérien car il rend compte des ressources didactiques, culturelles et affectives de l'image.

L'image fixe présente sur les manuels scolaire (la BD/les figurines) ou la diapositive sont faciles d'accès mais ne rendent pas compte des gestes, de la mimique, de l'aspect physique des interlocuteurs, leurs rapports psychologiques, leurs attitudes en fonction de l'environnement.

Le film fixe, par exemple, était l'un des supports privilégiés des méthodes audiovisuelles. Il permettait de synchroniser chaque image (photographie) avec le groupe sonore correspondant enregistré sur bande magnétique. Le rythme long du déroulement facilitait la perception des éléments visuels. Ceci dit, parce qu'il était constitué d'images figées, il était peu apte à rendre sensibles les mouvements.

L'image animée (film animé / dessin animé) quant à elle, est plus séduisante et a une fonction didactique double :

D'une part, elle illustre un référent du signe linguistique permettant d'éviter la traduction et de favoriser la mémorisation ; Elle montre ce que l'enseignant ne peut évoquer dans la classe et lui évite la traduction interlinguale. Elle permet aussi de progresser et facilite la mémorisation d'éléments langagiers en donnant la primauté à l'éducation de la perception visuelle et auditive

D'autre part, elle simule une situation de communication ; Elle focalise l'attention des apprenants sur les communications véritables (en contexte situationnel) ; Elle présente des indices de signification et des éléments d'information importants pour la compréhension du message dans la communication orale ; Elle crée de nouveaux besoins d'expression en provoquant des réactions affectives ou intellectuelles.

De plus, elle serait pour les spécialistes<sup>32</sup>, porteuse d'un message mixte (double sémiotisation) ; dans les activités de réception audio-visuelle, l'utilisateur reçoit simultanément une information auditive et une information visuelle. Le dessin animé, parce qu'il associe le son à l'image, permettrait une double interprétation ; par l'œil et l'ouïe. Il constituerait un moyen de représentation désignant ainsi l'action des langages visuel et sonore sur la perception du monde et sur les sentiments de l'apprenant en classe de langue étrangère.

Les différentes formes de l'activité communicative (réception, interaction, production et médiation) qui en résulteraient permettraient aux apprenants de s'exprimer sur divers sujets ; cela contribuerait par la suite à la maîtrise de soi, au dépassement de certains obstacles langagiers en classe de français langue étrangère et pourquoi pas à l'éducation citoyenne.

Le recours au dessin animé en classe de langue étrangère offre des avantages multiples et variés. En se référant aux résultats de l'enquête menée auprès des professeurs d'enseignement moyen, le dessin animé constitue une tâche source de bien-être qui motive l'apprenant et l'encourage à contribuer personnellement à son propre enseignement / apprentissage.

Le dessin animé est un facteur de motivation externe (extrinsèque)<sup>33</sup> qui peut être à l'origine du déclenchement des activités orales en classe de FLE. Pour garder l'envie de parler et progresser dans l'apprentissage du français, le plaisir que prend l'élève au cours de ces séances est essentiel. Ce plaisir pourrait être renforcé si l'apprenant aime la ressource et privilégie l'apprentissage en groupe de ce qui correspond à ses besoins et à ses centres d'intérêt du moment. Pour se faire, l'enseignant devrait trouver le bon dosage, nécessaire à l'entretien de la motivation (entre désirs et efforts de l'apprenant) ce qui lui permettra d'atteindre les objectifs.

---

<sup>32</sup> TARDY, Michel. Les référents de l'image. 1970

<sup>33</sup> TOFFOLI, Denise, « De la théorie à la pratique : appliquer des modèles cognitifs de la motivation dans un centre de langues » dans *ASP La revue du Geras*, n° 41-42, 2003, pp.99-114.

## 2- L'apport du dessin anime pour les apprenants

Afin de traiter de l'apport du dessin animé pour les jeunes apprenants Algériens en classe de FLE, nous devons trouver réponses à deux interrogations ; Que savent déjà ces apprenants du texte narratif (le conte) pour pouvoir extraire du dessin animé un nouveau savoir ? Y'a-t-il ou non dans le dessin animé « Belle au bois dormant » des éléments visuels et sonores capables de permettre à certains apprenants de s'exprimer à l'oral et de dépasser leurs représentations ?

Il s'agit donc de montrer par l'expérience que nous avons menée (et que nous exposerons plus tard), dans quelle mesure le dessin animé est susceptible de développer les compétences orales des apprenants et de constituer une aide à l'enseignement du français langue étrangère.

Les enseignants soutiennent que le dessin animé est un médiateur linguistique important ; son utilisation en classe de français langue étrangère aurait pour objectif de consolider les mécanismes d'écoute et de prononciation du jeune apprenant Algérien.

L'exploitation du dessin animé en classe de FLE permettrait d'amener l'apprenant à réemployer ses acquisitions antérieures, de pouvoir expliquer des éléments situationnels, d'assimiler progressivement les techniques du récit oral et d'émettre son point de vue ou son jugement sur les personnages et leurs actions.

En suivant une démarche bien définie, propre à stimuler ces apprenants, le recours au dessin animé pourrait concourir à l'acquisition des connaissances et compétences citées dans le programme scolaire. De plus, il donnerait l'occasion à des apprenants réticents de prendre la parole ; cet acte deviendrait plaisant et non pas ressentit comme un risque inutile.

Les enseignants apprécient l'animation dans le dessin animé, ils expliquent que le fait d'écouter (les voix, les sons, les bruits etc.) est étroitement lié à la compréhension d'un message et à la transmission des Savoirs. Apprendre à écouter, permet à l'enfant (apprenant) d'apprendre à parler la langue du dessin animé choisi (arabe, français, anglais...). Il répètera une langue simple et facile, en imitant les personnages, puis il réutilisera, pour son compte, les mots et les expressions mémorisés.

Les enseignants pensent que le langage du dessin animé est accessible à l'ensemble des élèves ; plusieurs attestent que cet auxiliaire plonge l'enfant (l'apprenant) dans un bain sonore et lui donne accès au sens et à la compréhension ; quant à l'aspect visuel, les différents codes qui articulent l'image (formes, couleurs, animation, côté affectif) illustrent ce que l'enfant (l'apprenant) pourrait mémoriser.

Les enseignants trouvent que le dessin animé stimule l'intérêt et la curiosité de l'enfant (l'apprenant). Plus encore, regarder un dessin animé en classe contribue à fixer les savoirs ; il sollicite une faculté cérébrale des plus importantes dans le processus d'apprentissage : la mémorisation.

Ce processus est étroitement lié aux différentes étapes de la mémoire (encodage, stockage, rappel et reconnaissance de l'information). D'ailleurs, les psychologues<sup>34</sup> distinguent quelques facteurs susceptibles d'influencer la fonction mnésique :

- *Apprendre est plus facile lorsque le sujet vous passionne*
- *Les valeurs affectives attribuées au matériel mémorisé, l'humeur et le degré d'émotion de l'individu*
- *Le lieu, l'éclairage, l'odeur, les bruits, le contexte présent lors de la mémorisation s'enregistrent avec les données à mémoriser.*
- *L'effort conscient d'intégration de l'information améliore les capacités mnésiques*

Les contenus à mémoriser (littéraires, historiques, culturels etc.) et à manipuler (actes de paroles dans des situations de communication) deviennent grâce au dessin animé une composante de l'apprentissage de la langue étrangère et permettront à l'enfant (apprenant) de découvrir le monde, de découvrir l'autre et par la suite se (re)découvrir.

Plusieurs enseignants estiment que l'image audio-visuelle présente dans le dessin animé est bien plus qu'un auxiliaire d'enseignement, puisque la fonction instrumentale de ce genre d'image est importante. Effectivement, grâce aux dessin-animés l'apprenant accède régulièrement et de façon autonome à des savoirs nouveaux. De ce fait, il développe des capacités d'analyse et d'interprétation et accède à de nouvelles formes de culture.

Le recours à l'image et en particulier à la prégnance du dessin animé pourrait entraîner chez l'apprenant des réactions d'identification qui serait important dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Cette image animée se perçoit dans un contexte visuel et sonore ce qui pourrait toucher à l'aspect interculturel de l'apprentissage de la langue, aux attitudes à l'égard de la culture et des modèles étrangers.

---

<sup>34</sup> REUCHLIN, M. « *Psychologie* », Paris, PUF.1981

### 3- L'apport du dessin animé pour les enseignants

Que pourrait apporter de plus un dessin animé pour l'enseignant du français ? Ce support est proposé aux enseignants afin de les aider à mettre en œuvre le nouveau programme des classes de première année moyenne. Le Référentiel Général des Programmes invite les enseignants à l'utilisation des nouvelles technologies de la communication. Il déclare que cela : «...impose également une modification des méthodes de travail de l'enseignant. »

Alors, en plus du comportement didactique habituel de l'enseignant en communication orale, le dessin animé pourrait permettre l'installation d'un nouveau ; D'abord, corriger les comportements déjà existants en classe et qui nuisent à l'enseignement de l'oral. Ensuite, favoriser des actions qui ne sont pas encore suffisamment valorisées en termes d'apprentissage de l'oral :

Au cours des activités orales autour du dessin animé, l'enseignant n'interviendra que dans une perspective corrective sans donner tout de suite la réponse ; il insistera sur la mémoire commune de la classe ; il devra co-construire avec les apprenants les procédures d'autocorrection et de remédiation ; il devra mettre en place des évaluations de l'oral sur de vrais critères ; il devra aussi créer des occasions d'échange et de confrontation au sein du groupe classe en partant des représentations des apprenants.

D'un autre côté, il devra savoir s'effacer, par exemple dans un cercle où se transmettent les tours de parole, et à faire preuve de patience (si l'enseignant reprend la formulation de l'apprenant avant que ce dernier n'ait achevé sa phrase, il peut perturber un dialogue pédagogique qu'il a mis du temps à mettre en place). Il devra inscrire la signification de l'activité orale dans son contexte ; il devra expliciter les consignes collectives, notamment par la reformulation, afin que tous les élèves se les approprient

En somme, la présence du dessin animé permet à l'enseignant de prendre ses distances par rapport à l'objet enseigné (ici l'oral). Il lui permet de ne plus être le seul médiateur et, par conséquent, de mieux s'intégrer au groupe-classe dans une fonction d'animateur et de guide en particulier lors des interactions. Pour les niveaux avancés, il serait possible de faire entrer l'activité de « classe de conversation » privilégié dans la méthode directe. Le dessin animé permettra alors, de provoquer et de canaliser les échanges.

## ***CHAPITRE II : Exploitation du dessin animé dans des activités orales pour développer les capacités langagières des apprenants de première année moyenne.***

Dans ce chapitre nous nous intéressons à l'expérience que nous avons menée avec les apprenants de première année moyenne et dont l'objet d'étude était l'enseignement de l'oral en classe de français langue étrangère à travers le dessin animé. Nous ferons part des séances que nous avons animées (seule sans la collaboration des enseignants car nous tenons à signaler qu'aucun enseignant n'a accepté de se prêter à l'expérience).

Nous avons testé personnellement le dessin-animé afin de nous assurer de son efficacité et de voir dans quelle mesure il pouvait être utile dans l'enseignement apprentissage des compétences orales en classe de français.

La lecture du manuel scolaire de première année moyenne nous permet de lister un certain nombre d'objectifs de connaissances à propos du projet I ; « Texte narratif ». Nous les formulons ici de façon globale, il s'agira pour l'apprenant en séance d'expression orale :

- De découvrir les différents récits
- De découvrir le schéma narratif d'un récit
- D'organiser les différents moments d'un récit
- De décrire la situation initiale d'un conte
- D'introduire l'élément modificateur et d'écrire les événements du conte
- D'inventer une situation finale au conte

C'est en fonction de ces objectifs que nous avons orienté nos questions pour commencer le projet. C'est en fonction de ces objectifs aussi que nous avons animé des moments de communication orale autour des connaissances des apprenants.

Pour ce faire, nous avons effectué des recherches sur Internet, sélectionné les dessin-animé relatifs au conte, puis à l'aide du logiciel « *Windows Movie Maker* » nous avons fractionné les extraits adaptés du dessin animé ainsi que les images fixes qui répondaient aux objectifs susmentionnés. Nous les avons téléchargés sur une *clé USB* pour pouvoir les utiliser en classe à l'aide du logiciel « *VLC Média Player* ».

Une fois la première étape terminée, nous avons sollicité l'autorisation de la directrice du collège Mohamed BENSÂÏD (rue Général Nivelles, Maraval) qui nous a soutenue et facilitée la tâche ; elle a mis à notre disposition l'informaticien de l'établissement qui s'est chargé du bon fonctionnement du matériel informatique (data-show, ordinateur, projection etc.) et l'amphi théâtre où s'est déroulée l'expérimentation loin des salles de cours.

Nous proposons dans ce qui suit des fiches pratiques que nous avons réalisées sur le dessin-animé. Nous avons animé des séances de compréhension et d'expression orale et programmé des activités que nous exposerons dans le deuxième chapitre.

## 1- Le dessin-animé, un auxiliaire didactique au service de l'enseignement des compétences orales

A la base, c'était une technique de film d'animation consistant à projeter (défiler) 24 images par seconde ce qui donnait l'illusion d'un déroulement continu, c'est-à-dire la projection de plusieurs dessins successifs représentant les différentes étapes d'un mouvement. L'élément principal étant l'imagination, cette succession d'images mettait en valeur les éléments constitutifs de la situation. Leur caractère séquentiel est de nature à dissiper certaines des ambiguïtés que peuvent comporter les images fixes isolément.

Il existe différents types d'animes, nous distinguons, en général :

- **Les séries** : Diffusées à la télévision, la durée standard d'un épisode est généralement de 20 minutes environ, le nombre d'épisodes total est variable selon les époques. Citons l'exemple des séries japonaises, en France, à l'ère du club Dorothée. Ces séries demeurent le symbole d'une génération.
- **Les Originale Vidéo Animation (OAV)** : Ce sont des *anime* produits pour la vente en vidéo. Leur qualité technique est souvent meilleure que celle des séries, car les délais sont moins contraignants et le budget plus élevé (pour un public plus ciblé).
- **Les films** : Destinés à sortir au cinéma, ils bénéficient des plus hauts budgets.

Les techniques du dessin animé, en bref, sont :

1. Papier
2. Pellicule
3. Acétates ou celluloïds avec plusieurs styles graphiques
  - Animation réaliste (la plupart des Disney)
  - Animation limitée (dont le style UPA et Warner BROS)

Ce produit médiatique connaît actuellement son âge d'or. Il traite des sujets d'ordre différents non seulement pour divertir mais pour soigner la société, pour enseigner et pour instruire les téléspectateurs. La fiction rejoint souvent la réalité de ce fait, bien qu'il ait du succès auprès des enfants, une grande partie de la production s'adresse actuellement, aux adultes.

La mise en place d'activités orales autour du dessin animé pour améliorer les échanges et la compréhension du FLE ferait de l'oral un moyen pour apprendre, ce qui permettrait à l'élève, à l'issue de cet apprentissage, de dialoguer de manière quasiment naturelle dans la langue cible (lui qui ne parlait que pour bavarder dans la langue maternelle ou au mieux répondre à une question) ; les approches communicative et interactive étant très sollicitées.

Nous avons sélectionné les dessin-animé présentés en couvertures de contes à la page 64 du manuel solaire à savoir ; « Aladin et la lampe merveilleuse », « Belle au bois dormant », « Petit chaperon rouge » et bien d'autres, des dessin-animé qui correspondent aux intérêts du cours et des apprenants et qui peuvent susciter des échanges en communication orale.

Plusieurs appareils peuvent se combiner à des procédés audio-visuels de présentation et d'enregistrement ; le magnétoscope, rétroprojecteur, caméra numérique etc. L'ordinateur dont le principal avantage est une meilleure utilisation des programmes requiert notre attention d'autant plus qu'il est disponible et mis au service des enseignants et des apprenants.

L'enseignant pourrait léguer à chaque apprenant une tâche individualisée en décidant de le mettre face à un ordinateur. Ce travail individuel sur ordinateur ne confronterait plus l'apprenant au groupe, souvent hétérogène, mais à une machine interactive. Cela faciliterait le travail d'évaluation ;

La projection avec data show, se prêterait facilement aux travaux collectifs, aux travaux de petits groupes ou de binômes. Le travail d'évaluation demanderait plus d'effort de la part de l'enseignant.

La première situation ne retient pas notre attention parce qu'elle isolerait les apprenants et les mettrait en interaction avec l'ordinateur. Nous pensons qu'elle ne permettrait pas la relation interhumaine que nous recherchons tant, effaçant ainsi, le conflit cognitif qui permettrait l'échange oral. C'est pour cela que nous focaliserons notre travail sur la deuxième situation, à savoir le groupe classe.

### **1-1 Critères de sélection du dessin-animé**

Dans l'enseignement du français langue étrangère, le professeur est amené à développer des activités pédagogiques en relation avec les connaissances et compétences prioritaires à acquérir tout au long du programme scolaire obligatoire des classes qui lui sont attribuées. Dans notre travail, ces activités tourneront autour du dessin animé. A cet effet, le contenu du dessin animé doit être en adéquation avec les intentions communicatives et les objets d'étude programmés dans le projet du texte narratif destiné aux élèves de première année moyenne.

De plus nous insistons sur les activités orales que ce support pourrait engendrer et la possibilité de développer les capacités langagières des apprenants à la base de sujets divers comme les valeurs humaines ; la justice, l'amitié, l'amour familial etc.

Au-delà de ces critères, il nous a semblé nécessaire de prendre compte de trois autres aspects du dessin animé ;

**La durée ;** Les enseignants montrent une préférence sensible pour les dessin-animé dont la durée est inférieure à 15 minutes. En effet, il serait peu judicieux de visionner un dessin-animé (long métrage) en séance d'expression orale qui monopolise tout le temps de parole des apprenants (sensé augmenter à l'aide du dessin-animé). Il risque de plus de lasser et faire décrocher les apprenants ce qui va à l'encontre des objectifs de cette expérience.

Le dessin animé choisi doit de ce fait être bref ; nous pensons que pour une meilleure exploitation en cours sa durée doit varier entre 5 et 15 minutes ce qui facilitera le visionnage (une ou plusieurs fois) et les activités orales programmées. Cependant, l'enseignant décidera de la durée du visionnage ; il pourra opter pour l'intégralité d'un dessin-animé mais dans des moments différents du projet.

**L'adaptabilité :** ce qui compte dans la sélection du dessin-animé est le fait qu'il soit en rapport avec les thèmes abordés par le programme et par le manuel de français et avec les compétences des apprenants. Mais le plus important est qu'il soit adapté aux goûts, besoins et motivations du jeune public de première année moyenne.

**La catégorie :** nous voulons proposer ici, une taxonomie des dessin-animé correspondants aux contenus et à la visée de chacun. De ce fait, nous pensons qu'il y'a :

- **Le dessin-animé à visée didactique** est celui qui renvoie à des connaissances disciplinaires (scolaire ; culturelle, historique, scientifique...) disponibles sur les sites de quelques chaînes française comme F3 ou F5 etc.
- **Le dessin-animé à visée socio-éducative** concerne l'éducation à certains problèmes liés à la vie sociale, il porte sur des sujets moins ou non scolaires (environnementale et personnelle), il servirait à l'intégration harmonieuse dans la société, et à l'éducation civique des jeunes apprenants. Cette catégorie de dessin animé soignerait la société en enseignant et instruisant les téléspectateurs.
- **Le dessin-animé à visée distractive** est un espace où la fiction rejoint la réalité. Il a pour but de relater des récits, réel ou fictionnel. C'est un spectacle attractif qui se présente sous forme d'un long métrage ou film, appréciés le plus souvent des adultes
- **Les dessin-animé « autres »**, dans cette catégorie nous plaçons les dessins animés décriés pour leur agressivité. Ceux-là mettent en exergue une facette violente et une dynamique excessive de la vie quotidienne, ce qui pourrait abrutir et parasiter le bon apprentissage.

## 1-2 Descriptif du dessin anime

- D'après l'adaptation faite par Erdman PENNER de la version de Charles PERRAULT du conte intitulé « Belle au bois dormant »
- Distribuer : par *Buena vista*.
- Présenter : par *Walt Disney production*.
- Genre : dessin animé.
- Durée totale du dessin animé : 01 :12 :21

Le dessin animé se découpe ainsi :

- Générique (≈ 2mn.)
- Formule d'introduction du conte et présentation du royaume (≈ 56s.)
- Phase initiale (≈ 4 : 12s.)
- Élément perturbateur (≈ 3 mn.)
- Le déroulement des événements (≈ 12mn.)
- Dénouement (≈ 4mn.)
- Phase finale (≈3 :10mn.)

(Le reste n'est que narration ou chansons et musiques d'arrière plan)

Les thèmes abordés : le bien et le mal / l'amour / la haine / la paix / la violence / le mariage / la dévotion / la famille (le champ lexical des sentiments)

### ➤ Objectifs Communicatifs :

- Identifier des informations visuelles.
- Décrire ou présenter le personnage central, ces activités.
- Présenter des personnages secondaires d'un dessin animé conte.
- Comparer des personnages.
- Compléter une chanson du dessin animé,
- Décrire des lieux, des actions.
- Présenter à l'oral un extrait de dessin animé.
- Imaginer un dialogue, la suite d'un récit...
- Donner des conseils, exprimer un point de vue.
- Raconter un souvenir, parler de soi.

### ➤ Objectif (socio-) linguistique :

- Enrichir son vocabulaire lié aux contes fantastiques,
- Enrichir son lexique lié à l'apparence physique et aux sentiments.
- Utiliser des prépositions de lieu.

### ➤ Objectifs (socio-) culturels :

- Découvrir le conte version Charles Perrault,
- Découvrir des personnages légendaires de la littérature occidentale à travers un dessin animé.
- Créer une planche de dessin à partir d'un modèle proposé.

## 2- Mise en place pédagogique :

L'utilisation d'un dessin animé relatif au conte, au début d'un projet didactique vient appuyer un objectif ; celui d'amorcer une séance de communication orale programmée au début de chaque séquence afin qu'ils puissent découvrir le type narratif. De même, le dessin animé (l'image audio-visuelle) servira d'analyse lors de séances de compréhension en français langue étrangère et les thèmes abordés seront les déclencheurs d'interactions en classe.

Inspiré des travaux de Jean-Michel DUCROT sur la vidéo<sup>35</sup>, nous avons pu déceler une démarche pour l'exploitation du dessin animé en classe de français langue étrangère. Les étapes de cette démarche répondent aux questionnements des professeurs d'enseignement moyen, recueillis précédemment au moment de l'enquête.

Le dessin-animé du conte peut être visionné de deux façons pour les apprenants de première année moyenne :

- 1) Soit l'enseignant déciderait de ne pas faire de coupure lors du visionnement, et les apprenants verraient le dessin animé dans son intégralité.
- 2) Soit l'enseignant déciderait de segmenter le dessin animé, à des moments stratégiques, se donnant la possibilité d'enchaîner sur une activité.

Dans les deux cas, le dessin animé donnerait lieu à une tâche concrète demandée aux apprenants. Réaliser des coupures lors du visionnement pourrait donner l'occasion au professeur de vérifier la compréhension, par un QCM qu'il ferait suivre d'une correction immédiate et justificative, ou d'une série de questions ouvertes à l'oral orchestrées par l'enseignant lui-même.

Nous avons opté pour la deuxième possibilité parce que nous pensions qu'elle donnerait lieu à plus d'activités orales, aussi avons-nous mis en place une série de dispositifs. Les activités ont été conduites dans deux classes de première année moyenne qui n'avaient jusqu'ici pas travaillé le projet du « conte » sachant que l'étude de ce type de texte est contenue en (deuxième partie du type narratif) dans leur programme scolaire comme le stipulent les instructions officielles de 2004.

Dans les deux classes, le travail sur le conte a été abordé à la suite d'un remue-méninge qui a permis aux apprenants de prendre connaissance de ce type de texte ; Dans ce travail nous avons utilisé la méthode pré-test / pos-test : les savoirs et représentations des apprenants sont recueillis au début du travail puis après la projection du dessin-animé (directement) afin de pouvoir vérifier la compréhension du contenu du message audio-visuel.

La projection était adossée au groupe classe, un assemblage de 12 minutes maximum, sur lequel étaient proposés des extraits de contes de littérature universel ; nous voulions laisser aux apprenants le choix du support afin de les impliquer davantage dans le processus d'apprentissage. Dans ce type d'utilisation les apprenants devaient focaliser leur attention sur l'image et le son à la fois (l'image est une aide à la compréhension tandis que l'utilisation du

---

<sup>35</sup> Ducrot, Jean-Michel. « L'utilisation de la vidéo en classe de FLE », *Mardi 19 Avril 2005*.

son leur permettrait après d'approfondir l'analyse). Nous avons projeté les extraits de dessin-animé en leur demandant de déterminer (dans la mesure du possible) de quel conte il s'agissait. Les apprenants réagissaient positivement et arrivaient, tant bien que mal, à répondre oralement en langue française (par des fragments de phrases ou un mélange arabe/français).

A l'issue d'une confrontation de courte durée, ils se sont entendus sur le dessin-animé « *Belle au bois dormant* ». Le travail s'est fait le plus souvent sous forme de questions collectives (du moment que nous ne connaissions pas personnellement les apprenants), sinon de questions individuelles ce qui plaçait l'élève au centre des apprentissages et nous permettait d'évaluer les compétences orales de chacun.

Dans un premier temps, en séance de compréhension orale nous nous sommes intéressées au contenu sémantique du conte : d'abord, nous avons présenté le dessin-animé choisi sous forme d'une projection (image et son), puis nous avons provoqué en classe un premier échange afin de faire émerger les représentations mentales et de déterminer non seulement les acquis, mais aussi les difficultés langagières des apprenants. Notre rôle était de noter au tableau les remarques, observations et avis spontanés de ces apprenants.

Dans la classe témoin, comme dans la classe expérimentale le démarrage du travail était identique :

- Recueil d'information sur le conte
- Confrontation collective des représentations
- Visionnement du dessin animé comme une fiction permettant d'étudier le conte

Jusqu'ici le dessin animé est utilisé en séquence d'images animées (mobiles), le travail des apprenants sur l'image est un travail sur des images mentales, des souvenirs d'images observées au moment du visionnement.

Dans un second moment, en séance d'expression orale, le travail était réparti en petits groupes de 5 à 6 élèves afin de maîtriser le groupe classe et d'assurer la gestion du temps de parole pour chaque apprenant. Parallèlement, nous avons insisté sur la prononciation et la phonétique et avons mis l'accent sur l'enseignement des objectifs comportementaux suivants :

- Apprendre à parler de façon audible, clairement en articulant.
- Apprendre à écouter attentivement.
- Apprendre à reformuler un message.
- Travailler l'attitude corporelle qui accompagne la parole.

La situation était différente dans les deux classes. Dans la classe témoin (32 apprenants) nous avons proposé les activités suivantes : D'abord, nous avons présenté aux apprenants l'image sans le son et leur avons demandé de noter tout ce qui donne du sens. Ensuite, nous les avons guidés dans la recherche d'informations, en analysant l'image. Nous pensions que c'était le meilleur moyen pour les conduire vers une production orale.

A cette étape du travail, nous nous sommes intéressées à la morphologie du conte, à sa structure narrative et au schéma actantiel. La durée de la séquence ne devait pas dépasser 5mn. Nous voulions que l'apprenant prenne en note le maximum d'informations c'est pourquoi un seul visionnement ne nous semblait pas suffisant, il devait être complété d'un second, peut-être même d'un troisième :

- Nouveau questionnaire et post-test : Avant le premier visionnement, nous leur avons demandé de repérer toute information qui leur permettrait ensuite de décrire ; le cadre spatio-temporel, les personnages, les actions, le registre utilisé par les personnages, les sentiments de chacun, les tons etc. l'image seule devait leur permettre de répondre à ces questions, qu'ils traiteront ensuite à l'oral avec nous.
- Visionnement d'un extrait du dessin animé ne retenant que la phase initiale et questionnaire sur ; le(s) personnage(s), le(s) lieu(x), le(s) décor(s), les sons, les bruits, les silences...
- Nouveau visionnement du même extrait enrichi de l'élément perturbateur et questionnaire sur la suite du récit : Lors du second visionnement, ils devaient s'intéresser à ce que font les personnages, à l'enchaînement des actions. Ils devaient décrire à l'oral ce qu'ils avaient vu, et faire des hypothèses.
- Ils avaient besoin d'un troisième visionnement de la séquence, et nous leur avons demandé d'imaginer les dialogues entre les personnages. Nous leur avons fait prendre conscience aussi des différents registres possibles, des différents sentiments des personnages. De plus, nous leur avons fait jouer la scène imaginée ensemble tout en visionnant à nouveau la séquence sans le son.

Nous avons choisi un extrait de deux ou trois minutes maximum. Les apprenants visionnaient ce passage sensé être crucial dans l'action, et devaient imaginer les raisons pour lesquelles l'histoire était arrivée à cette situation. Nous leur avons fait imaginer la scène précédente. Ils ont travaillé une fois de plus sur l'hypothèse, en utilisant toutes les formes du possible. Le même exercice a été réalisé sur la suite de la séquence.

Nous avons projeté le dessin animé en fragments, cachant un passage d'environ 1 minute. Les apprenants visionnaient, par conséquent, une séquence de 3 minutes dont il manquait une partie et ils devaient imaginer le déroulement de cette séquence manquante. Nous les avons faits travailler en groupes, et leur avons faits imaginer différents scénarios. Cet exercice avait pour objectif d'évaluer la capacité de compréhension d'un message audiovisuel, mais surtout d'améliorer la cohérence. En effet, les apprenants devaient faire des hypothèses qui impliquaient une adéquation entre la séquence précédente et la séquence suivante. Ils devaient aussi apporter des justifications quant à leurs propositions. Nous leur avons demandé d'imaginer la suite parce que nous pensions que cette activité leur donnerait l'occasion de faire appel à leur imaginaire et à leur créativité.

Cependant, nous avons constaté que certains apprenants de cette classe éprouvaient des difficultés à trouver dans le dessin animé les points de repère leur permettant de faire des liens entre les images (problème de fugacité des images animées). De ce fait, nous avons pensé que la projection alternée (faire des arrêts sur images) ou la manipulation d'images fixes extraites du dessin animé (leur remise en ordre chronologique, la discussion et l'interaction au sujet de ces images) étaient de nature à aider ces apprenants dans l'appropriation des savoirs contenus dans ce document et à développer leurs compétences orales.

Ces résultats obtenus dans la classe témoin nous ont amenées à proposer, dans la classe expérimentale (28 apprenants), les activités suivantes :

- Remise en ordre des images fixes extraites du dessin animé
- Remise en ordre et concertation sur le contenu des images
- Mise en relation de ces images avec la réalité ou des expériences vécues par l'apprenant
- Post-test

Pour l'ensemble de ces activités, il nous a semblé préférable de les faire travailler en groupe restreints de 4 ou 5 apprenants. Nous avons comparé ensuite les interprétations de chacun.

Comme activité complémentaire et surtout ludique, nous avons demandé aux apprenants, par la suite, d'apprendre la chanson du générique. De Dessiner à la manière d'un styliste une robe pour l'héroïne pour la présenter au reste de la classe. Nous voulions afficher les dessins dans la classe et organiser le concours de la plus belle robe princesse.

Dans notre travail nous nous intéressons plus particulièrement au développement des compétences langagières des apprenants de premières année moyenne, de ce fait, nous n'abordons que les activités de communication orales (compréhension et expression) ce qui n'exclut pas par ailleurs la possibilité d'utiliser un passage de dessin animé choisi pour une activité de grammaire.

Dans certains dessins animés, le professeur pourrait choisir des extraits qui exploiteraient plus spécialement un point grammatical précis. Si le passage contient suffisamment de points grammaticaux à traiter, il pourrait organiser une série d'exercices. Par exemple, sur les temps du récit, la description (les expansions du nom), les types de discours etc. Cette phase aiderait les apprenants à réfléchir sur le fonctionnement de ce point de langue et à mieux l'utiliser.

Lors du visionnement de l'extrait, après avoir répondu aux questions de l'enseignant autour de la compréhension, les apprenants pourraient deviner quel serait le point grammatical à traiter. Le professeur les aiderait à trouver ce point s'ils ne le devinaient pas. Ensuite, ils pourraient en visionnant une seconde fois faire un repérage des occurrences entendues, et les relever sur un papier. Ils devraient ensuite faire une mise en commun de ces formes et proposer des hypothèses sur le fonctionnement de ces formes, en s'aidant du dessin animé choisi

Les phases suivantes seraient celles de la vérification des hypothèses, de la formulation d'une règle (définitive ou non), et d'une phase d'appropriation, qui passerait par une série d'exercices en contexte, dans lesquels il serait souhaitable d'utiliser les personnages du dessin animé et la situation dans laquelle l'action se déroule.

A l'écrit, le professeur pourrait distribuer aux apprenants le texte du conte et programmer une projection segmentée. Le travail sera distribué pour les binômes afin de favoriser la concertation, l'entraide et l'interaction entre les apprenants. Par contre s'il décidait de ne pas réaliser de coupures, il devrait programmer un tout autre travail lié davantage à l'expression écrite : il pourrait être demandé aux apprenants de :

- a. Réorganiser un conte donné en désordre
- b. Compléter un texte lacunaire (canevas)
- c. Réécrire ou faire un résumé de l'histoire (il faudrait penser à leur enseigner la technique)
- d. Terminer la partie qui manque,
- e. D'imaginer une suite au dessin animé ou écriture inventive d'une autre fin,
- f. D'imaginer la vie d'un des personnages, suite au dessin animé
- g. De composer une histoire sur la même trame.

La forme et les mécanismes de conception du dessin animé pourraient être étudiés pour un éventuel travail collectif en vue d'écrire un conte (travail en petits groupe de 5 à 6 élèves) ou, plus encore, de produire et de réaliser une planche de dessin animé à la fin du projet (travail adressé au groupe classe afin de libérer la créativité et le plaisir collectif) ainsi chaque groupe pourra montrer sa planche à la classe en racontant l'histoire.

## Remarques générales sur l'expérimentation :

En effectuant cette expérimentation au sein des classes de première année moyenne, notre but était de proposer un moyen pour développer les compétences orales des jeunes apprenants et de les amener à s'exprimer spontanément mais de façon plus au moins correcte en langue française. Notre but n'était pas de faire d'eux des locuteurs parfaits mais de leur donner l'occasion et l'envie de parler, de leur faire comprendre la culture de l'Autre et pourquoi pas, contribuer par l'enseignement de l'oral à leur socialisation et à leur éducation citoyenne. Au départ, cela semblait assez ambitieux, mais au bout d'un certain temps nous nous sommes rendu compte que c'était possible.

A la fin de l'expérimentation et pour vérifier l'état des apprentissages, nous avons demandé aux apprenants de réfléchir aux questions de ce tableau et de cocher les bonnes cases :

	Je peux le faire	J'apprends à le faire	Je ne peux pas le faire
Comprendre le sujet d'une histoire			
Répondre à des questions simples			
Repérer et nommer les personnages principaux			
Repérer les lieux où l'histoire se passe			
Comprendre un dessin animé			
Raconter brièvement à l'oral un moment du dessin animé			

Suite à cela, nous avons pu tirer les conclusions suivantes :

- Les apprenants participent activement au cours et sont motivé par le support. Bien que nous soyons étrangères à la classe, l'interaction semblait facilitée par la présence du dessin animé. Les activités programmées autour de ce support étaient amusantes et procuraient du plaisir aux apprenants ; même les plus réticents semblaient gagnés de confiance et faisaient des efforts à l'oral. Nous avons conclu aussi que la gestion du temps de parole pour les apprenants en langue française est meilleure au moment des travaux de groupes
- L'apport de l'image animée, permet de faire le lien « son, sens, situations vécues » nécessaire à une bonne maîtrise de la langue. C'est un document pour expliciter, mettre en forme et modifier les représentations erronées de l'apprenant sur les contenus enseignés en classe de français.
- Le dessin animé se place parmi les nombreux auxiliaires didactiques possibles, permettant de varier les approches pédagogiques pour les enseignants de français. L'échange de questions / réponses est l'outil contextuel adapté pour vérifier la compréhension et manipuler les structures linguistiques (phonologique, lexicale etc.) de l'oral qui constituerait la séquence didactique.

Notre démarche est une forme d'innovation dans l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère dans l'école algérienne, qui porte sur une compétence générale « l'oral », dont l'objet d'étude ne se limite pas au texte proposé sur les manuels scolaire mais englobe aussi un autre système symbolique constitué d'images et de sons. Voilà donc à quoi se résume cette démarche :

- Donner à l'apprenant la possibilité d'analyser un conte dessin animé pour en comprendre la signification. La compréhension et l'utilisation se font de manière active au sein du groupe classe ; elles combinent étude et interactions orales.
- Privilégier les relations interpersonnelles ; les apprenants utilisent le dessin animé pour établir une communication d'élève à élève et mettre ainsi l'apprenant au centre des apprentissages.

Nous avons testé l'activité de réception des apprenants car nous pensons que la pratique organisée de l'observation permet l'acquisition des moyens généraux d'expression. Nous en avons conclu qu'elle se nourrit non seulement de cognition mais de perception aussi. Le jeune public des classes de première année est actif face au dessin animé ; les apprenants font des hypothèses au fur et à mesure du développement du conte, en se basant notamment sur des connaissances antérieures de téléspectateur ou sur des expériences personnelles.

Au cours de cette expérimentation, l'oral est perçu différemment par les apprenants. Grâce à la projection d'un dessin animé en classe de français langue étrangère voir, entendre et comprendre les messages audio-visuels, déclenche chez les apprenants un désir de parler. Ce désir pourrait alors se manifester dans d'autres disciplines.

### 3- SUGGESTIONS :

L'ensemble des activités proposées ici sont adressées à un public scolaire jeune. Ces activités pédagogiques sont en relation avec les compétences et les Savoirs visés par l'enseignement du français langue étrangère, destinées aux apprenants de première année moyenne. Elles ciblent des objectifs en concordance avec la démarche « enseigner les compétences orales à travers le dessin animé »

A l'issue de cette expérimentation, nous proposons des fiches pratiques et un ensemble d'activités sur le recours au dessin animé dans l'enseignement de l'oral. Ces fiches et activités permettraient à l'apprenant de première année moyenne en séances de communication orale, d'atteindre :

➤ **Des objectifs généraux :**

- Construire son savoir, notamment grâce à l'utilisation d'une ressource audio-visuelle tel que le dessin animé.
- Comprendre des mots et expressions du français (selon des registres de langues)
- Apprendre à décoder des images, des sons, des situations culturelles, en ayant recours à un document authentique.
- Interpréter des images : Observer, apprécier, porter un jugement sur ce qu'il voit.
- Développer l'imagination de l'apprenant, l'amener à deviner, anticiper, formuler des hypothèses
- Raconter un conte.

➤ **Des savoirs et des compétences :**

1. Recourir au dessin animé en classe de langue :
  - Savoir décrire ce qui a été vu et entendu
  - Comprendre le lexique utilisé
  - Repérer les différentes composantes du conte et savoir retrouver l'enchaînement de l'action
2. Développer l'imaginaire à partir d'un dessin animé :
  - Savoir imaginer des causes à une situation donnée
  - Savoir imaginer une suite
  - Savoir transférer ce qui a été vu dans des situations inventées
3. Éveiller son esprit critique :
  - Savoir distinguer les fonctions des images (description, narration, illustration...)
4. Savoir produire des énoncés oraux adéquats
  - Savoir exprimer des sentiments, inspirés par ce qui a été vu et entendu dans le dessin animé étudié
  - Savoir résumer les faits qui ont été vus dans le dessin animé
  - Savoir interpréter et se justifier à l'oral (comme à l'écrit)
  - Savoir aussi synthétiser sa pensée à l'oral (comme à l'écrit)

**FICHE PRATIQUE 01 : LA COMPREHENSION DE L'ORAL.**

<b>Intitulé du projet :</b> Le texte narratif	<b>Classe :</b> 1AM
<b>Objet d'étude :</b> Le conte	
<b>Intention communicative :</b> raconter / écrire un récit de fiction	
<b>Intitulé de la séquence :</b> rédiger la situation initiale d'un conte	
<b>Séance de compréhension de l'oral à partir d'un dessin animé</b>	<b>Durée :</b> 50mn.
<p><b>Objectif d'apprentissage :</b> « Je découvre les différents contes »</p> <p>A l'issue de cette séance de compréhension orale, l'apprenant de première année moyenne doit être capable d'identifier ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conteur (qui parle ?)</li> <li>- Les éléments spatiotemporels</li> <li>- Le schéma actantiel : Les personnages et les actants (les rôles)</li> <li>- L'intrigue</li> </ul>	
<b>Document support :</b> assemblage de 12mn. (retrouvez ces dessins animés sur Youtube ou Wikipédia / Dessin animé « <i>Belle au bois dormant</i> »)	
<b>Pré-requis :</b> les apprenants ont déjà étudié le schéma narratif (la logique du récit)	
<p><b>Déroulement de la séance :</b></p> <p><b>Mise en route :</b> Avant le visionnement Préférez-vous lire un texte, une bande dessinée ou regarder un dessin animé ? Expliquez pourquoi.</p> <p><b>Première visionnement :</b> dont l'objectif est la compréhension globale du dessin animé (Visionnement de la séquence sans le son) Observation attentive des images animées. Observez le document puis répondez à la consigne suivante (Travail en binômes.) : Citez en français le nom d'un dessin animé que vous voyez sur le document (la réponse peut être en langue d'apprentissage ou langue maternelle)</p> <p>D'après les images, situez le cadre, l'époque et les personnages principaux de l'histoire. (hypothèses de sens)</p> <p>En s'aidant des éléments trouvés précédemment, choisissez dans la liste suivante les sujets qui peuvent être abordés dans ce dessin animé La guerre ; le racisme ; les relations parents-enfants, les sorties ; le travail ; le chômage ; les vacances ; l'amour ; l'amitié ; les loisirs ; l'apparence physique ; l'argent de poche, les stars ; la musique ; le cinéma. (hypothèses de sens)</p> <p><b>Deuxième visionnement :</b> (plus active, plus fin) les apprenants regardent et écoutent attentivement le dessin animé « <i>Belle au bois dormant</i> » avec des consignes précises consistant à identifier, la formule d'introduction du conte, la voix (le conteur)</p> <p><b>Compréhension et analyse :</b> Poser des questions simples pour guider les apprenants vers les éléments constitutifs du conte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui est le personnage principal, le héros ?</li> <li>- Qui sont ses amis ? Que font-ils pour aider le héros ?</li> <li>- Qui est le personnage qui n'est pas son ami ?</li> <li>- Quel est le problème du héros ? Que fait-il ?</li> </ul> <p>Ou poser des questions directes afin d'identifier la situation de communication : Qui parle ? A qui ? De quoi ? Comment ? Pourquoi ?</p>	<p>Observations</p> <p>Au fur et à mesure le professeur porte au tableau les réponses des apprenants.</p> <p>Dans les deux cas l'objectif est d'étudier le</p>

<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Qui ?</b> (Repérage d'indices sur le narrateur / les personnages.)        Qui parle ? Quelle serait sa spécialité ?        Qui sont les personnages principaux et secondaires ?        Quels sont leurs noms ?        Quelles sont leurs relations ?</li> <li>2. <b>Fait quoi ?</b> (Repérer la mission de chacun des personnages)        Qui est le destinataire ?        De quoi est chargé le personnage central ?        Quel est le rôle des adjuvants et celui des opposants ?</li> <li>3. <b>Où ?</b> (Repérage d'indices sur les lieux).        Où a lieu l'histoire ?        Où a (ont) lieu la(les) scène(s) ?</li> <li>4. <b>Quand ?</b> (Repérage d'indices sur le temps).        À quelle époque de l'Histoire a eu lieu ce conte ?        Quelle est la durée de l'histoire racontée (des événements) ?</li> <li>5. <b>Pourquoi ?</b>        Que veut faire le personnage central ?</li> <li>6. <b>Comment ?</b> (Repérage d'indices sur l'objet et les événements)        Que se passe-t-il ?        Quelles sont les actions successives ?</li> <li>7. <b>Le résultat ?</b> (échec ou réussite)        Une fin heureuse ou ...</li> </ol>	schéma actantiel du conte
<p><b>Evaluation :</b>          Reformulation, résumé oral.          Les élèves complètent une grille sous forme de QCM ou de Vrai /Faux préalablement distribuée.          Exercice de complétion : compléter un texte lacunaire (un canevas) par des termes et expressions relatifs au conte</p>	Travail de petits groupes guidé par l'enseignant



## Activité 01 : Les premières minutes du dessin animé

- 1) Proposer aux apprenants une série de phrases, les inviter à les lire et vérifier qu'elles sont comprises de tous. Montrer les premières minutes du dessin animé jusqu'à l'arrivée de la méchante sorcière.
- 2) Inviter les apprenants à rétablir la vérité pour les phrases fausses (en se justifiant si possible).

	Vrai	faux
Le roi et la reine étaient fort tristes de ne pas avoir d'enfants		
La reine met au monde un garçon		
Ils la prénomèrent Aurore parce qu'elle était leur premier enfant		
Les trois bonnes fées offrent des dons à la princesse		
Maléfique était heureuse parce qu'elle était invitée au baptême de l'enfant		
Maléfique a jeté un mauvais sort sur l'enfant		
Papronnelle essaya de conjurer l'affreuse malédiction ou de déjouer le sort		
Le roi demeura indifférent et ne fit rien sauver son enfant		
Les fées élèveront le bébé sans magie, comme des mortelles		

Visionner la séquence pour vérifier les réponses des apprenants.

## Activité 02 : Présentation des personnages du dessin animé.

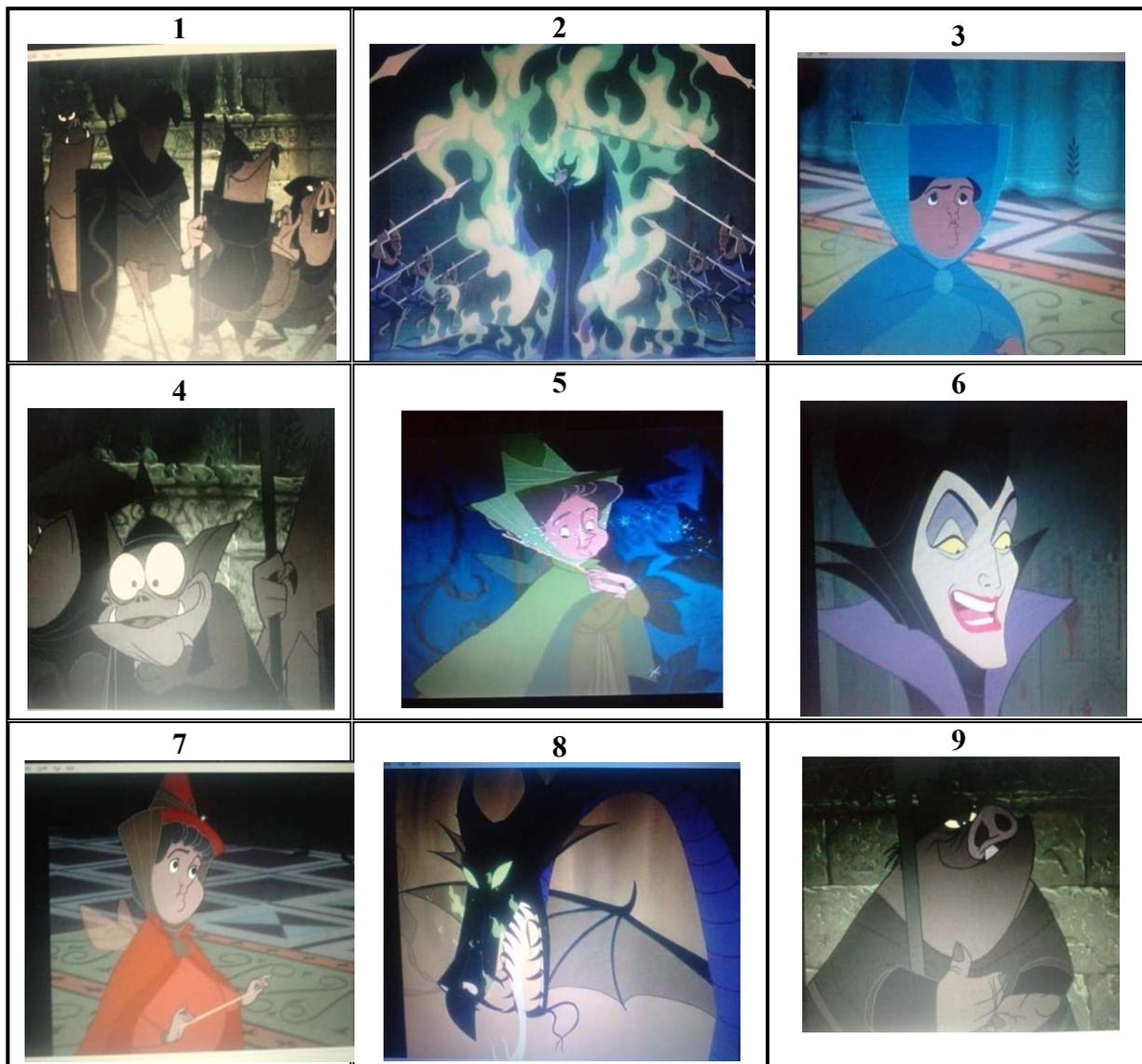
Visionner la séquence sans le son. (Travail de binômes)

- 1) A l'aide des indices suivants, repérez les principaux personnages et nommez-les.  
Personnage n°1 : je suis un personnage principal et je suis victime d'un sortilège  
Personnage n°2 : je suis le fiancé de la princesse aurore, je dois la sauver  
Personnage n°3 : je veille sur la princesse, je suis petite de taille, ronde et je porte une robe bleue  
Personnage n°4 : je veille sur la princesse, j'aime la couleur rose  
Personnage n°5 : moi aussi je veille sur elle, je lui prépare son gâteau d'anniversaire  
Personnage n°6 : je suis méchante et détestable, je suis accompagnée d'un corbeau.
- 2) D'après un extrait du dessin animé, faire l'inventaire des personnages. Distribuer la photo des personnages secondaires aux apprenants, chacun devra coller sur le front d'un camarade qui lui pose des questions pour deviner qui il est. Exemple :
  - Est-ce que je suis gentil ?
  - Est-ce que je suis un homme ou une femme ?
  - Est-ce que je suis un proche de la princesse ?
  - Est-ce que j'aide le prince ?
  - Est-ce que je porte une robe ? de quelle couleur ?
  - Est-ce que je suis vorace ? ...



### Activité 03 : Faire connaissance avec les créatures fantastiques du conte

Repérer des éléments présents dans le dessin animé, puis découper les images et les étiquettes. Associer une image à son étiquette.



a) Une sorcière	b) Une bonne fée	c) Gnomes
d) Un dragon	e) Lutins	f) Etres maléfiques

### Activité 04 : Tester la mémoire télévisuelle des apprenants.

Coche ce que tu as vu dans le film (mise en commun à l'oral).

- |                                      |  |  |
|--------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Un royaume  | <input type="checkbox"/> Une épée de vérité  | <input type="checkbox"/> Une maison de bucheron abandonnée |
| <input type="checkbox"/> Une licorne | <input type="checkbox"/> Un bouclier magique | <input type="checkbox"/> Le domaine de la forêt interdite  |
| <input type="checkbox"/> Une forêt   | <input type="checkbox"/> Une quenouille      | <input type="checkbox"/> Des animaux de forêt              |
| <input type="checkbox"/> Un château  | <input type="checkbox"/> Des ogres           | <input type="checkbox"/> Des baguettes magiques            |

### Activité 05 : Tester la mémoire auditive des apprenants.

Après avoir écouté le texte chanté lors de la rencontre entre les princesse Aurore et le prince Philippe, complète les paroles de la chanson avec les mots suivants : *rêve / bonheur / mornes / présage / dulcinée / amour / majesté* (Le mot « amour » est à utiliser trois fois.)

*Mon ... je t'ai vu au beau milieu d'un rêve*

*Mon ... un aussi doux rêve est un présage d'amour (la princesse aurore)*

*Mon ... un aussi doux ... est un ... joli (le prince Philippe)*

*Refusons tous deux que nos lendemains soient ... et gris*

*Nous attendrons l'heure de notre bonheur,*

*Toi ... je saurai t'aimer j'en ai rêvé (la princesse aurore)*

*Nous attendrons l'heure de notre ...,*

*Toi ma ... je saurai t'aimer tu en as rêvé (le prince Philippe)*

### Activité 06 : Comprendre en détail un moment de l'histoire

- 1) Choisir un extrait du dessin animé où le prince Philippe et les fées se retrouvent au cœur de l'action. Noter les verbes suivants au tableau : se battre / se faufiler / crier / détruire / courir / ensorceler (jeter un sort) / se cacher / voler.
  - Demander aux apprenants de mimer ou de dessiner les actions ci-dessus puis leur montrer la séquence.
  - Demander aux apprenants de distinguer dans la liste de verbes ceux qui correspondent à l'extrait regardé, puis faire un remue-méninge sur le vocabulaire de la séquence visionnée.
  - Noter le vocabulaire au tableau et leur demander de raconter l'histoire de la séquence en utilisant les mots trouvés.
  
- 2) Préparer une série de questions en relation avec la compréhension afin de découvrir l'intrigue (les péripéties et le dénouement) **QCM** :
  - a. Le prince Philippe doit :
    - Sauver la princesse
    - Epouser une fermière
    - Succéder au trône
  - b. Pour triompher des forces du mal, Philippe :
    - Est aidé par les trois bonnes fées.
    - Est accompagné de son père
  - c. Pour gagner le combat, le prince Philippe et les fées :
    - Utilisent des armes.
    - La force et l'intelligence.
    - La magie
  - d. La mission se termine par :
    - La mort de maléfique et la victoire du bien sur le mal.
    - La mort du prince et le triomphe du mal.

# *CONCLUSION*

Au début de ce travail, nous nous sommes intéressées aux différentes possibilités qu'avaient les professeurs de français pour l'enseignement de l'oral. Cela nous a amenée à réfléchir aux auxiliaires didactiques ; de là nous avons supposé que l'intégration du dessin animé en classe de première année moyenne pourrait donner lieu à des activités orales qui seraient en mesure de développer les compétences langagières des apprenants en classe de français langue étrangère.

Pour vérifier la véracité de cette hypothèse, nous avons pris le temps d'étudier les textes officiels et le nouveau programme du français au moyen ; nous avons constaté que ces documents accordent beaucoup d'importance aux dimensions communicative et interactive des enseignements en particulier celui des langues étrangères et encourageant en même temps l'emploi des technologies d'information et de communication pour assurer l'évolution de l'enseignement et l'ouverture sur le monde. C'est alors que nous avons compris l'importance du développement précoce de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie.

Dans un premier moment, nous avons procédé à des observations des pratiques de classe puis nous avons mené une enquête par questionnaire que nous avons appuyée par des entretiens. L'analyse des résultats a révélé un manque d'intérêt notable pour l'enseignement de l'oral ; les professeurs d'enseignement moyen que nous avons approché (comme beaucoup de professeurs probablement) ne donnent pas la priorité aux compétences orales des apprenants et encore moins aux moyens susceptibles de les promouvoir. Ils savent que l'oral n'est pas sanctionnant et que seul l'écrit est pris en considération lors des examens (pourtant le seul enseignement des règles de grammaire, qu'ils prônent tellement, ne saurait garantir leur mise en application.)

De plus, les habitudes langagières des apprenants des classes de première année moyenne amènent souvent les enseignants à conjuguer le verbe "motiver" à la voix passive (*les apprenants ne sont pas motivés.*) Cette habitude à accuser l'autre situe la responsabilité ailleurs qu'en soi-même. Cela conduit à autoriser la faiblesse des apprenants, et à la voir comme un état de fait permanent.

Le deuxième point qui ressort de cette enquête est la méconnaissance des contenus des textes officiels et des programmes qui régissent l'enseignement du français langue étrangère ; les enseignants estiment que le manuel scolaire leur offre le nécessaire pour la réalisation des objectifs poursuivis. Cependant, ils approuvent l'intégration du dessin animé en classe de première année moyenne et estiment qu'il est judicieux d'insérer un support audiovisuel dans une perspective communicative.

Après avoir montré l'insuffisance des moyens utilisés pour atteindre les objectifs assignés à l'enseignement des compétences orales, nous avons soumis notre hypothèse à l'expérimentation. L'un des principaux aspects observables qui en découle est la motivation des apprenants ; face au nouveau dispositif, ils participent activement et s'investissent réellement aux apprentissages en faisant abstraction de leurs difficultés à l'oral.

Nous avons essayé de repérer ce qui s'est passé entre un état de début de travail et un état de fin de travail. A l'issue de cette expérience, nous pouvons dire que tel apprenant est réactif ou communicatif, tel apprenant l'est moins ou plus etc. Ce qui est évident est qu'ils ont, sans doute, vécu une nouvelle expérience. Chacun d'eux a appris des notions sur le conte, chacun d'eux a appris à remettre en question sa propre conception de l'oral. Ils aiment le dessin animé donc c'est facile d'en parler, ou faut-il dire plutôt que parler est devenu facile grâce au dessin animé.

Notre problématique trouve des réponses dans la situation établie dans la classe témoin mais elle en trouve beaucoup plus dans la classe expérimentale. Il semble toutefois que nous l'ayons un peu modifiée ; en fait la véritable question que nous nous sommes posée, c'est de savoir si le dessin animé choisi peut être utilisé pour enseigner, sous forme d'activités orales à caractère ludique, des connaissances théoriques concernant le conte. Autrement dit si l'oral (si l'ensemble ; images issues de dessin animé / travaux de groupe / concertation puis discussion) peut amener le jeune apprenant Algérien à étudier le conte en classe de français langue étrangère.

Nous avons constaté que la réponse est positive sur un certains nombre de points. L'utilisation instrumentale des images du dessin animé est suffisante pour permettre aux apprenants de dépasser leur *fictionnalisation* de la situation de communication orale :

- Soit par les procédés visuels et sonores retenus dans l'image qui motivent grâce aux couleurs, aux mouvements, aux sons etc. et qui de plus deviennent manipulables.
- Soit parce qu'elles font appel à la traduction transémotique (l'interprétation de signes linguistiques au moyen de signes non-linguistiques) ce qui de plus rend inutile le recours à la langue maternelle.

L'apprentissage d'une langue étrangère nécessite le maintien de l'effort à long terme de la part des enseignants et des apprenants à la fois. Le contexte de l'enseignement, le contenu de l'apprentissage, la prédisposition et à la motivation personnelle de chaque apprenant sont les facteurs responsable de l'intensité et de la persistance dans l'action. Pour que sa motivation soit durable en communication orale, il doit avoir confiance en ses capacités, c'est là qu'intervient l'enseignant.

L'enseignant doit s'engager à s'interroger sur sa volonté d'enseigner et à resituer sa propre motivation et celle de l'apprenant, à identifier les facteurs qui influencent la réussite ou l'échec en terme d'apprentissage de l'oral en classe de français langue étrangère et modifier ses attitudes si nécessaire. L'enseignant doit prendre conscience de ce qui dépend d'abord de lui-même et donc de sa part de responsabilité.

D'un autre côté, il ne devrait pas négliger l'enseignement de l'oral ; l'oral scolaire contribue à la formation de l'oral citoyen, à la formation du citoyen de demain, un individu disposé à l'échange et à l'ouverture culturelle.

Le facteur temps est une dimension importante dans l'apprentissage de l'oral et notre travail ne le prend en compte qu'insuffisamment. Nous pensons néanmoins que ce travail ouvre la voie à l'utilisation des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication en tant qu'auxiliaires didactiques dans l'enseignement de l'oral en classe de français langue étrangère.

Pour finir, nous pensons qu'une initiation des étudiantes et étudiants futurs enseignants de français (ou des langues étrangères en général) à la démarche active de découverte qui repose sur l'enseignement aux médias et à travers les TIC est nécessaire. Le dessin animé est le support de cette première expérience, alors pourquoi ne pas travailler sur les films, les feuilletons, le JT, les documentaires, les émissions sportives, les interviews... ?

*Références  
bibliographiques*

## Ouvrages :

1. BARTHES, Roland. « *Rhétorique de l'image* » in Communication, Paris, Seuil. 1964
2. BATON HERVE, E. « J'aime le dessin animé », L'Harmattan. 2000
3. CADET, C., CHARLES, R., GALUS, J.L., « *La communication par l'image* » Nathan collection. Repères pratiques, 1990.
4. CHANFRAULT, Marie-Françoise « *Restaurer l'oralité en classe de français,*  
« Sociétés sans écriture »
5. CHARMEUX, E., « *Apprendre la parole* », Paris, SERDAP éducation, 1996.
6. « Dictionnaire de didactique des langues », conception, harmonisation et révision assurées par R. GALISSON & D. COSTE, HACHETTE. 1976.
7. DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B. « *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école* », Paris, ESF, 1998.
8. Gauthier, Guy. « *Initiation à la sémiologie de l'image* », Les cahiers de l'audiovisuel, 1979.
9. GENIN, Bernard. « *Le cinéma d'animation* », Paris, cahier du cinéma, 2004 (95 P.)
10. GERMAIN, Claude, *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris : CLE International, 1993, p. 203 (352 p.).
11. HALTE J.-F., RISPAIL M. *L'oral dans la classe. Compétences, enseignement, activités.* Éd. L'Harmattan, 2005, 297 p.
12. LALOU, René. « *Ces dessins qui bougent* », Paris, éd. Dreamland, 1996, (200p.)
13. LELOUP, M.H. *Evaluation formative – vers une maîtrise de l'écriture des textes*
14. LHOTE, Elisabeth. « Enseigner l'oral en interaction, Percevoir, écouter, comprendre », Paris, Hachette, Coll. F. autoformation.
15. Médiateurs, « *Tout savoir sur la télé* », Bruxelles, Média animation-médialogie, 3<sup>e</sup> édition, 1993.
16. Mémoire professionnel de PESEYRE Géraldine, « Parler pour apprendre ; le rôle de l'oral dans le processus d'apprentissage » année 2003/2004
17. PORCHER, L. « *Vers une pédagogie de l'audiovisuel* », bordas pédagogie 1985. / « *L'Ecole parallèle* » Paris, Larousse.
18. REUCHLIN, M. « *Psychologie* », Paris, PUF. 1981
19. RIVENC, P. *Vers une définition du terme « structuro-global »*, Revue de phonétique appliquée, 21. (1972)
20. TAGLIANTE, Christine. « *La classe de langue* ». Paris, Clé International, 1994.
21. TARDY, Michel. « Les trois référents de l'image », 1970

22. VANOYE, F., MOUCHON, J., SARRAZAC, J-P., « *Pratique de l'oral* », Paris, Armand COLIN, 1981 (U).

**Articles et revues :**

1. BENAMMAR Naima, « *L'enseignement/Apprentissage du FLE : Obstacles et Perspectives* ». In *Synergies Algérie* n°7- 2009 p. 279
2. BLANCHE-BENVENISTE, C., FILLIOLET, J., BLANCHET, PH., NONNON, ... « *Norme(s) et pratiques de l'oral* », *Le français aujourd'hui*, n°101, mars 1993.
3. BOUCHARD, Robert « *Didactique de l'oral et éducation communicative implicite.*» in ; *Didactique de l'oral. Op.cit.*, p22-29
4. CNDP-CLEMI, « *Éduquer aux medias ça s'apprend !* », septembre 2006 ISBN 2-240-900041-5
5. *Enjeux*, n°8, Hiver 1985 ; n°39/40, mars 1997, « *Vers une didactique de l'oral* »
6. HAMIDOU Nabila, « *La langue et la culture : une relation dyadique* » In *Synergies Algérie* n° 1 - 2007 pp. 29-40
7. ISHIKAWA, F. « *Enseignement du français au japon : une didactique du FLE mise en jeu par la réalité extérieure de la classe* » in CASTELLOTI, V CHALABI, H. « *Le français langue étrangère et seconde : des Paysages didactiques en contexte* » Paris, l'harmattan, 2006. Coll. Espace discursif p. 135
8. NONNON, Elisabeth. « *Postulat de cohérence et exigence didactique : travailler autour des mouvements discursifs* » *Normes et pratiques de l'orale in : Le français aujourd'hui, mars 1993, n°101, p. 36-50*
9. PERRENOUD, P. « *Bouche cousue ou langue bien pendue ? L'école entre deux pédagogies de l'oral* » in Wirther et Ali, 1991, p. 15-40
10. SOREZ, H., « *Prendre la parole* », Paris, Hatier, 1978 (profil formation, n°307)
11. TARDIF, Jacques. « *Pour un enseignement stratégique* », l'apport de la psychologie cognitive logique, 1992.
12. TOFFOLI, Denise, « *De la théorie à la pratique : appliquer des modèles cognitifs de la motivation dans un centre de langues* » dans *ASP La revue du Geras*, n° 41-42, 2003, pp.99-114.

### **Programme officiel :**

1. Cadre Européen Commun de Référence, 2000 Strasbourg, Conseil de l'Europe, division des langues vivantes, 189p.
2. Commission nationale des programmes, Programme de français 1AM, Janvier 2010
3. Commission nationale des programmes, *cf. Référentiel Général des Programmes.*

### **Texte officiel :**

1. Conseil de l'Europe, « *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne* » : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : « *Apprendre, enseigner, évaluer* », Strasbourg. Les Éditions Didier, Paris 2001
2. La Loi d'Orientation sur l'Education Nationale N°08-04 du 23 janvier 2008, Chapitre II, art. 4
3. Le plan d'action de mise en œuvre de la réforme du système éducatif. Enseignement des langues étrangères (cf. bulletin n°56, <http://www.cndp.dz/> visité le 29/11/08)
4. Rapport national sur le développement de l'éducation, 47<sup>e</sup> session de la conférence internationale de l'éducation Genève 8/11 septembre 2004.

## SITOGRAPHIE :

1. Développer les stratégies d'écoute de ses étudiants : encadrer et susciter une écoute active . ALSIC, 2005 ([http://www.franparler.org/fiches/compréhension\\_orale5.htm/](http://www.franparler.org/fiches/compréhension_orale5.htm/)) (consulté le 18/03/2009)
2. DUCROT, Jean-Michel. « L'Enseignement de la compréhension orale ; objectifs, supports et démarches », lundi 15 août 2005 <http://www.edufle.net/>
3. DUCROT, Jean-Michel. « L'utilisation de la vidéo en classe de FLE. » mardi 19 avril 2005 <http://www.edufle.net/jean-michel-ducrot-syll> (consulté le 12/12/2008)
4. Faire cours avec des documents authentiques ; dessin animé « Polo » [http://www.franparler.org/fiches/environment\\_docauth.htm/](http://www.franparler.org/fiches/environment_docauth.htm/) (consulté 11/2008)
5. GARCIA-DEBANC, Claudine. « Evaluer l'oral », pages 10&11 disponibles sur le site : [www.cndp.fr/zeprep/oral/art\\_cgd.htm/](http://www.cndp.fr/zeprep/oral/art_cgd.htm/)
6. Piaget Jean « *La naissance de l'intelligence chez l'Enfant* » Delachaux et Niestlé, 1936 ([Jean Piaget - Wikipédia.htm/](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Piaget)) (consulté le 05-12-2009.)
7. Programme de français de la première année moyenne janvier 2010, (Programme applicable à la rentrée 2011) <http://www.oasisfle.com> (consulté le 18/03/2011)
8. Roux Maurice « Le regard qui donne un sens » mardi 11 décembre 2007, <http://www.edufle.net/Maurice-Roux>
9. Schneuwly, B. « Enseigner la parole publique ; une approche socio-historique », L'oral à l'école et sa didactique. [http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral\\_schneuwly.htm/](http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral_schneuwly.htm/) (consulté le 29/04/2009)
10. TORTERAT, Frédéric. « *Quelques données de la recherche en didactique de l'oral* », 2007-2008 I.U.F.M. de l'académie de Nice [ft-fla@netcourrier.com](mailto:ft-fla@netcourrier.com) (consulté le 10/12/2008)
11. [www.spoogue.org/.../dessins-animés-films-animation/index.html/](http://www.spoogue.org/.../dessins-animés-films-animation/index.html/)
12. Le site : <http://www.tv5.org/tv5site> dernière consultation le 17/12/2011
13. Le site : <http://www.oasisfle.fr> dernière consultation le 10/01/2012

# *ANNEXES*

1. Toujours	2. Souvent	3. Rarement	4. Jamais
-------------	------------	-------------	-----------

**1. Attitude générale de l'enseignant :**

Se déplace dans toute la salle				
Utilise un ton agréable et enthousiaste, fait preuve d'humour				
Utilise le non verbal et le langage corporel (geste, mimique...)				
Sait solliciter l'attention des apprenants				

**2. Interaction enseignant / apprenant**

Suscite l'interaction entre les apprenants				
Encourage l'apprenant en l'interrogeant personnellement				
Evite les critiques négatives				

**3. Aisance linguistique et phonétique de l'enseignant**

S'exprime avec aisance dans la langue orale et écrite				
Utilise des variations de rythme				
Utilise des variations d'intonation				

**4. Clarté**

Illustre par des exemples pour clarifier l'idée et aider l'apprenant				
Utilise un langage clair et facile à comprendre				
Explique clairement les consignes				

**5. Aspects cognitifs**

Utilise différents types de questions (ouvertes, fermées, simples...)				
Vérifie la compréhension de l'apprenant				
Reformule bien ses questions en cas d'incompréhension				

**6. Organisation de la séquence**

Met en évidence l'objectif de la séquence et du cours				
Adapte bien son cours en fonction des objectifs de la séquence				
Fait un résumé de ce qui a été appris en fin de séquence				

**7. Gestion du temps de la séquence**

Gère bien le temps imparti à la séquence				
Alterne bien les compétences (CO/EO/CE/EE...)				
Varie les activités à un rythme adéquat				

**8. Utilisation du matériel pédagogique et autres auxiliaires**

Utilise le tableau à bon escient				
Utilise les TICE : rétroprojecteur, ordinateur et le data-show ...				
Utilise des documents authentiques : cassettes audio, vidéo, CD...				

### 9. Respect de l'approche méthodologique préconisée

Respecte la méthodologie du manuel : l'approche communicative				
Fait preuve de créativité autour de cette approche				
Alterne entre travail collectif, petit groupe, en binôme et individuel				

### 10. Mise en place d'une situation d'apprentissage (CO & EO)

Précise la nature de l'activité orale et l'objectif final de l'apprentissage				
Rappel l'enjeu et la conduite discursif ; raconter, décrire, expliquer ...				
Propose des activités communicatives complémentaires				

### 11. Stratégies correctives en CO & EO

Laisse parler les apprenants sans leur couper la parole				
Montre du respect et de l'intérêt envers les apprenants				
Corrige bien l'apprenant si la classe n'y est pas parvenue				
Fait appel à des exercices de remédiation				

### 12. Attitude des apprenants, en séances de CO & EO

Participent activement et sont attentifs aux cours				
Interagissent, collaborent et co-construisent				
Réinvestissent leurs nouveaux acquis linguistiques				
Respectent l'enseignant				

**I. Questionnaire destiné aux enseignants (PEM) :**

**ITEM 01 :** « Apprendre une langue étrangère c'est apprendre à s'en servir. Qu'en pensez-vous ? »

.....  
.....  
.....  
.....

**ITEM 02 :** « La prise en considération des compétences orales de l'apprenant Algérien est un facteur indispensable à sa réussite scolaire. Qu'en pensez-vous ? »

.....  
.....  
.....  
.....

**ITEM 03 :** « L'enseignement de l'oral à l'école, forgerait-il l'identité de citoyen du jeune apprenant Algérien ? Favoriserait-il son intégration sociale ? »

Oui

**Comment ?**.....  
.....  
.....  
.....

Non

**Pourquoi ?**.....  
.....  
.....

**ITEM 04 :** « De quel(s) outil(s) didactique(s) disposez-vous principalement pour l'enseignement de l'oral ? »

- Texte
- Image
- Support audio-visuel
- Autres

(Précisez).....  
.....  
.....

**ITEM 05 :** « Quel apport aurait l'usage d'un média audio-visuel dans un enseignement qui repose sur le seul facteur humain comme outil de médiation ? »

.....  
.....  
.....  
.....

**ITEM 06 :** « Le recours à un programme télévisé (ex ; dessin-animé), concourrait-il au développement des capacités langagières des apprenants Algériens en classe de FLE ? »

Oui

Comment ?.....  
.....  
.....

Non

Pourquoi ?.....  
.....  
.....

**ITEM 07 :** « Quelles compétences développerait un dessin animé en classe de français langue étrangère ? »

- Parler
- Ecouter
- Lire
- Ecrire
- Autre

Précisez.....  
.....  
.....

**ITEM 08 :** « Quels attributs spécifiques à ce support sont-ils propres à favoriser l'apprentissage de l'oral en classe de FLE ? »

- Les couleurs
- Le son
- Les images
- Le contenu (l'histoire)
- Côté affectif

Autre.....  
.....  
.....

**ITEM 09 :** « Quelle(s) catégorie(s) de dessin-animé choisiriez-vous ? »

- Didactique
- Socioéducatif
- Distractif
- Autres

Pourquoi ?.....  
.....  
.....

**ITEM 10 : « A quel moment du projet l'utiliserez-vous ? »**

- Séance de compréhension de l'oral
- Séance d'expression orale
- Séance de compréhension de l'écrit
- Séance d'expression écrite

Pourquoi ?.....  
.....  
.....

**ITEM 11 : « Comment organiseriez-vous le travail ? »  
(Quelle situation de classe favoriserez-vous ?)**

- Groupe classe
- Petit groupe
- Binômes
- Travail individuel

Pourquoi ?.....  
.....  
.....

**Explications :**

- Dessin-animé à visée didactique est celui qui renvoie à des connaissances disciplinaires (scolaire ; culturelle, historique, scientifique...),
- Dessin-animé à visée socio-éducative concerne l'éducation à certains problèmes liés à la vie sociale, il porte sur des sujets moins ou non scolaires (environnementale et personnelle), il servirait à l'intégration harmonieuse dans la société, et à l'éducation civique des jeunes apprenants.
- Dessin-animé à visée distractive a pour but de relater des récits, réel ou fictionnel. Un spectacle attractif, long métrage ou film, appréciés le plus souvent des adultes, un espace où la fiction rejoint la réalité.
- Dessin-animé « autre », cette catégories prisée par les jeunes garçons surtout, favorise généralement la lutte, le combat..., elle est souvent décriée pour sa violence
- Un document authentique est un support pris de l'environnement réel de l'apprenant et qui peut être utilisé pour des fins pédagogiques.

## II- Questionnaire destiné aux élèves du collège :

1. Vous êtes seul quand vous regardez la télévision ou accompagné ?

2. Que regardez-vous à la télévision ?

- Les feuilletons
- Les documentaires
- Les films
- Les dessin-animés
- Le journal télévisé

3. « Parmi tous les programmes proposés à la télévision, lequel (lesquels) préférez-vous le plus ? »

(Pourquoi ?).....  
.....  
.....

4. Vous regardez des dessin-animés à la télévision ;

- Souvent (beaucoup) ?
- Rarement (des fois) ?
- Jamais ?

Pourquoi.....  
.....  
.....

5. Sur quelles chaînes ? En quelle langue ?

.....  
.....

6. En fait, qu'est-ce qu'un dessin-animé ? Que représente-t-il pour vous ?

.....  
.....  
.....

7. En classe et assisté par votre enseignant, aimeriez-vous étudier le français à l'aide d'un dessin animé ?

Oui

Pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non

Pourquoi ?.....  
.....  
.....

## **Annexe 04 : L'enquête par entretiens**

### **I- Les enseignants**

1. Quels sont d'après vous les facteurs responsables de l'apprentissage de l'oral chez les jeunes apprenants Algériens ?
2. D'après vous, ce regain d'intérêt pour l'oral dans l'apprentissage d'une langue est-il assez mis en valeurs dans les programmes et manuels de français dont vous disposez pour l'exercice de vos fonctions ?
3. Accordez-vous de l'importance à l'oral au cours du projet ?
4. « Avez-vous reçu durant votre parcours universitaire ou professionnel une formation aux médias ? »
5. « Comment expliquez-vous le rôle du dessin animé dans le développement des compétences langagières des enfants (apprenants)?
6. « Pensez-vous que le dessin-animé, puisse-être considéré comme document authentique susceptible d'être exploité en classe ? »
7. « Avez-vous déjà utilisé un dessin animé dans le cadre de la réalisation des objectifs d'un projet (en lasso de FLE) ? »
8. « Etes-vous pour ou contre l'utilisation d'un dessin-animé en classe de langue ? »

### **II- Les parents :**

1. « De quelle façon vos enfants regardent-ils habituellement la télévision ? »  
(Quand ? Comment ? Quoi ?)
2. « Surveillez-vous les pratiques télévisuelles de votre enfant ? »

## Annexe 05 : Transcription de la phase initiale du conte « *Belle au bois dormant* »

Il était une fois, dans un pays lointain un roi et une reine qui étaient fort tristes de ne pas avoir d'enfant. Un jour, enfin, leur vœux fut exaucé la reine mis au monde une petite fille qu'ils prénommèrent Aurore. Ils choisirent ce joli nom poétique car cette enfant tant désirait illuminait déjà leur vie on proclama donc un jour de fête dans le royaume afin que tous les sujets nobles et paysans puissent venir rendre hommage à la petite princesse. Notre histoire commence en cet heureux jour.

Ainsi, en cet heureux jour de baptême tout le royaume célèbre la naissance princière tant attendue et le bon roi Stéphane et sa femme accueillent leurs fidèles amis.

« Sa majesté le roi Hubert et le prince héritier Philippe »

Les deux monarques voisins avaient depuis longtemps le secret désir d'allier leurs royaumes. Aussi on y proclamait que le prince héritier Philippe épousera un jour la princesse Aurore. Mais pour l'instant, le jeune fiancé se contente de faire un présent pour cette ravissante enfant ignorant qu'elle sera un jour sa femme.

« Leur vénérable et vénéré excellence les trois bonnes fées ; Dame Flora, Dame Pâquerette et Dame Papronnel. »

« Oh ! Elle est jolie comme un cœur. Vos majestés, nous les fées dans ce berceau offrons à cette enfant chacune un don. »

- Dame Flora : « Petite princesse, moi je vais te faire don de la beauté »
- Dame Pâquerette : « Jolie princesse, moi, je vais te faire don d'une belle voie »
- Dame Papronnel : « Charmante demoiselle, moi je vais te faire don d... »

L'arrivée spectaculaire de Maléfique.

- Dame Pâquerette : « Mon dieux voici maléfique ! »
- Dame Papronnel : « Que vient-elle faire ici ? »
- Dame Flora : « Chut... »
- « Mais il y a là tout le beau monde, roi Stéphane : Leurs altesses, la noblesse, l'aristocratie et (ha ha ha...) il y a aussi la racaille. » déclare Maléfique, « Je me sens vexée, sachez-le, de ne pas avoir reçu d'invitation. »
- Dame Papronnel : « Votre présence n'était pas désirée. »
- « Vraiment ! Ah ! Oh, et vous osez l'avouer sans honte ! J'avais espéré que ce n'était là qu'un fâcheux oubli. Mais puisqu'il en est ainsi, ma foie je mon vais »
- « que votre excellence excuse cette incident »
- Bien sûr votre majesté. Je l'excuse au point que je vais moi aussi m'occuper de l'avenir de cette enfant... Ouvrez bien vos oreilles ...La princesse en grandissant aura la grâce et la beauté, chacun l'aimera et lui sera dévoué, mais, ma volonté est telle qu'avant l'aube de ses seize ans, elle se piquera le doigt à la pointe de quenouille et en mourra. »
- La reine : « Oh..., non »
- Maléfique : « Ah ha ha ... »
- Le roi : « Emparez-vous de cette sorcière »

- Maléfique : « Nul ne m'arrêtera ah ha ha ha ha ... »
- Dame Flora : « Séchez vos pleurs majesté, Papronnel a encore un don à faire. »
- Le roi : « Elle saura conjurer l'affreuse malédiction ? »
- « Oh non Sir » rétorque Papronnel
- Dame Flora : « Maléfique a des pouvoirs qu'hélas nous n'avons pas. »
- Dame Pâquerette : « Papronnel va essayer »
- « Mais... je... eh... » Papronnel réplique
- Dame Pâquerette : « Faites de votre mieux »
- Dame Flora : « Oui nous comptons sur vous »
- Dame Papronnel retrousse ses manches, saisit sa baguette magique et dit :  
 « Charmante princesse, une quenouille te piquera le doigt,  
 Puisque maléfique a jeté ce sort sur toi.  
 Mais cependant, tu ne mourras pas,  
 Et voici ce qui se passera ;  
 Tu tomberas dans un sommeil profond,  
 Qui certes sera fort long,  
 Mais je promets que bout de cent ans,  
 Tu seras éveillée par le baisé d'un prince charmant. »

Cependant le roi Stéphane craignant toujours pour la vie de son enfant décréta que toutes les quenouilles et fuseaux du royaume devaient être brûlés le jour même et aussitôt il en fut ainsi.

Les trois fées décident d'élever le bébé sans faire recours à la magie et en renonçant à leurs ailes. Elles vont vivre comme des mortelles pendant seize ans pour ne pas alerter Maléfique. Elles mettent au courant le roi et la reine.

C'est ainsi que le roi et la reine, le cœur brisé, virent leur bien le plus précieux, leur unique enfant disparaître dans la nuit.

**Résumé :**

Une rénovation des méthodes de l'enseignement des langues dans l'école algérienne est indispensable. Cette rénovation ne peut faire fi du rôle de l'oral dans la construction des connaissances disciplinaire et le développement cognitif en général. Cet apprentissage apparaît de plus en plus comme une nécessité et sa maîtrise comme un atout ultérieur pour le futur citoyen. La promotion de l'apprentissage de l'oral en classe de français langue étrangère devrait passer par la pratique d'une approche réellement communicative et donc plus attirante de cette langue. Partir des connaissances et des capacités des apprenants et les développer par la proposition de nouveaux auxiliaires didactiques ; l'apprentissage se réalisera alors à travers un ensemble d'activités dynamiques soigneusement choisies autour d'un support motivant (ici le dessin animé) qui font appel à la participation active et consciente des élèves. C'est dans ce processus appelé démarche active que l'enseignant assumera son statut de médiateur entre les connaissances à acquérir et l'apprenant.

**Mots clés :**

Français langue étrangère & L'enseignement de l'oral / le dessin animé / communication & interaction /

## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	1
<b>Introduction</b> .....	3
<b>Partie I : L'oral et l'enseignement du FLE</b> .....	7
<b>Chapitre 1 : La réalité du français en Algérie</b> .....	9
1- La place du français dans le contexte algérien.....	10
2- Le français dans les textes officiels algériens .....	11
3- Quel oral enseigner en classe de français langue étrangère ?.....	12
3-1 Les représentations des apprenants.....	13
3-2 Le rôle de l'enseignant.....	14
<b>Chapitre 2 : L'oral et le dessin animé</b> .....	16
1- L'enseignement de l'oral et les TICE .....	17
2- La fonction de l'audiovisuel dans ses rapports avec la parole .....	19
3- De l'image audiovisuelle à l'oral .....	20
<b>Chapitre 3 : Observation de classe en situation dite « écologique »</b> .....	21
1- Choix du publique .....	22
2- Déroulement de la séance .....	22
3- Résultats des observations .....	24
<b>Partie II : Le dessin-animé entre représentations et réalité pédagogique dans l'école algérienne</b> .....	31
<b>Chapitre 1 : L'enquête par questionnaire</b> .....	33
1- Analyse du questionnaire adressé aux enseignants.....	34
2- Analyse du questionnaire adressé aux apprenants .....	51
<b>Chapitre 2 : Les résultats des entretiens</b> .....	59
Choix des entretiens .....	60
1- Analyse des résultats d'entretiens avec les enseignants.....	61
2- Analyse des résultats de l'entretien avec l'inspecteur .....	69
3- Analyse des résultats d'entretiens avec Les parents .....	70
4- Remarques générales sur les résultats de l'enquête .....	72

<b><i>Partie III : L'exploitation du dessin-animé en classe de français langue étrangère dans une perspective communicative</i></b> .....	73
<b><i>Chapitre 1 : Le dessin-animé dans les pratiques de classe</i></b> .....	75
1- L'apport du DA en classe de français langue étrangère.....	77
2- L'apport du dessin animé pour les apprenants.....	79
3- L'apport du dessin animé pour les enseignants .....	81
<b><i>Chapitre 2 : Exploitation du dessin animé dans des activités orales pour développer les capacités langagières des apprenants de première année moyenne</i></b> .....	82
1- Le dessin-animé, un auxiliaire didactique au service de l'enseignement des compétences orales .....	83
1-1 Critères de sélection du dessin animé .....	84
1-2 Descriptif du dessin animé .....	86
2- Mise en place pédagogique .....	87
➤ Remarques générales sur l'expérimentation.....	92
➤ Suggestions .....	94
○ Fiches pratiques 01 ; la compréhension de l'oral .....	95
○ Fiches pratique 02 ; l'expression orale .....	97
○ Activités.....	98
<b>Conclusion</b> .....	101
<b>Bibliographie</b> .....	105
<b>Annexes</b> .....	109
<b>Résumé &amp; mots clés</b> .....	121
<b>Table des matières</b> .....	122

**Résumé :**

Une Rénovation des méthodes de l'enseignement des langues dans l'école algérienne est indispensable. Cette rénovation ne peut faire fi du rôle de l'oral dans la construction des connaissances disciplinaire et le développement cognitif en général. Cet apprentissage apparaît de plus en plus comme une nécessité et sa maîtrise comme un atout ultérieur pour le futur citoyen. La promotion de l'apprentissage de l'oral en classe de français langue étrangère devrait passer par la pratique d'une approche réellement communicative et donc plus attirante de cette langue. Partir des connaissances et des capacités des apprenants et les développer par la proposition de nouveaux auxiliaires didactiques ; l'apprentissage se réalisera alors à travers un ensemble d'activités dynamiques soigneusement choisies autour d'un support motivant (ici le dessin animé) qui font appel à la participation active et consciente des élèves. C'est dans ce processus appelé démarche active que l'enseignant assumera son statut de médiateur entre les connaissances à acquérir et l'apprenant.

**Mots clés :**

Français langue étrangère; Enseignement de l'oral; Dessin animé; Communication; Interaction; Démarche active; Auxiliaires didactiques; Rénovation des méthodes de l'enseignement des langues.